



**HAL**  
open science

## Caractériser les paysages agricoles périurbains : application à la commune de Perpignan

Caroline Cerqueira

► **To cite this version:**

Caroline Cerqueira. Caractériser les paysages agricoles périurbains : application à la commune de Perpignan. Sciences du Vivant [q-bio]. 2023. dumas-04222322

**HAL Id: dumas-04222322**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04222322v1>**

Submitted on 29 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'Institut Agro Rennes-Angers**

Site d'Angers  Site de Rennes

Année universitaire : 2022 - 2023

Spécialité : Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Projet de Paysage Site et Territoire (PPST)

### Mémoire de fin d'études

d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)

de master de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)

de l'Institut Agro Montpellier (étudiant arrivé en M2)

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

# Caractériser les paysages agricoles périurbains : application à la commune de Perpignan

Par : Caroline CERQUEIRA

*Soutenu à Angers le 21 septembre 2023*

**Devant le jury composé de :**

Président : Nizar BOUHLEL

Maître de stage : Clara ROUZOT

Enseignant référent : Jean-Pierre DUCOS

Autres membres du jury (Nom, Qualité)

*Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle de l'Institut Agro Rennes-Angers*

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Patrimoine-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



---

## REMERCIEMENTS

---

Je remercie sincèrement toute l'équipe du CAUE 66 pour m'avoir accueilli et accordé sa confiance durant ces six mois de stage merveilleux. J'ai pris beaucoup de plaisir à réaliser les différentes missions qui caractérisent le CAUE grâce à vous : Clara, Pascale, Marie-Ange, Florian, Katja, Corinne et Marie-Pierre. Merci tout particulièrement Clara, pour ton accompagnement bienveillant, tes réflexions inspirantes, et pour tes conseils aussi pertinents que formateurs.

Merci à toutes les personnes qui ont accepté d'échanger avec moi sur les paysages agricoles périurbains, sans lesquelles le travail n'aurait pas eu la forme ni le fond qu'il a aujourd'hui. Un merci spécial à vous, Geneviève et Jacques, pour votre accueil, et le temps précieux que vous m'avez accordé.

Je tiens aussi à remercier les professeurs et professionnels de l'Institut Agro qui m'ont fait découvrir et aimer le paysage. Merci à Thomas Coisnon et à Nathalie Carcaud pour le sérieux, mais surtout l'humanité dont vous faites preuve dans l'enseignement de spécialisation. Merci à vous, Jean-Pierre Ducos, pour vos encouragements très positifs et vos remarques toujours constructives quant à mon travail. Un grand merci pour votre écoute et votre ouverture d'esprit.

Je souhaite exprimer une reconnaissance particulière à mon compagnon Nelson Rogers. Tu as su me guider, m'inspirer, me soutenir, et me donner toute l'énergie positive du monde pour mener à bien ce travail. Merci de me donner confiance en moi chaque jour. Un grand merci aussi à toi Vincent, mon plus bel ami, pour ton écoute active et tes raisonnements qui m'aident à me questionner et à construire ma réflexion. Je te souhaite beaucoup de bonheur et de réussite.

Enfin, je souhaiterais remercier chaleureusement ma famille : ma maman, mon papa et mon petit frère, Romain, pour l'intérêt que vous portez chaque jour au travail que je fournis. Merci pour vos relectures attentives, et surtout, merci de croire en moi depuis le premier jour.

---

## AVANT-PROPOS

---

J'ai choisi d'approfondir un sujet qui suscite mon intérêt depuis longtemps : celui des paysages agricoles périurbains.

Mon travail au CAUE a consolidé mon attrait pour l'espace public, lieu de vie et d'expression des sociétés humaines. Je suis partie d'une observation : dans les Pyrénées-Orientales, l'espace agricole a subi de profondes mutations structurelles et fonctionnelles au cours du temps. Contrairement à l'espace, le paysage n'est pas qu'une réalité physique ; il est un processus d'une grande complexité. Il révèle les usages, les croyances, l'individuel, le social, l'économie, la culture. Il est une vie plus qu'un socle physique. J'ai donc choisi d'approfondir cette observation initiale sous l'angle du paysage afin de révéler les nuances de l'agriculture périurbaine, et de proposer un outil d'action pour l'avenir.

Nourri par ma passion de l'écriture, ce mémoire met en exergue mes convictions personnelles et reflète l'engagement qui m'anime.



---

## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1 : Un paysage agricole périurbain à Perpignan (Cerqueira, 2023)  
Figure 2 : Paysage aux meules de foin, (Freepik, s.d.)  
Figure 3 : Paysage avec troupeau passant (Wirestock Freepik, s.d.)  
Figure 4 : Painted Fall Vineyard (Litwiler Poppy, s.d.)  
Figure 5 : Bocage normand (Desportes, 1849-1899)  
Figure 6 : La ferme en ville installée à Paris, sur sciencesetavenir.fr (Grimbert, 2022)  
Figure 7 : Potager du Roi de Versailles (Aveline, 1700)  
Figure 8 : Potager du Roi, sur geneanet.fr (Archivesdept78, 1936)  
Figure 9 : Comparaison d'une ceinture maraîchère à Elne (66) (Géoportail, 2023)  
Figure 10 : Une manifestation d'agriculteurs français, sur leexpress.fr (Ksiazek, 1996)  
Figure 11 : Illustration du paysage agricole publicitaire aux alentours de Perpignan (Cerqueira, 2023)  
Figure 12 : Carte des UAP dans le Pays de Bray (Sanz, 2013) © Pascal Thinon, 2003  
Figure 13 : Localisation des USAPU dans la zone d'étude d'Avignon (Sanz et al., 2017) © L'Espace géographique, 2017  
Figure 14 : Mécanismes institutionnels et processus de décision pouvant agir sur les paysages agricoles (Cerqueira, 2023)  
Figure 15 : Perpignan au sein de la plaine du Roussillon, d'après Géoportail et BD Topo, SIG (Cerqueira, 2023)  
Figure 16 : Exemples de trois types de paysages remarquables existant dans les Pyrénées-Orientales (Cerqueira, 2023)  
Figure 17 : Exemple d'un paysage agricole de mas, Perpignan (Cerqueira, 2023)  
Figure 18 : Jardins Saint-Jacques aujourd'hui et en 1950, préservés de l'urbanisation, d'après Géoportail (Cerqueira, 2023)  
Figure 19 : Exemples de jardins familiaux autour de Perpignan, du moins structuré au plus structuré (Cerqueira, 2023)  
Figure 20 : Répartition de la consommation d'eau en France métropolitaine, d'après les données du SDES, 2022 (Cerqueira, 2023)  
Figure 21 : Schéma de comparaison des dynamiques d'urbanisation spatiales initiales et actuelles dans les Pyrénées-Orientales (Cerqueira, 2023)  
Figure 22 : Circuit réalisé en voiture dans Perpignan pour observer les paysages agricoles périurbains, d'après Géoportail et BD Topo 2023, QGIS (Cerqueira, 2023)

Figure 23 : Carte sensible des paysages agricoles périurbains réalisée directement sur le terrain (Cerqueira, 2023)

Figure 24 : Occupation des sols en 1990 (haut) et en 2012 illustrant les principaux changements, d'après CLC 1990 et 2012, QGIS (Cerqueira, 2023)

Figure 25 : Sections choisies pour la collecte des données (Cerqueira, 2023)

Figure 26 : Exemples de cartes réalisées sous SIG avec QGIS pour la collecte de données, d'après BD Topo 2023 (Cerqueira, 2023)

Figure 27 : Résultat de la classification illustrant les individus de chaque clusters ainsi que la répartition des clusters, d'après Factoshiny (Cerqueira, 2023)

Figure 28 : Localisation des quatre clusters obtenus à l'issue de la classification (Cerqueira, 2023)

Figure 29 : Photographies prises sur le terrain illustrant les caractéristiques de l'entité « l'effacée » (Cerqueira, 2023)

Figure 30 : Représentation schématique des principales caractéristiques paysagères de l'entité « l'effacée » (Cerqueira, 2023)

Figure 31 : Photographies prises sur le terrain illustrant les caractéristiques de l'entité « l'opportuniste » (Cerqueira, 2023)

Figure 32 : Représentation schématique des principales caractéristiques paysagères de l'entité « l'opportuniste » (Cerqueira, 2023)

Figure 33 : Photographies prises sur le terrain illustrant les caractéristiques de l'entité « l'identitaire » (Cerqueira, 2023)

Figure 34 : Représentation schématique des principales caractéristiques paysagères de l'entité « l'identitaire » (Cerqueira, 2023)

Figure 35 : Phénomène d'urbanisation sur les parcelles agricoles périurbaines entre 1950 et 2021 au sud-ouest de Perpignan (Géoportail, 2023)

Figure 36 : Place centrale du paysage dans la société, comprendre l'intérêt de s'appuyer sur le paysage pour accepter l'existant (Cerqueira, 2023)

Figure 37 : Un exemple de cabanisation à Narbonne, sur l'independant.fr (Got, 2017)

Figure 38 : Schéma résister, camoufler ou composer avec le paysage (Cerqueira, 2023)

Figure 39 : Réflexions prospectives sur une évolution favorable de l'entité « l'opportuniste », dans 20 ans (Cerqueira, 2023)

---

## LISTE DES TABLEAUX

---

*Tableau 1 : AFOM de l'agriculture périurbaine (Cerqueira, 2023)*

*Tableau 2 : Résumé des principaux échanges avec les interrogés (Cerqueira, 2023)*

*Tableau 3 : Résumé des principales modalités qui caractérisent chaque cluster, de la plus significative (haut) à la moins significative, d'après Factoshiny (Cerqueira, 2023)*

*Tableau 4 : Comparaison des différentes entités paysagères (Cerqueira, 2023)*

*Tableau 5 : AFOM de l'entité « l'opportuniste » en guise d'exemple (Cerqueira, 2023)*

---

## **LISTE DES ANNEXES**

---

*Annexe I : Exemples de quelques types d'agricultures parmi les plus connus illustrant la diversité des termes et un chevauchement conceptuel (Cerqueira, 2023)*

*Annexe II : Résumé des échanges avec le directeur départemental de la SAFER, et un ancien salarié de la FNJFC (Cerqueira, 2023)*

*Annexe III : Modèle reliant le paysage à l'activité agricole proposé par J-P. Deffontaines pour illustrer l'importance du paysage dans l'organisation spatiale de l'agriculture*

*Annexe IV : Résumé des échanges avec les agriculteurs, les résidents jardins S-J, et les citoyens (Cerqueira, 2023)*

*Annexe V : Variables qualitatives et quantitatives utilisées pour la collecte des données dans le processus de caractérisation paysagère (Cerqueira, 2023)*

*Annexe VI : Documents de travail réalisés pour la collecte des données dans le processus de caractérisation paysagère (Cerqueira, 2023)*

*Annexe VII : Extraits du jeu de données final utilisé pour l'exploitation sur R, pour les sections de 1 à 4 (Cerqueira, 2023)*

---

## SIGLES ET ACRONYMES

---

**ACM** : Analyse de correspondances multiples  
**AFOM** : Atouts, faiblesses, opportunités, menaces  
**BDTopo** : Base de données topographiques  
**BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières  
**CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
**CLC** : Corine land cover  
**DRAAF** : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
**DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
**DDT(M)** : Direction départementale des territoires (et de la mer)  
**ENS** : Espace naturel sensible  
**EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale  
**ESA** : European space agency  
**ESB** : Encéphalopathie spongiforme bovine  
**FAO** : Food and agriculture organisation  
**FNJFC** : Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs  
**IGN** : Institut national de l'information géographique et forestière  
**INA** : Institut national de l'audiovisuel  
**INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques  
**MSA** : Mutuelle sociale agricole  
**PAC** : Politique agricole commune  
**PADD** : Projet d'aménagement et de développement durable  
**PAEN** : Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains  
**PLU(i)** : Plan local d'urbanisme (intercommunal)  
**PNR** : Parc naturel régional  
**QGIS** : Logiciel de SIG  
**SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural  
**SCoT** : Schéma de cohérente territoriale  
**SDES** : Service des données et études statistiques  
**SIG** : Système d'information géographique

**SRADDET** : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

**UAP** : Unité agro-physionomique

**USAPU** : Unité spatiale d'agriculture périurbaine

**ZAN** : Zéro artificialisation nette

**ZAP** : Zone agricole protégée

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>I. COMPRENDRE LES PAYSAGES AGRICOLES PÉRIURBAINS .....</b>	<b>3</b>
A. ÉTUDIER L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE PERMET D'EXPLIQUER LES FORMES PAYSAGÈRES.....	3
1. Des définitions multiples et des perceptions paysagères souvent abstraites .....	3
2. Comprendre l'essor de l'agriculture en zone périurbaine : quels résultats sur nos paysages ?.....	5
3. Les nouvelles attentes sociales qui bouleversent le système de production agricole.....	6
B. LES SPÉCIFICITÉS DES PAYSAGES AGRICOLES PÉRIURBAINS .....	8
1. Les typologies d'agriculture périurbaines existant dans la littérature ...	8
2. Des caractérisations qui peinent à utiliser le paysage en tant qu'outil d'action .....	9
3. Les mécanismes institutionnels qui influencent les paysages agricoles	11
C. CAS PARTICULIER DES PYRÉNÉES-ORIENTALES : UNE AGRICULTURE ENTRE TRADITIONS ET INFLUENCES .....	14
1. Un contexte géologique qui conditionne les usages agricoles .....	14
2. Quel avenir pour les « horts » catalans ?.....	16
3. L'influence de nouveaux paramètres qui contribuent à modifier les paysages agricoles catalans .....	18
<b>II. MISE EN PLACE D'UNE MÉTHODE DE CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE : L'EXEMPLE DE PERPIGNAN .....</b>	<b>20</b>
A. VERS UNE APPROCHE SENSIBLE DU PAYSAGE .....	20
1. Qu'est-ce que « l'approche par le paysage » et quel est son lien avec l'approche sensible ?.....	20
2. Réalisation d'une cartographie sensible à partir de l'expérience du terrain .....	21
3. Les nuances apportées par les échanges avec des acteurs locaux.....	22
B. L'UTILISATION DE LA TÉLÉDÉTECTION POUR UNE ANALYSE STATISTIQUE DU PAYSAGE .....	24
1. La détermination du périmètre d'étude .....	24

2. Le choix des variables .....	25
3. La collecte des données .....	26
C. L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS RÉVÈLENT TROIS ENTITÉS PAYSAGÈRES .....	27
1. La méthode statistique d'ACM pour établir des « clusters » .....	27
2. Un travail de synthèse pour déterminer les entités paysagères .....	29
<b>III. L'INTÉRÊT ET LES LIMITES DE LA CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE .....</b>	<b>37</b>
A. REGARD CRITIQUE SUR LA MÉTHODE DE CARACTÉRISATION.....	37
1. Une première discussion concernant les entités obtenues .....	37
2. Les limites de l'approche sensible .....	37
3. Les limites de l'approche statistique .....	38
B. UTILISATION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES POUR APPRENDRE À ACCEPTER L'EXISTANT .....	39
1. Un outil qui pourrait être utilisé par les acteurs de l'aménagement territorial et les politiques publiques .....	39
2. Un outil d'acceptation pour les agriculteurs : recréer du lien entre paysage et paysan.....	40
3. Vers une sensibilisation paysagère à destination des plus éloignés du monde agricole (citadins et néo-ruraux) .....	41
C. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES COMME OUTIL POUR QUALIFIER DES TENDANCES ET MENER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES .....	42
1. Agir face à l'individualisme et aux dérives foncières .....	42
2. Sortir le paysage du conservatisme et du naturalisme .....	43
3. Comment utiliser concrètement les entités paysagères pour l'avenir ?..	44
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>48</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>50</b>
<b>SITOGRAPHIE.....</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>54</b>

---

## INTRODUCTION

---

Si l'agriculture périurbaine a fait l'objet d'études approfondies ces dernières années, sa dimension paysagère a souvent été sous-explorée voire mise de côté. Le phénomène périurbain s'observe, quant à lui, depuis les années 50 en France avec l'arrivée de la voiture, devenue aujourd'hui maîtresse de l'espace public. L'urbanisation rapide et diffuse de la fin du XXe siècle a progressivement phagocyté les terres agricoles en périphérie des villes, donnant naissance à un paysage d'un nouveau genre. Il existe aujourd'hui plusieurs définitions et interprétations du *périurbain*, créant une certaine ambiguïté dans les discours académiques comme dans les politiques d'aménagement du territoire. On retiendra pour cette introduction la définition étymologique stricte du périurbain : « Espace situé autour de la ville ». D'autres visions seront approfondies dans la suite du mémoire. De la même manière, la FAO [1] propose une définition de l'agriculture périurbaine comme : « Agriculture se trouvant en périphérie des villes », distincte de l'agriculture urbaine située dans les villes, mais d'autres définitions existent et seront analysées. À travers ce mémoire, je souhaite m'intéresser spécifiquement aux paysages résultant de cette agriculture périurbaine. La pluralité des définitions du sujet impose, selon moi, une pluralité de paysages, qu'il serait pertinent de caractériser pour en envisager concrètement, et activement l'avenir.

Les premières représentations de paysages en Europe remontent au XIVe siècle, mais ce n'est qu'au début du XXe siècle que ce dernier a trouvé sa place dans l'aménagement du territoire. Considéré dans un premier temps uniquement sous l'angle du patrimoine, le paysage a suscité une prise de conscience collective dans les années 60 à la suite de l'industrialisation de l'après-guerre [2]. Le paysage a acquis, dès lors, une dimension écologique, en devenant la triste vitrine des dégâts environnementaux résultant de la surconsommation mondialisée. Les premières politiques publiques en lien avec le

paysage ont émergé dans les années 90 et ont conduit le Conseil de l'Europe à adopter la Convention européenne du paysage, dont la définition est la suivante : « Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Conseil de l'Europe, 2000). Aujourd'hui, de l'intérêt est accordé chaque jour un peu plus au paysage vécu, au cadre de vie, et les objectifs de *qualité paysagère* guident les réflexions territoriales. Cependant, malgré cela, le paysage reste un concept que l'on peine à saisir, souvent associé maladroitement à l'écologie, l'environnement ou réduit aux espaces verts. Jamais pourtant, il n'a été autant question de paysage qu'aujourd'hui.

Qu'en est-il alors des paysages agricoles, et plus spécifiquement, des *paysages agricoles périurbains* ? L'agriculteur n'a cessé de s'éloigner du consommateur dès lors que la mécanisation, les pesticides et les engrais azotés ont altéré les pratiques de manière irréversible. On se retrouve aujourd'hui face à la réalité de l'urgence climatique, à la diminution du nombre d'agriculteurs, à l'objectif de nourrir le monde menacé et à des paysages fragilisés. Comment ces enjeux pèsent-ils sur l'agriculture périurbaine et se reflètent-ils à travers les paysages ? Quelle est finalement l'identité des paysages agricoles périurbains ?

Face à ces interrogations, je pense qu'il s'agit de mener une réflexion par le paysage sous le prisme de l'*action* : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. ». Par ces mots, le philosophe H. Bergson invite le lecteur à quitter son rôle de spectateur contemplatif pour endosser celui d'acteur de l'avenir. Selon moi, caractériser les paysages est une manière de leur donner un sens dans l'objectif d'agir face à des défis planétaires, qui eux ne sont plus à *venir* mais bel et bien d'actualité. Par caractérisation, j'entends notamment un processus d'identification des particularités. Cela implique ici l'examen d'une variété de facteurs qui contribuent, selon moi, à ce que sont nos paysages. Dans les Pyrénées-Orientales, les ceintures maraîchères (cultures de périphérie des centres urbains

destinées à l'autoconsommation) qui ont jadis tant sculptées les contours des villes s'amointrissent au profit d'une urbanisation inquiétante et d'un manque de considération. Les paysages agricoles en lisière de Perpignan sont d'autant plus affectés dans la mesure où la pression foncière sur les terres agricoles y est très élevée.

L'objectif de ce mémoire est donc de réaliser une caractérisation à l'échelle de la commune de Perpignan. Il s'agit d'explorer la notion de paysage, qui pourrait être un formidable outil de recherche sur le sujet de l'agriculture périurbaine, et d'action pour l'avenir (Figure 1).



Figure 1 : Un paysage agricole périurbain à Perpignan (Cerqueira, 2023)

**Comment caractériser les paysages agricoles périurbains (cas particulier d'une étude réalisée à Perpignan) ?** Comment le paysagiste peut-il apporter des éléments de compréhension à l'agriculture périurbaine ? Quel serait l'intérêt d'une caractérisation paysagère des espaces agricoles périurbains face aux enjeux actuels ? Pour répondre à ces problématiques, je me suis appuyée sur de la littérature académique, des travaux de terrain, des échanges avec des acteurs locaux et sur mes propres réflexions.

Il convient, dans un premier temps, de comprendre les spécificités de l'agriculture périurbaine en prenant du recul sur les études déjà entreprises sur le sujet. Dans cette partie, les définitions évoquées en introduction seront approfondies et nuancées. L'objectif est de s'intéresser aux enjeux historiques, culturels et politiques qui pèsent sur ces paysages. Une réflexion sera particulièrement menée sur le territoire des Pyrénées-Orientales et de Perpignan. Dans un deuxième temps, j'expliquerai ma méthode de caractérisation paysagère. Celle-ci s'appuie sur deux piliers majeurs ; une étude sensible issue d'observations de terrain, et une étude plus « objective » reposant sur la télédétection. Cette dernière fera notamment l'objet d'une analyse statistique réalisée informatiquement, et donnera lieu à une synthèse des deux approches. Enfin, j'expliquerai l'intérêt que pourrait avoir une telle méthode dans une vision d'avenir et j'apporterai un regard critique sur le travail produit.



---

## I. COMPRENDRE LES PAYSAGES AGRICOLES PÉRIURBAINS

---

### A. ÉTUDIER L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE PERMET D'EXPLIQUER LES FORMES PAYSAGÈRES

Afin de caractériser les paysages agricoles périurbains, il me paraît essentiel d'étudier les différentes définitions de l'agriculture périurbaine. Dans cette première partie, on s'interrogera sur l'évolution de l'agriculture périurbaine au cours du temps, sur les perceptions paysagères qui en résultent, et sur les enjeux actuels qui complexifient l'ensemble. Les spécificités de l'agriculture périurbaine et les mécanismes institutionnels qui y sont liés seront explorés. Enfin, il conviendra de comprendre les contextes historiques et culturels dans lesquels s'inscrit l'agriculture périurbaine de Perpignan. Le paysage sera, évidemment, aussi abordé en fil conducteur dans cette partie pour amorcer le travail de caractérisation.

#### 1. Des définitions multiples et des perceptions paysagères souvent abstraites

La définition d'agriculture au sens large proposée par le Larousse (2023) est la suivante : « Ensemble des activités développées par l'homme dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation ». En d'autres termes, cette définition souligne les caractères à la fois utilitaire et adaptatif de l'agriculture, qui témoignent d'une interaction entre les sociétés et leur milieu. Il existe différentes formes d'agriculture, dont deux sont fréquemment placées en opposition (ou dans de meilleurs cas, en complémentarité) : l'agriculture rurale et l'agriculture urbaine. La première donne naissance à nos paysages bucoliques traditionnels. Pour certains, ces derniers correspondent à la campagne, aux étendues de champs de blé, aux bottes de foin éparses, à un large ciel, aux bosquets isolés, aux fermes ponctuelles,

et peut-être, à un souvenir d'enfance (Figure 2, Figure 4). Pour d'autres, les paysages d'agriculture rurale se caractérisent par des haies bocagères, des murets en pierre sèche, des prairies d'élevage et des sonnailles de bovins (Figure 3, Figure 5). L'agriculture rurale est marquée par des représentations identitaires fortes qui dépendent de ses spécificités (pratiques, relief, climat, terroir, etc.).



Figure 2 : Paysage aux meules de foin, (Freepik, s.d.)



Figure 3 : Paysage avec troupeau passant (Wirestock Freepik, s.d.)



Figure 4 : Painted Fall Vineyard (Litwiler Poppy, s.d.)



Figure 5 : Bocage normand (Desportes, 1849-1899)

Par contraste, l'agriculture urbaine est celle de l'innovation et de la diversité, bien qu'elle dépende du contexte territorial. De manière générale, elle est née d'une volonté de rapprocher l'agriculteur du



citadin (Figure 6). Elle se concentre majoritairement sur la production de fruits, de légumes, d'aromates, de plantes d'ornement, et n'a pas pour ambition de remplacer l'agriculture « traditionnelle » (et à juste titre puisque les aspirations de productivité sont bien différentes). Considérée comme une utopie par certains et comme une opportunité d'avenir par d'autres, l'agriculture urbaine a fait l'objet d'un grand nombre d'études ces dernières années et commence à marquer les mœurs (Consalès, 2003).



Figure 6 : La ferme en ville installée à Paris, sur sciencesetavenir.fr (Grimbert, 2022)

L'agriculture « péri-urbaine », quant à elle, semble être située à la juste frontière entre ces deux mondes. J'ai constaté à l'issue de mes recherches qu'il existe peu de travaux exclusivement dédiés à l'agriculture périurbaine en elle-même, souvent associée de manière approximative à son homologue urbaine. Elle est néanmoins celle qui figure aux entrées de ville, et potentiellement, la première impression que l'on se fait d'une commune. Certains chercheurs comme A. Fleury et P. Donadieu (1997) ont entrepris de donner des éléments de caractéristiques intrinsèques de l'agriculture périurbaine. Celle-ci serait :

- Située en territoire instable car exposée à un risque accru d'urbanisation ;
- Soumise à une valeur foncière élevée ;
- Représentée majoritairement par le fermage comme savoir-faire ;
- Intégrée à l'économie de marché, qui repose sur des filières courtes pour concurrencer la grande distribution ;
- Représentée par des agriculteurs qui se perçoivent comme des citadins dont le métier est agriculteur (à la différence des agriculteurs ruraux).

D'autres comme C-T. Soulard et B. Thureau (2009), insistent sur l'influence de la proximité urbaine, et constatent que plus on se rapproche d'un centre urbain plus les parcelles agricoles et les exploitations sont petites et tournées vers des productions à forte valeur ajoutée (maraîchage, arboriculture, viticulture, horticulture), bien qu'il existe des exceptions.

On comprend donc que plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce qu'est l'agriculture périurbaine : des *facteurs externes* liés au territoire et au marché, et des *facteurs internes* représentés par les agriculteurs et le type de production. L'agriculture périurbaine semble alors être une entité à part entière avec ses spécificités (qui seront davantage détaillées Partie I.B.). Cependant, force est de constater que celle-ci ne donne pas lieu à des paysages emblématiques et symboliques auxquels on pourrait se rattacher, comme c'est le cas pour les agricultures évoquées précédemment.

Cela peut s'expliquer par le fait que lorsque l'on fait référence au périurbain, on parle en réalité d'un espace confronté à de multiples usages. Au-delà de la définition du périurbain retenue en introduction, une autre mérite d'être examinée. Le périurbain serait caractérisé par : « Un habitat récent, peu dense, et dispersé, marqué par la prépondérance de la maison individuelle avec jardin ; l'omniprésence de la végétation et la proximité d'espaces naturels et/ou agricoles. » (Rougé *et al.*, 2013). Cette définition met en exergue un phénomène

bien perceptible ; le fait que l'activité agricole en secteur périurbain se retrouve souvent reléguée au second rang devant les fonctions commerciales, résidentielles, industrielles ou universitaires. De cette multitude de fonctions territoriales résulte des difficultés à délimiter clairement le périurbain, et une possible cacophonie visuelle incarnée par des paysages saturés d'informations (Sanz *et al.*, 2017). Ce « tiersespace » est alors perçu comme une réserve de terrains à bâtir, soumis au processus d'urbanisation et symbole de fracture sociale n'ayant pas d'identité propre (Minnaert, 2014). La fragmentation du périurbain pose alors question sur la manière dont l'agriculture y trouve sa place et sur les types de paysages agricoles qui en résultent.

## 2. Comprendre l'essor de l'agriculture en zone périurbaine : quels résultats sur nos paysages ?

Bien que la naissance de l'agriculture remonte à environ 11 000 ans avant notre ère et que de nombreuses formes d'agriculture se sont succédé depuis, le phénomène périurbain est un concept bien plus récent. J'ai donc décidé de centrer mon étude sur quelques exemples historiques d'agriculture « de périphérie ». À noter qu'il existe peu de représentations graphiques de cette agriculture (peintures, cartes postales, photographies, etc.). Pendant longtemps, les paysages du quotidien n'ont pas fait l'objet de représentations. On retrouve des cartes postales anciennes de l'architecture ou d'événements culturels, mais les paysages agricoles sont absents. Ce sont les histoires transmises de génération en génération par la parole qui cristallisent les mœurs et les pratiques agricoles ancestrales.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les classes sociales les plus aisées disposaient de vastes domaines, dont une partie était consacrée à l'agriculture de proximité. Posséder un potager soigneusement entretenu, agrémenté d'espaces d'ornement était considéré comme un marqueur de prestige et une démonstration d'opulence (Fleury, Donadieu, 1997). Le potager du Roi conçu à Versailles en 1683 à la demande du roi

Louis XIV (Figure 7, Figure 8) en est l'archétype le plus marquant de l'âge baroque [3]. Ces potagers à l'allure très géométrique pouvaient servir à la fois de refuge, et d'espace alimentaire stratégique pour cette élite privilégiée.

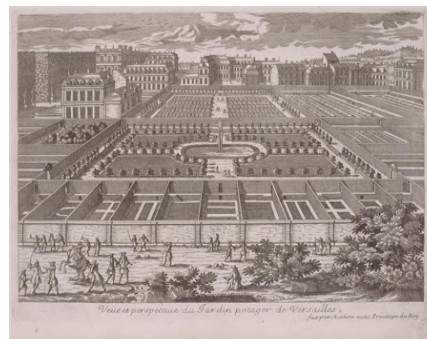


Figure 7: Potager du Roi de Versailles (Aveline, 1700)



Figure 8 : Potager du Roi, sur geneanet.fr (Archivesdept78, 1936)

À l'échelle des villes, on note que la plupart d'entre elles disposait d'une couronne agricole périphérique aussi appelée *ceinture maraîchère*. En effet, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'était techniquement pas possible d'acheminer des denrées sur de longues distances. L'expansion urbaine était limitée par les jardins nourriciers dépendant des cours d'eau, et les relations entre les habitants et le monde agricole étaient donc probablement plus fortes (Vidal, 2011). La main d'œuvre agricole était aussi nettement plus nombreuse qu'aujourd'hui. Les déchets organiques et les eaux usées étaient réutilisés dans un cycle vertueux pour amender les sols, optimisant ainsi les productions (Fleury, Donadieu, 1997). L'agriculture était finalement ancrée dans le quotidien de chacun. Dans les Pyrénées-Orientales, sur la carte IGN de 1950 à proximité d'Elné (Figure 9), on constate un symbole ponctuel de mosaïque carré, qui ne fait ni référence à de la vigne ni à des vergers et qui ne figure pas dans la légende officielle. Il semble s'agir d'un type d'agriculture *jardinatoire*



(avec une prédominance de maraîchage) propre aux périphéries urbaines catalanes, qui sera exploré dans la suite du mémoire (Partie I. C.). Aujourd'hui, ces cultures de proximité ont presque totalement disparu au profit de l'urbanisation périurbaine.

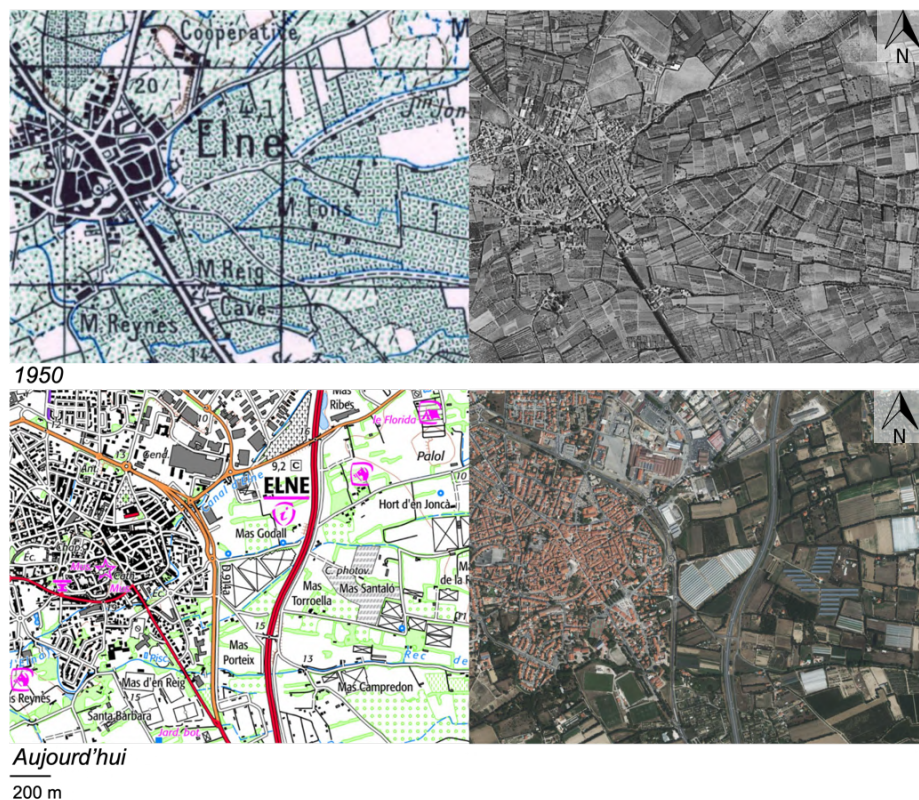


Figure 9 : Comparaison d'une ceinture maraîchère à Elne (66) (Géoportail, 2023)

R. Ambroise s'est spécifiquement intéressé à l'évolution du rapport entre agriculture et paysage depuis le XIXe siècle. À cette époque, les agriculteurs étaient selon lui des paysagistes dans la mesure où un grand intérêt était porté à la qualité paysagère d'un espace mis en culture. La polyculture et le travail du sol étaient, de surcroît, valorisés

par des primes d'honneur attribuées aux paysans par le ministère de l'Agriculture [2].

La mécanisation rendue possible par l'arrivée sur le marché du pétrole à bas prix a révolutionné l'agriculture. Ainsi, des systèmes agricoles autrefois autonomes comme ceux que l'on retrouvait dans les ceintures sont devenus dépendants de l'importation qui conditionnait l'augmentation des rendements. Toujours selon R. Ambroise, c'est à ce moment que l'espace agricole a commencé à changer d'organisation. Les polycultures se sont simplifiées, le nombre d'agriculteurs a diminué et la taille des exploitations a augmenté. Dans les régions où la complexité du terrain a limité la mécanisation, on a constaté les premières déprises agricoles (recul des superficies cultivées) et une fermeture progressive des paysages autrefois ouverts (Moreau *et al.*, 2019). Parallèlement, un nouveau phénomène proche de l'urbain a vu le jour : l'urbanisation diffuse et le brouillage d'un paysage au service du pétrole. Les lotissements se sont greffés aux villes et les codes architecturaux se sont standardisés. Ces pratiques ont eu pour conséquence une forme d'érosion générale des spécificités locales, et ce de manière plus prononcée encore en secteur périurbain.

### 3. Les nouvelles attentes sociales qui bouleversent le système de production agricole

L'agriculture se retrouve depuis quelques années exposée à de nouvelles attentes qui transforment les pratiques et *de facto* les paysages agricoles. Le développement de l'agriculture productiviste (en particulier la synthèse chimique de l'azote) semblait avoir résolu définitivement les problèmes de sécurité alimentaire (Aubert, 2009). Or en 1996, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a marqué un tournant majeur dans la perception de l'agriculture intensive : « Les vaches malades de la folie des hommes » (Figure 10) ou une crise sanitaire à l'origine d'un effondrement socio-économique profond [4]. La maladie bovine britannique a mis en lumière les dérives d'un

système mondialisé qui n'a pas su mettre un terme à sa course au profit. Face à l'angoisse généralisée, la population (y compris les agriculteurs) a exprimé ses inquiétudes, plongeant la filière dans de grandes difficultés financières.



Figure 10 : Une manifestation d'agriculteurs français, sur [lexpress.fr](http://lexpress.fr) (Ksiazek, 1996)

Dès lors, les besoins des consommateurs ont évolué vers une exigence de traçabilité et de qualité des produits. Ce changement de paradigme a contribué à l'émergence d'une nouvelle vision de l'agriculture, plus durable et respectueuse de la santé, mais aussi de l'environnement pour lequel on commence tardivement à s'inquiéter.

L'agriculture périurbaine a été d'autant plus sujette à ces bouleversements fonctionnels étant donné sa proximité immédiate avec le milieu citadin, duquel elle s'est tant éloignée depuis l'après-guerre. Les « citadins » (que je généralise ici à dessein pour simplifier mon discours visant à identifier des tendances) réclament maintenant des produits sains, référencés, issus de l'agriculture biologique, idéalement d'associations d'agriculteurs ou de fermes de proximité et, *a minima*, de circuits courts (Guillaumin *et al.*, 2008). Face à ce constat et pour maintenir son économie, l'agriculture périurbaine a dû diversifier ses activités. Il s'agit donc, pour les agriculteurs, de s'insérer dans le secteur tertiaire, en mettant en scène de nouveaux

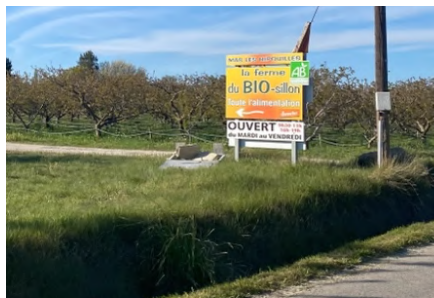
services : séjours à la ferme, centres équestres, fermes pédagogiques, insertions professionnelles de populations défavorisées, etc. (Guillaumin *et al.*, 2008). Le paysage agricole prend de fait progressivement une valeur *marchande*. Les agriculteurs organisent des visites de leur exploitation et utilisent le paysage comme une publicité (Figure 11). Il en résulte alors une contribution à un autre phénomène : celui du *paysage publicitaire*, dont les meilleurs sont chaque année récompensés ironiquement par le « prix de la France moche », desservi par l'association Paysages de France [5].

L'objectif de production alimentaire se retrouve alors compromis et devancé par une série d'autres qui relèvent du domaine des loisirs. Cela engendre, selon moi, une superposition d'attentes et de pratiques qui ne se répondent pas, plus qu'un réel changement systémique de l'agriculture.

Par ailleurs, il s'avère que le regard que porte le citadin sur le monde agricole est souvent nourri d'imaginaire et éloigné de la réalité agricole. Certains paraissent oublier que les paysages agricoles sont avant tout le reflet d'un lieu de production. Il en est de même du côté des agriculteurs, qui ne semblent s'intéresser aux nouvelles attentes « urbaines » et aux enjeux environnementaux réels que de manière superficielle, alors que l'urgence impose aujourd'hui de parvenir à une résilience, et donc à un changement global de façon de consommer.

Par ailleurs, l'empreinte carbone du secteur de l'agriculture (et en particulier de l'élevage) est aujourd'hui catastrophique et devrait urgemment chercher à être amoindri, parce que la planète l'exige. L'agriculture biologique peut devenir une solution, mais uniquement si le système alimentaire est repensé dans son ensemble car la production à l'hectare d'une exploitation biologique est souvent bien inférieure à celle d'une exploitation conventionnelle (Aubert, 2009).





La Ferme bio, Alénia



Le Dominicain, cave à vins, Collioure



Grossiste, vente de fleurs, Perpignan



Saveurs paysannes, Saint-Estève

Figure 11 : Illustration du paysage agricole publicitaire aux alentours de Perpignan (Cerqueira, 2023)

Il me semble qu'il faille plutôt chercher à modifier durablement nos pratiques en concertation avec l'ensemble des maillons du système agro-alimentaire, à commencer par les maillons politiques et économiques. Selon R. Ambroise, pour que l'agriculture ne constitue pas une catastrophe écologique, soit en accord avec les attentes modernes et reste viable économiquement, le passage en agriculture biologique doit s'accompagner d'une recomposition du système agricole. Les modèles historiques d'agroforesterie et le concept du multi-usage des sols peuvent notamment servir de base à ce nouveau système qui devrait composer avec l'histoire sans pour autant

s'enfermer dans une vision passéiste. Je partage ainsi le regard de R. Ambroise à ce sujet. Quant au paysage, je pense qu'il est le reflet des mutations qui affectent la production agricole. Il pourrait, en ce sens, être un catalyseur vers cette nouvelle manière de vivre.

## B. LES SPÉCIFICITÉS DES PAYSAGES AGRICOLES PÉRIURBAINS

### 1. Les typologies d'agricultures périurbaines existant dans la littérature

La multifonctionnalité de l'agriculture a donné lieu à différentes appellations, qui parfois se recoupent ou ne font pas référence aux mêmes objets dans leur définition. Les pratiques récentes mises en place par les agriculteurs et évoquées dans la partie précédente ont fait émerger des qualifications nouvelles : agriculture biologique, durable, raisonnée, intégrée, etc. (Annexe I). Certains de ces termes se réfèrent à la nature des technologies utilisées et d'autres à celle des intrants (Therond *et al.*, 2017). Il en résulte une confusion générale que l'on peine à dissiper. Ces termes censés être une aide à la compréhension ne font que renforcer le degré d'abstraction sur ce sujet.

De manière plus catégorielle, P. Donadieu distingue trois familles d'agriculture périurbaine (Soulard, Thareau, 2009) :

- **Les héritières** : agricultures tournées vers le maraîchage et l'horticulture en tant que techniques historiques ;
- **Les indépendantes** : agricultures résistantes face à l'urbanisation ;
- **Les innovantes** : agricultures souvent portées par des citoyens ou des agriculteurs qui peinent à maintenir leur production et veulent tester d'autres marchés.

Je souhaite m'appuyer sur ces trois familles pour classer les types d'agriculture et y apporter des nuances. Les « héritières » désignent

ce que l'on pourrait qualifier d'agriculture traditionnelle voire nostalgique. Les exploitations appartenant à cette famille sont celles qui s'appuient sur les représentations idéalisées des techniques ancestrales pour mettre en valeur une agriculture « à l'ancienne » et rustique. Les agriculteurs privilégient la qualité et la reconnaissance des produits pour assurer la rentabilité de l'exploitation. Dans l'imaginaire collectif, cette forme d'agriculture serait associée à une meilleure qualité gustative. Elle serait aussi plus adaptée aux conditions édaphiques et climatiques d'un territoire donné.

Les « innovantes » représentent à la fois les agricultures particulières (cultures florales, pépinières), et ce que l'on peut nommer agriculture de loisirs. Les agriculteurs de cette famille sont influencés par les attentes urbaines et veulent diversifier leurs sources de revenus. Parmi les activités innovantes, on retrouve : les centres équestres, l'hôtellerie, les fermes pédagogiques, etc. Ces agriculteurs prônent un mode de vie alternatif et cherchent parfois à conserver leurs terres dans un état peu rémunérateur pour s'adonner à d'autres activités en parallèle.

Enfin, les « indépendantes » sont les agricultures qui résistent dans le temps comme les vignes ou les vergers très présents autour de Perpignan. Ces cultures à forte valeur ajoutée présentent une certaine pérennité foncière. Dans cette même famille, on retrouve aussi les agriculteurs qui se lancent dans une monoculture à faible coût sur un secteur destiné à être urbanisé dans les années à venir (comme le blé dur, subventionné par des primes de la PAC). Ces cultures sont rentables sur le court terme mais ne s'intègrent pas vraiment dans le paysage. Elles s'apparentent plutôt à des tâches agricoles, comme des pièces de puzzle que l'on tenterait d'insérer dans un emplacement qui ne leur est pas destiné. J'ajouterais aussi dans cette famille les jardins partagés qui sont des espaces verts plus ou moins communautaires créés par des groupes de résidents et que l'on retrouve fréquemment en périphérie des villes, ainsi que les jardins familiaux associatifs (Partie I.C).

Ces trois familles offrent un bon aperçu des types d'agriculture que l'on peut retrouver en secteur périurbain, et donnent donc des indications quant aux paysages agricoles qui en découlent. Les friches agricoles périurbaines pourraient éventuellement appartenir à une famille annexe, car elles font partie intégrante du paysage agricole selon moi. Symbole de biodiversité pour certains, terre d'abandon pour d'autres, les friches sont un lieu dans lequel la végétation spontanée prospère. À l'image du périurbain tout entier, elles sont souvent perçues comme un espace transitoire, comme une négation de l'urbanité.

## *2. Des caractérisations qui peinent à utiliser le paysage en tant qu'outil d'action*

Intéressons-nous maintenant aux caractérisations qui ont déjà été réalisées dans la littérature. L'objectif est de mettre en exergue les entreprises menées sur le sujet du paysage agricole en général pour s'en inspirer par la suite. Selon J-P. Deffontaines et P. Thinon, le paysage est un moyen de connaissance de l'activité agricole. En 2001, ils proposent de qualifier les formes agronomiques du territoire en les référençant au sein d'une carte d'« unités agrophysionomiques ». L'hypothèse annoncée est qu'il existerait une disposition non aléatoire du milieu qui serait liée aux activités humaines. Pour la comprendre, il s'agit d'étudier le territoire par des analyses physionomiques et géographiques pour mettre en lumière des enjeux paysagers et agricoles. Ces travaux ont notamment servi de support à la réalisation d'un SCoT et à l'élaboration d'une carte touristique, mais la caractérisation proposée n'est pas devenue l'outil systématique espéré (Sanz, 2013). La carte des UAP dans le Pays de Bray est un exemple de ce travail (Figure 12). Je trouve l'approche inspirante et la démarche bien construite. Cependant, si les UAP sont trop nombreuses, comme j'estime être le cas ici, la caractérisation risque de paraître abstraite pour un public non-initié. Si l'objectif de caractériser est d'impulser une action par le paysage, il faudrait, je

pense, imaginer un outil plus facilement appropriable par tous (Partie III.C.).

D'autres auteurs se sont inspirés du travail précédent pour caractériser le paysage cette fois périurbain, par une approche à différents niveaux : la structure des zones agricoles périurbaines, la dimension socio-économique, et les politiques de gestion des sols (Sanz *et al.*, 2017). Cette méthode a notamment été mise en place au sein de l'aire urbaine d'Avignon, et des unités spatiales d'agriculture périurbaine (USAPU) ont été définies (Figure 13). J'estime les unités obtenues ici plus claires dans leur définition que les UAP (Figure 12). Cependant, là-encore, je pense qu'elles auraient pu être regroupées pour faciliter la compréhension et initier une action.

Par ailleurs, le paysage est, à mon sens, peu présent dans les unités obtenues, qui sont plus agricoles que paysagères (hormis les appellations de « plaine » et de « coteaux »). Les articles académiques desquels sont extraites les Figures 12 et 13 ne présentent aucune photographie des unités. Or il est, selon moi, difficile de parler de paysage sans proposer de visuels autres qu'une carte de zonage. Les unités ne semblent pas non plus avoir été déterminées selon des considérations sensibles. Ce que j'entends par *approche sensible* sera explicité dans la suite du mémoire (Partie II.A.).

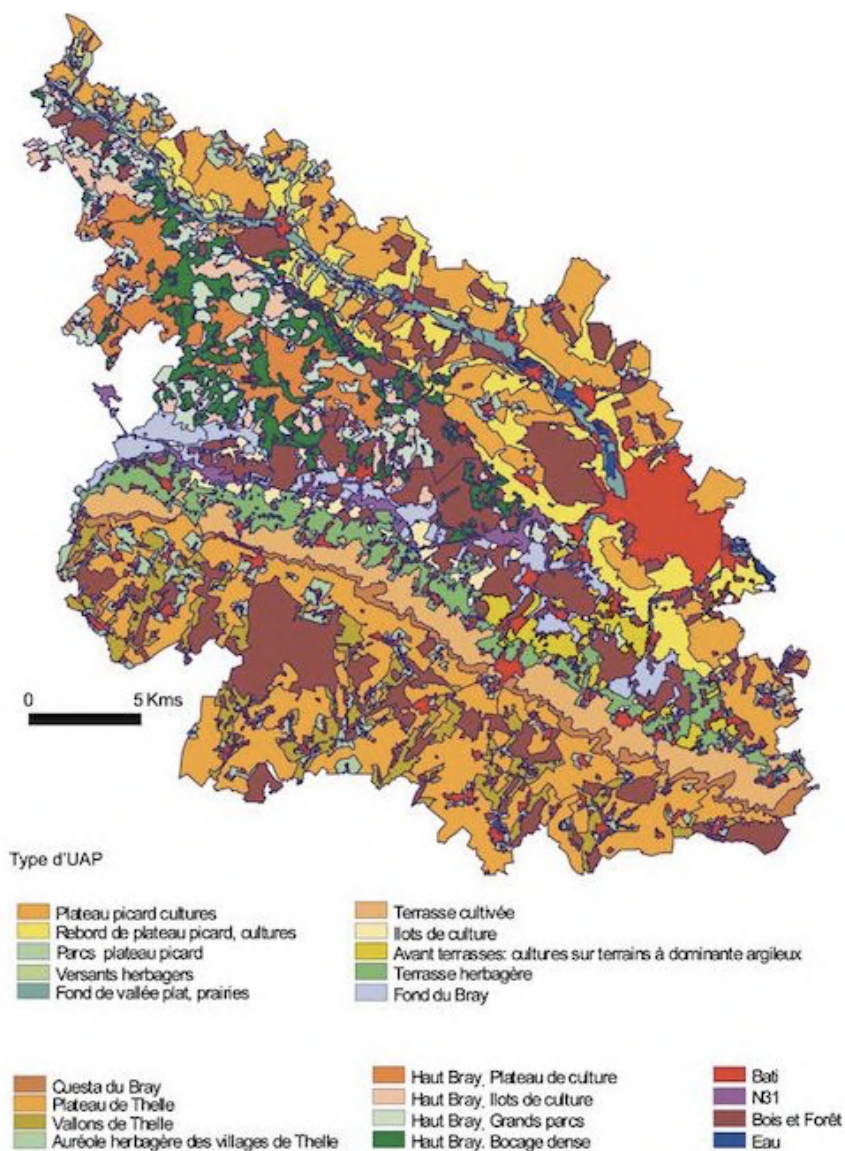


Figure 12 : Carte des UAP dans le Pays de Bray (Sanz, 2013) © Pascal Thinson, 2003



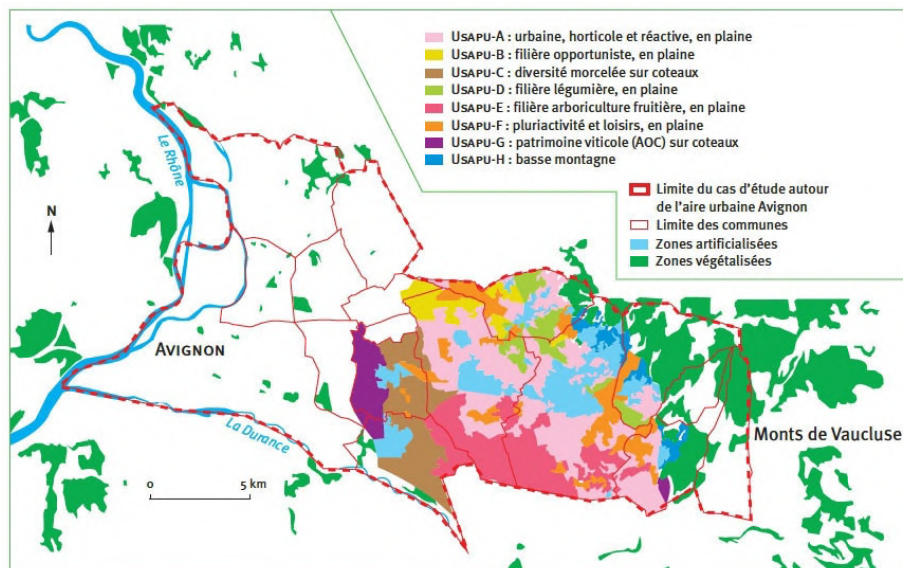


Figure 13 : Localisation des USAPU dans la zone d'étude d'Avignon (Sanz et al., 2017) © L'Espace géographique, 2017

À noter que caractériser le territoire ne signifie pas caractériser le paysage. Un territoire est une étendue spatiale juridique ; il n'est pas question de perceptions ni d'interrelations. Une analyse territoriale s'avère utile pour réaliser une caractérisation paysagère, mais n'est pas suffisante, et il s'agit bien là de ce que je me permets de reprocher à la plupart des caractérisations dites « paysagères » existantes : en réalité, j'estime qu'elles ne le sont pas (ou pas suffisamment). Je reviendrai justement sur la notion de paysage (Partie II.A.).

D'autres approches ont vu le jour pour tenter de comprendre les paysages agricoles sans pour autant réaliser de cartographie. Certains auteurs ont associé des modèles agricoles à des contextes économiques (Therond *et al.*, 2017). Six catégories d'agriculture ont émergé de ce travail dont :

- Des systèmes qui reposent sur les intrants chimiques (cultures simplifiées) ;
- Des systèmes qui dépendent exclusivement des intrants biologiques ;
- Des systèmes qui s'appuient sur la diversité (polycultures).

Les auteurs défendent ici l'idée selon laquelle certains systèmes agricoles issus de la dernière catégorie s'inscrivent dans une *démarche paysagère* lorsqu'ils se fixent des objectifs environnementaux pour leur exploitation : plantation d'un réseau de haies, mise en place de polyculture/élevage, gestion des eaux à la parcelle, etc. Ainsi, les agriculteurs ont (parfois inconsciemment) une compréhension globale des interactions entre activité agricole, ressources naturelles et contexte socio-économique. Cette conception intégrée du territoire relève, selon les auteurs, d'une démarche paysagère. On pense *par* le paysage lorsque l'on s'intéresse au territoire tel que perçu et en interrelation avec des facteurs naturels et/ou humains. On retrouve finalement ici la définition de la Convention européenne. Cependant, dans cet exemple, le paysage n'est pas la clé de la caractérisation, mais un élément d'analyse. Finalement, l'objet d'étude n'est pas le paysage en lui-même. Face à ce constat, il s'agira de s'appuyer sur ces travaux pour imaginer une caractérisation qui soit paysagère (et non focalisée sur l'agriculture), et d'en faire un outil pertinent pour initier une action.

### 3. Les mécanismes institutionnels qui influencent les paysages agricoles

Il existe une multitude d'acteurs et de documents qui peuvent exercer une action sur les paysages agricoles (Figure 14). Il convient de préciser qu'il existe d'autres acteurs qui pourraient exercer une influence sur les paysages agricoles mais qui ne sont pas représentés ici car ils ne relèvent pas des institutions (agriculteurs, habitants, touristes) ou ne traitent pas spécifiquement de l'agriculture (PNR,



Natura 2000, associations). L'objectif était ici de faire le bilan des mécanismes institutionnels existants, et de les hiérarchiser.

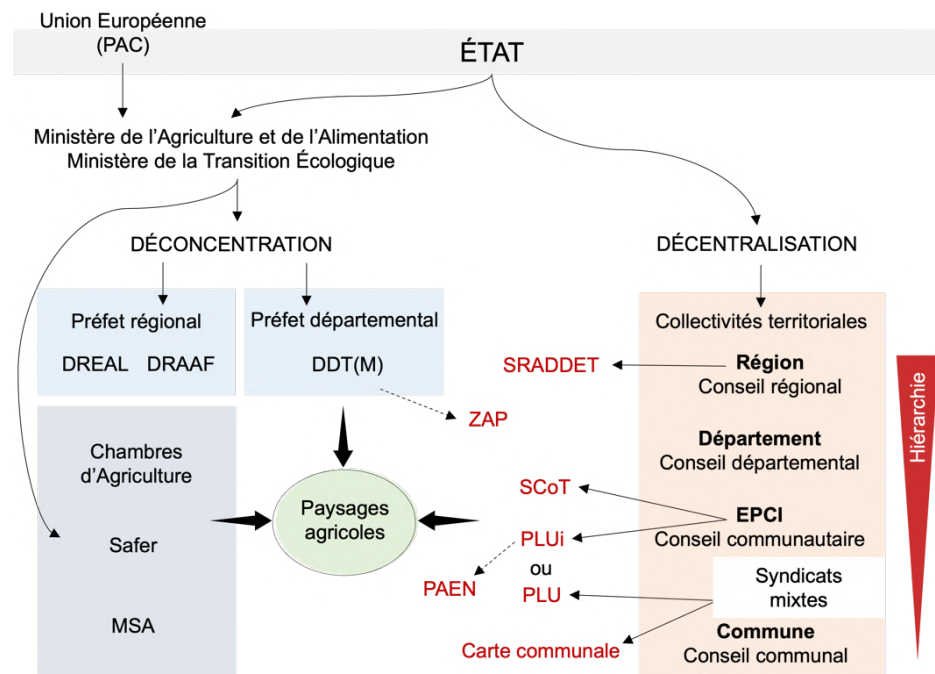


Figure 14 : Mécanismes institutionnels et processus de décision pouvant agir sur les paysages agricoles (Cerqueira, 2023)

Mon stage au CAUE m'a notamment permis de mieux appréhender les mécanismes institutionnels et de comprendre le rôle de chaque acteur dans les processus de décision. Les sigles et acronymes utilisés sont explicités dans les pages liminaires.

L'État agit selon deux mécanismes : la déconcentration et la décentralisation. Les services déconcentrés de l'État (DRAAF, DREAL et DDT(M)) ainsi que les préfets de Région et de Département veillent à la bonne application des orientations définies à l'échelle

nationale. La décentralisation, quant à elle, confère aux collectivités territoriales des compétences en matière d'aménagement du territoire. Ces entités élaborent les documents en matière d'urbanisme, ce qui influence l'organisation des paysages agricoles. Parmi ces documents, le PLU(i) fixe les règles d'aménagement en déterminant des secteurs spécifiques à des usages comme celui de l'agriculture. Il s'agit du seul document directement opposable, qui doit d'être rédigé en conformité avec ses supérieurs ; le SCoT et le SRADDET, documents de planification à une échelle plus vaste. Parallèlement, la Safer et les Chambres d'Agriculture, placées sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, contribuent à la mise en œuvre des politiques en offrant leur expertise et leur appui aux acteurs agricoles.

À noter que le PLU(i) n'a aucun rôle prescriptif concernant le mode de gestion des terres ou les pratiques agricoles à mettre en place sur une parcelle classée agricole (zone A). Le PADD (qui est l'un des documents constitutifs du PLU(i)), peut émettre des objectifs et des orientations mais n'est en aucun cas prescriptif. Or la gestion des terres conditionne aussi le paysage puisqu'une parcelle gérée de manière intensive n'aura pas les mêmes éléments caractéristiques qu'une parcelle gérée en agriculture biologique.

Le PAEN est un outil spécifique à la protection des espaces agricoles et naturels situés en périphérie des zones urbanisées (là encore, non prescriptif). Il vise à préserver ces lieux de la pression foncière et de l'urbanisation. Il est intéressant de constater que l'agriculture est souvent associée aux espaces naturels dans les documents institutionnels (exception faite pour les ZAP, issues de décrets).

Selon A. Berque (2016), la nature et la campagne sont souvent mises en relation par le fait qu'elles ne sont pas urbaines. Pour la plupart des citoyens, un paysage rural est un paysage naturel. A. Berque appelle cela le principe de la grotte de Pan : « Le mécanisme de substitution par la ville de quelque chose qui au départ relevait du

monde paysan, pour se l'approprier et le transformer en son propre inverse : la nature. ». C'est ce phénomène qui semble s'observer au sein de nos documents institutionnels.

Un autre fait marquant est que le périurbain n'est jamais directement abordé dans un document qui lui soit spécifique. Il n'existe pas de document qui traite exclusivement des *paysages agricoles périurbains*. Or la proximité avec la ville n'est pas sans conséquence sur ces activités (Tableau 1). Le périurbain ne fait pas pour autant partie des zones agricoles défavorisées éligibles à des aides compensatoires, comme c'est le cas des territoires de montagne [6].

Tous ces documents s'insèrent dans un labyrinthe bureaucratique au sein duquel les agriculteurs, acteurs du paysage de première ligne, peinent à se frayer un chemin, d'autant plus que les échelles d'action temporelles et géographiques de ces documents diffèrent. Les récents suicides et appels à l'aide des agriculteurs face à la lourdeur administrative de la PAC en témoignent [7]. La PAC est une politique de l'Union européenne issue du traité de Rome et mise en place en 1962 pour soutenir financièrement les agriculteurs, de manière directe par des compléments de revenus ou indirecte par une régulation des marchés [8]. Depuis sa création, elle a été sujette à de nombreuses réformes qui sont parfois contestées par les agriculteurs en raison d'inégalités concernant les aides perçues, qui bénéficieraient davantage aux grosses exploitations qu'aux petites. Quelle que soit la réalité de la situation, il est tout de même regrettable que des mécanismes conçus pour favoriser une meilleure prise en compte de l'agriculture tendent à paralyser ceux qu'ils devraient aider.

Tableau 1 : AFOM de l'agriculture périurbaine (Cerqueira, 2023)

Atouts	Faiblesses
Proximité avec le consommateur permettant aux agriculteurs d'identifier les besoins, d'adapter la production, et d'innover	Parcelles étroites, parfois peu optimisées pour les pratiques agricoles (notamment la mécanisation)
Irrigation facilitée, souvent par un réseau de canaux historique	Conflits de voisinage avec les autres agriculteurs ou les citadins (accès aux ressources, volonté de propriété privée...)
Terres agricoles souvent fertiles (alluvions)	Dégradation et autres incivilités urbaines (vols, casses, dépôts sauvages...)
Familles d'agriculteurs implantées depuis des générations formant un réseau de soutiens moral et matériel	Polyvalence nécessaire : diversification des activités
Agriculture inscrite au sein de l'économie de marché et commercialisation de proximité possible	
Opportunités	Menaces
PAEN et ZAP pouvant sécuriser les terres agricoles	Pression foncière élevée : difficile de devenir propriétaire, cabanisation, friches...
Demande croissante pour les produits locaux, de qualité, du terroir	Concurrence avec la grande distribution aux prix plus attractifs
Possibilité de créer des groupements d'agriculteurs pour réduire les coûts et s'entraider	Organisation spatiale parfois peu adaptée à l'agriculture (circulation d'engins difficile)
ZAN qui incite à construire moins et donc à préserver les terres agricoles de l'urbanisation	Difficulté à trouver de nouveaux agriculteurs sur un secteur qui freine les projections à long terme
Demande de qualité paysagère pour ces espaces agricoles qui peuvent aussi accueillir du public	

D'autres documents existent et ont directement pour objet le paysage. C'est notamment le cas du plan de paysage et de la charte paysagère, outils proposant des stratégies de protection et de gestion des paysages à l'échelle des unités paysagères. Ces documents sont généralement réalisés par un comité de pilotage composé d'acteurs territoriaux, en amont des documents institutionnels. Ils ont pour ambition d'influencer leurs contenus en insistant sur l'objectif de

qualité paysagère. Cependant, ils ne couvrent pas tout le territoire puisqu'ils ne sont pas obligatoires et émanent d'une démarche volontaire. La nuance entre une charte et un plan est peu significative, bien que le second semble davantage renvoyer à un programme d'action. Dans les faits, j'ai constaté que ces documents sont parfois mal compris et/ou peu utilisés. Je reviendrai sur cet aspect en Partie III.C.

Les paysages agricoles périurbains sont visiblement oubliés des documents institutionnels. Compte tenu de toutes les définitions et caractéristiques que nous avons évoquées précédemment, je définirai moi-même le paysage agricole périurbain comme une partie de territoire directement en lisière de l'espace urbain qui accueille de nombreuses fonctionnalités autres que l'agriculture, et qu'on peine à percevoir en tant qu'unité à part entière. Le manque de considération du paysage agricole périurbain au sein des documents institutionnels révèle selon moi l'urgence d'une réflexion à ce sujet. Les ceintures maraîchères n'ont plus la force symbolique ni l'ancrage territorial qu'elles avaient autrefois, puisqu'aujourd'hui, l'agriculture est mondialisée. Les paysages agricoles périurbains ne sont donc plus uniquement ceux de l'agriculture vivrière. L'enchevêtrement des fonctions de l'espace périurbain et la multiplicité des usages ont abouti à des définitions non consensuelles, et à un faible intérêt pour ces paysages de tous les jours.

### C. CAS PARTICULIER DES PYRÉNÉES-ORIENTALES : UNE AGRICULTURE ENTRE TRADITIONS ET INFLUENCES

#### 1. Un contexte géologique qui conditionne les usages agricoles

Perpignan (préfecture du département), est une commune d'environ 120 000 habitants [9] située au niveau de la plaine du Roussillon, région historique (Figure 15). Étudier les paysages des Pyrénées-Orientales implique de s'intéresser à la formation de la chaîne pyrénéenne. Son orogénèse datée de la fin du Crétacé supérieur a provoqué l'effondrement de la plaine qui s'est

progressivement remplie de sédiments marins. Durant le Quaternaire, le fleuve de la Têt a façonné la vallée dessinant les paysages si singuliers de terrasses alluviales que l'on connaît aujourd'hui. Deux autres fleuves structurent les vallées départementales ; le Tech et l'Agly qui ruissèlent jusqu'à la plaine du Roussillon (DREAL, 2022).

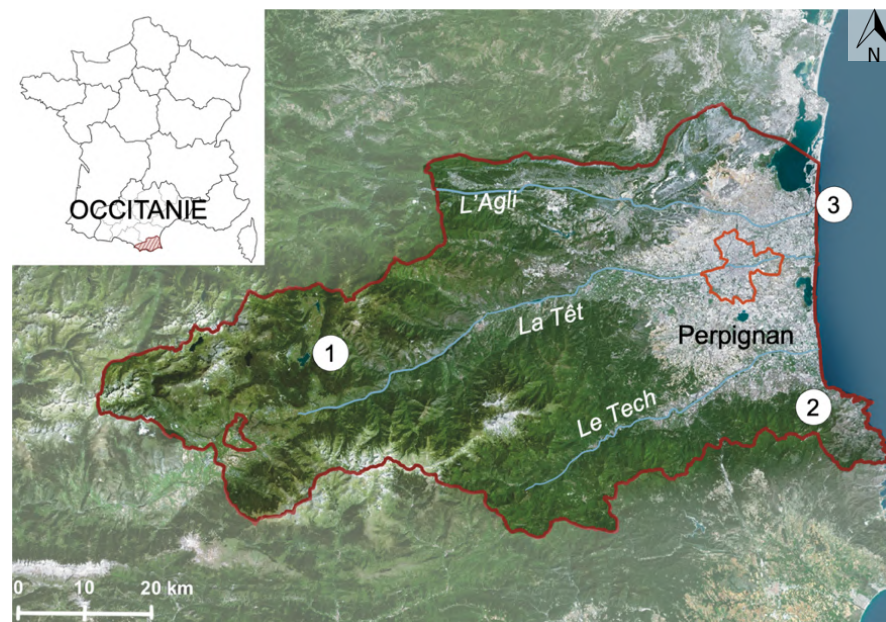


Figure 15 : Perpignan au sein de la plaine du Roussillon, d'après Géoportail et BD Topo, SIG (Cerqueira, 2023)

Les paysages des Pyrénées-Orientales offrent des contrastes saisissants d'ouest en est, marqués par des reliefs accidentés d'une part, et par un vaste cordon littoral de l'autre (Figure 16). Les fluctuations du niveau de la mer ont progressivement formé ce lido sur lequel se sont implantées les célèbres stations balnéaires de la mission Racine.





1 : Lac des Bouillouses



2 : Collioure



3 : Le Barcarès

Figure 16 : Exemples de trois types de paysages remarquables existant dans les Pyrénées-Orientales (Cerqueira, 2023)

Le bras de sable fait également office de barrage naturel retenant les eaux douces qui se sont accumulées sous la forme d'étangs en amont. Ces paysages sédimentaires fragiles sont continuellement modelés par l'érosion, exacerbée ces dernières décennies par les dégradations humaines, et notamment celle du couvert végétal.

La plaine du Roussillon bénéficie par ailleurs d'un climat méditerranéen caractérisé par des hivers doux, des automnes pluvieux, des étés chauds et secs, et une durée d'insolation élevée. La tramontane (vent froid et sec venant du nord-ouest) fait partie des vents les plus actifs et influents du département. Par ailleurs, le changement climatique contribue à l'augmentation de la température moyenne, et à une diminution générale de la pluviométrie dans cette région de France comme dans beaucoup d'autres. La plaine était déjà connue pour ses événements climatiques extrêmes (pluies torrentielles, incendies et épisodes de vents violents). Les catalans se souviennent notamment de l'Aiguat du 16 octobre 1940, un jour où de violentes inondations ont causé des dégâts matériels et humains d'une rare ampleur [10].

Au fil des siècles, les agriculteurs ont su tirer profit de la nature des sols, du relief, de l'hydrographie et du climat si spécifiques du département. Des paysages d'une forte identité culturelle sont nés de ce travail du sol. Les villages se sont établis le long des cours d'eau au sein des vallées pour utiliser au mieux la ressource en eau et la richesse des dépôts alluviaux. Les sols sablo-limoneux bien drainés se sont naturellement prêtés aux cultures maraîchères et fruitières. Les vignes sont devenues un symbole de valorisation des terres arides de terrasse.

Depuis le XIIe siècle, le partage de l'eau est minutieusement contrôlé par un réseau d'irrigation dense et hiérarchisé qui s'ajoute aux cours d'eau naturels. Le paysage architectural est justement un témoin de l'irrigation : moulins, canaux, barrages, ponts et prises d'eau ponctuent le territoire. Ces *micro-oasis* de verdure entrecoupées de haies brise-vent (cyprès, peupliers, cannes de Provence) ont donné lieu à des paysages agricoles de géométrie fine, que l'on qualifiera de « horts ».

## 2. Quel avenir pour les « horts » catalans ?

Les « horts » sont le résultat d'une agriculture jardinatoire, caractéristique des plaines irriguées catalo-majorquines. Ils reposent sur la *coltura promiscua* ; l'association de productions sur une même parcelle (Deloncle, 2004). D'origine espagnole, le mot *horts* vient du latin *hortus* qui signifie jardin. Ces jardins reposent sur un étroit parcellaire, et appartenaient autrefois aux exploitants agricoles ou à la bourgeoisie industrielle. En Espagne (mais aussi quelques fois ailleurs dans le pourtour méditerranéen) on retrouve aussi des « huertas », qui sont des cultures historiques intensives à hauts rendements [11]. Le plus bel exemple de huertas est celui de Valence qui combine des cultures vivrières (blé, maïs, légumes) et des cultures destinées à l'exportation (oignons, piments, tomates) [12]. Les serres et les tunnels sont des marqueurs de la présence de horts et de huertas. Les « mas » (du latin *mansus* qui signifie maison de campagne [13]) sont également typiques de l'architecture catalane que l'on retrouve au sein des horts. Dans le paysage, les mas se distinguent par des petites habitations en pierre entourées de terres agricoles parsemées dans le territoire, avec ou sans haies (Figure 17).

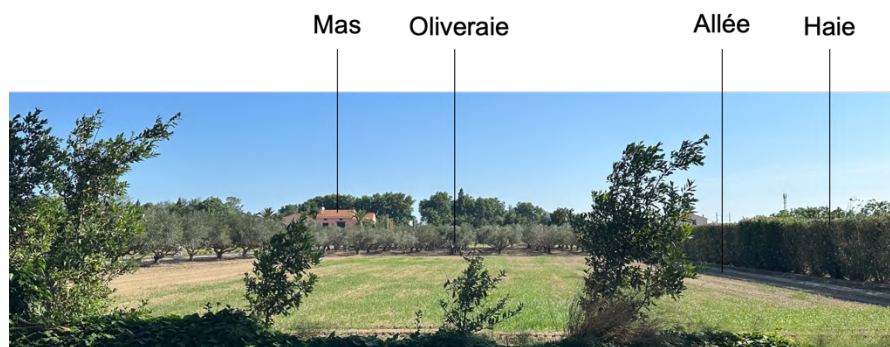


Figure 17 : Exemple d'un paysage agricole de mas, Perpignan (Cerqueira, 2023)

Horts et Huertas structurent les ceintures maraîchères des villes et villages catalans jusqu'à faire des Pyrénées-Orientales le jardin de la

France avec des cultures de primeurs. Depuis bientôt 100 ans, les premières cerises cueillies à Céret sont envoyées chaque année au Président de la République.

Aujourd'hui, les horts existent encore mais la plupart ont disparu sous l'effet de l'urbanisation. Les jardins Saint-Jacques dans l'est de Perpignan sont les seuls rescapés de la commune de Perpignan. Ils subsistent à l'érosion temporelle et forment comme un bulle agricole dans le paysage périurbain. Des générations d'agriculteurs ont cultivé ces terres et les entretiennent encore aujourd'hui (Figure 18).

Quant aux jardins familiaux, il s'agit de cultures associatives qui ont progressivement remplacé les horts dans leur structure. Les premiers ont été créés au début du XXe siècle ; on parlait alors de jardins ouvriers, qui étaient destinés à améliorer les conditions de vie des travailleurs par le contact avec la nature. En France, la FNJFC a été créée en 1898 pour assurer la gestion de ces jardins sur le territoire de manière décentralisée [14]. Aujourd'hui, chaque jardin est fédéré par une association communale, et est structuré par des petites parcelles potagères mises en valeur par des adhérents à des fins d'autoconsommation familiale. Ces jardins sont très présents au nord de l'Europe, notamment en Allemagne, et les demandes pour ce type de projets sont croissantes en périphérie des villes [15].

Perçus comme des outils de lutte contre les maux de la ville, leur rôle nourricier est parfois moins important que leurs rôles social et écologique. Pour certains, les jardins familiaux sont plutôt des outils politiques destinés à donner une dimension écologique aux programmes des élus...





500 m  
 Figure 18 : Jardins Saint-Jacques aujourd'hui et en 1950, préservés de l'urbanisation, d'après Géoportail (Cerqueira, 2023)

En termes de paysage, j'estime qu'il est difficile d'évaluer la contribution des jardins familiaux tant ils sont placés dans l'ombre. Leurs adresses ne sont généralement pas référencées sur internet, et lorsque l'on se rend sur place, on constate que les parcelles sont invisibles depuis les voies publiques, masquées par des haies végétales denses. J'ai eu notamment l'occasion de visiter ceux de Cabestany, de Saint-Nazaire et de Saint-Estève en rencontrant les présidents des associations respectives (excepté pour Saint-Nazaire) (Figure 19).



1 : Cabestany



2 : Saint-Estève



3 : Saint-Nazaire

Figure 19 : Exemples de jardins familiaux autour de Perpignan, du moins structuré au plus structuré (Cerqueira, 2023)

Je conclus de mes visites que l'initiative du jardin familial est intéressante, mais il s'agit, selon moi, d'une forme de privatisation de l'espace public voire parfois d'une uniformisation comme celle que l'on retrouve à l'échelle de nos lotissements. Les jardiniers doivent se plier à des règles très strictes quant à ce qui peut être planté et au mobilier qui peut être installé (Annexe II). Chaque parcelle bénéficie de sa petite cabane à outils en général identique d'une parcelle à l'autre. Je perçois ces espaces comme une mise en scène de

l'agriculture, qui certes, présente des intérêts sociaux et écologiques (d'autant plus que les pesticides sont interdits) non négligeables, mais s'inscrivent plus dans une démarche personnelle que sociétale.

### 3. L'influence de nouveaux paramètres qui contribuent à modifier les paysages agricoles catalans

Il est important de souligner que la question de l'eau devient aujourd'hui centrale. Les pratiques agricoles n'existent que par l'utilisation de l'eau. À noter que l'agriculture est la première consommatrice d'eau en France avec 57 % du total devant l'eau potable (Figure 20) [16].

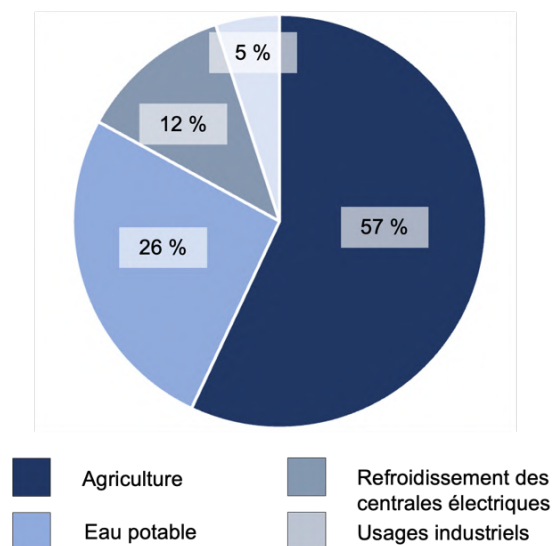


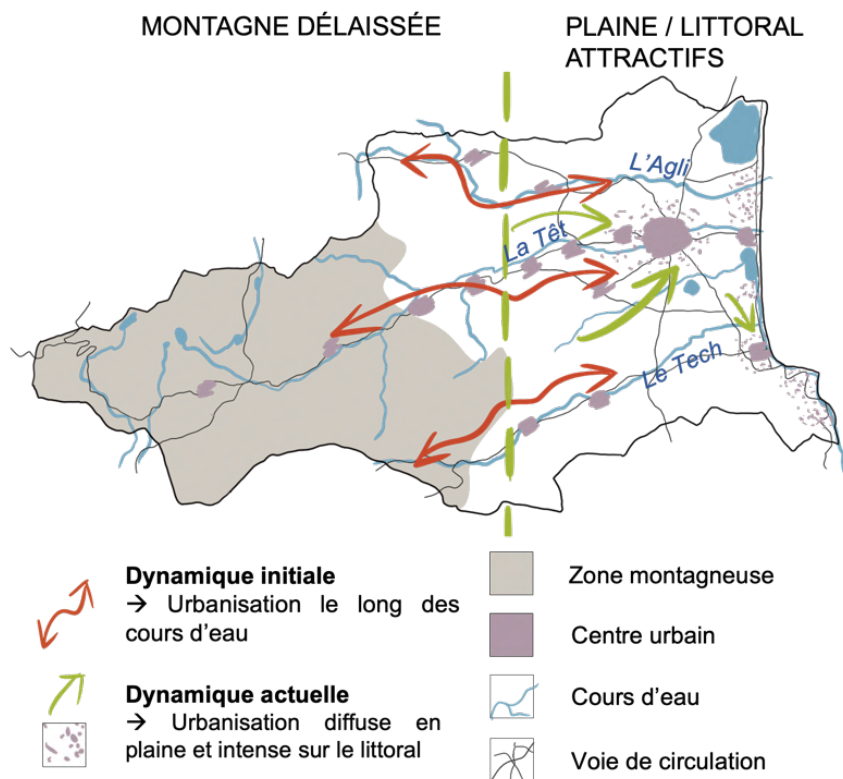
Figure 20 : Répartition de la consommation d'eau en France métropolitaine, d'après les données du SDES, 2022 (Cerqueira, 2023)

Or les épisodes de sécheresse intenses qui se multiplient ces dernières années dans les Pyrénées-Orientales (mais pas que) fragilisent la société tout entière. Lorsque l'on parle de paysages

agricoles, on fait inévitablement référence à l'eau par le fait qu'elle structure directement le paysage (canaux, fleuves et rivières) et indirectement à travers la croissance des plants. La gestion de l'eau doit donc être sérieusement repensée et une prise de conscience est nécessaire à l'échelle nationale pour que l'activité agricole perdure.

Par ailleurs, le tourisme de masse des années 60 a contribué à la mise en place d'une nouvelle dynamique spatiale : un littoral attractif et saturé l'été à l'est, et des vallées de montagne enrichies qui peinent à développer leurs activités à l'ouest (Figure 21). Dans les deux cas, les paysages agricoles subissent ce nouveau phénomène dans la mesure où l'agriculture n'est plus prioritaire. Les friches en secteur périurbain résultent de la spéculation foncière qui favorise la « cabanisation » au détriment d'une valorisation agricole (Partie III.C.). L'activité viticole a été l'une des plus affectée.

Un sentiment de banalité s'impose face à ces paysages agricoles simplifiés. Les logos publicitaires disparates et les espaces uniformes aux matériaux monochromes constituent l'actuel paysage périurbain et génèrent un état d'anxiété et d'insatisfaction pour le moins inquiétant. « Ce qui est ici pourrait être ailleurs », ou « n'importe quoi n'importe où » sont les mots d'ordre qui semblent guider l'aménagement du territoire en secteur périurbain (Berque, 2021). À cela s'ajoute la diminution du nombre d'agriculteurs due à un faible renouvellement générationnel, phénomène observable à l'échelle nationale.



des paysages agricoles périurbains se pose, en tant que premier pas vers une démarche d'action réfléchie.

Figure 21 : Schéma de comparaison des dynamiques d'urbanisation spatiales initiales et actuelles dans les Pyrénées-Orientales (Cerqueira, 2023)

Les paysages sont finalement des miroirs multidimensionnels, qui reflètent aussi bien les cultures, les traditions, que les conditions géomorphologiques du territoire. Ils sont aussi les témoins de nouvelles dynamiques que l'on peine à maîtriser et dont les conséquences sont encore incertaines, notamment dans les Pyrénées-Orientales. Le paysage illustre la complexité de notre rapport au monde. Dans ce contexte, la question d'une caractérisation



---

## II. MISE EN PLACE D'UNE MÉTHODE DE CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE : L'EXEMPLE DE PERPIGNAN

---

Dans cette partie, l'objectif est d'établir une méthode s'inscrivant dans la continuité du travail mené en amont et s'appuyant sur des données récoltées spécifiquement sur le secteur d'études. Bien qu'elle soit appliquée à la commune de Perpignan, elle pourrait être adaptée à d'autres secteurs, mais les résultats ne seraient probablement pas identiques. La méthode s'achèvera par la présentation des unités paysagères obtenues. Je précise aussi qu'il s'agit d'une méthode parmi d'autres, qui sera justifiée selon mes considérations et mes observations, mais dont les limites existent et seront détaillées dans la partie suivante (Partie III.A.).

### A. VERS UNE APPROCHE SENSIBLE DU PAYSAGE

#### 1. Qu'est-ce que « l'approche par le paysage » et quel est son lien avec l'approche sensible ?

Comme évoqué succinctement en introduction, l'utilisation croissante du terme *paysage* en aménagement du territoire a conduit à des amalgames fréquents entre paysage, environnement, nature ou même jardin. Le paysage se retrouve alors soit englobé dans un concept abstrait, soit réduit à un simple décor végétal. G. Pleissel a écrit à ce sujet : « Au nom du paysage on peut arriver à parler de tout mais pas toujours de lui. » (Aramendy *et al.*, 2000). Je souhaite donc dans un premier temps apporter mon regard sur la notion de paysage, expliciter ce que j'entends par *approche paysagère*, et souligner sa pertinence dans le contexte d'une étude sensible.

Le paysage est un terme polysémique, faisant de lui un outil riche pour déceler les nuances d'un territoire, qu'elles soient géographiques, historiques, patrimoniales, culturelles, sociales, etc. Il existe une nuance en particulier que j'estime fondamentale : celle des

perceptions. A. Roger soutient que l'art, par sa force de représentation, fait naître le paysage en « donnant à voir ». Le paysage résulterait de notre regard, et se distinguerait du *pays* par sa portée symbolique. Les lieux sont chargés non seulement d'histoire, mais aussi de mémoire et d'identité. Apprécier un paysage revient finalement à observer un lieu au prisme de notre vécu, de nos souvenirs et de ce que l'on sait du territoire. Tout le monde peut faire l'expérience du paysage, mais le paysagiste a tout particulièrement cette faculté de donner à voir par des représentations graphiques (Renard, 2017).

Par ailleurs, bien que je m'oppose à la réduction du paysage à sa seule dimension esthétique, je soutiens que cette dernière mérite une considération au moins équivalente aux autres. Oser parler du *beau*, et du caractère subjectif du paysage, est aussi une manière de comprendre le monde. Nous interagissons avec lui à travers le filtre indélébile de nos pensées, et de fait, de notre subjectivité. Néanmoins, ce n'est pas parce qu'un regard est subjectif qu'il est faux et ne doit pas être interpréter. Pour moi, le paysage est aussi une combinaison de phénomènes intangibles : un son, une odeur, une ambiance, une vision, un toucher, un souvenir, une émotion. Il est une expérience sensible avant d'être un territoire.

L'intérêt d'une approche par le paysage se retrouve dans une métaphore proposée par R. Ambroise (2018) : tout comme une maison se compose de murs porteurs et de cloisons, le paysage est structuré par certains éléments inhérents à son organisation spatiale, et par d'autres plus accessoires et susceptibles d'être retravaillés. L'approche paysagère est l'angle de travail qui permet de différencier ce qui relève de l'essence d'un territoire, de ce qui pourrait être envisagé autrement. Comme l'affirme A. Berque : « Le paysage appelle à penser et certaines idées nous viennent même du paysage », d'où l'importance de s'y intéresser (Berque, 2016).

J-P. Deffontaines (1997) a élaboré un modèle reliant le paysage à l'activité agricole qui illustre le rôle central du paysage (Annexe III). Ce dernier dévoile une organisation spatiale, et peut être un précieux vecteur de connaissance de l'activité agricole. Bien que j'aie présenté à plusieurs reprises dans ce mémoire le paysage comme un moyen vers une fin, je pense aussi qu'il peut, en lui-même être envisagé comme une « fin en soi » pour aménager un territoire.

## 2. Réalisation d'une cartographie sensible à partir de l'expérience du terrain

Notre regard est enrichi des modèles cinématographiques, artistiques, littéraires, ou publicitaires qui nous entourent, et nous permet d'interpréter ce que l'on voit (Roger, 2017). Je me suis rendue sur le terrain pour réaliser une *cartographie sensible* des paysages agricoles périurbains de Perpignan. J'ai tenté de repérer les éléments qu'une analyse satellitaire ne m'aurait pas permis d'identifier. Je précise que ce travail a été effectué en amont de la recherche bibliographique. J'ai sillonné le territoire en voiture en suivant l'itinéraire Figure 22. Un deuxième travail de terrain a été effectué plus tard et a cette fois pris la forme d'un reportage photographique, dont une partie sera présentée par la suite pour illustrer les entités paysagères (Partie II.C.).

L'objectif de cette démarche était de comprendre les relations fonctionnelles entre des éléments qui composent le paysage. L'idée était de ne pas se limiter aux parcelles agricoles mais de considérer l'ensemble de l'environnement périurbain pour en déduire son lien avec l'activité agricole. Il s'agissait d'identifier :

- Les ouvertures et fermetures paysagères (végétation, perspectives, infrastructures) ;
- Les accès (voies rapides, routes, chemins) ;
- Les activités touristiques liées au monde agricole (ventes à la ferme, panneaux publicitaires) ;

- Les exploitations agricoles en elles-mêmes (type d'agriculture, visibilité, taille des parcelles) ;
- La topographie et l'hydrographie (relief, canaux, cours d'eau) ;
- Les friches et leurs caractéristiques ;
- Les zones de transition (bordures de champs, abords d'autoroutes) ;
- Les ambiances, les bruits, les odeurs ;
- L'influence de l'urbain (importance de la voiture, des lotissements, des centres commerciaux).

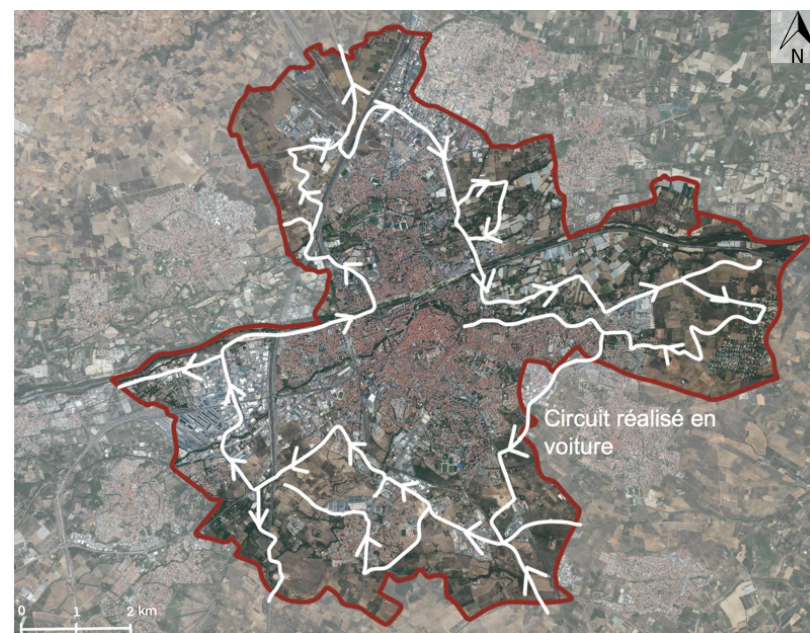


Figure 22 : Circuit réalisé en voiture dans Perpignan pour observer les paysages agricoles périurbains, d'après Géoportail et BD Topo 2023, QGIS (Cerqueira, 2023)

La carte sensible obtenue (Figure 23) dessine déjà des tendances paysagères avec des zones qui présentent certaines similitudes.

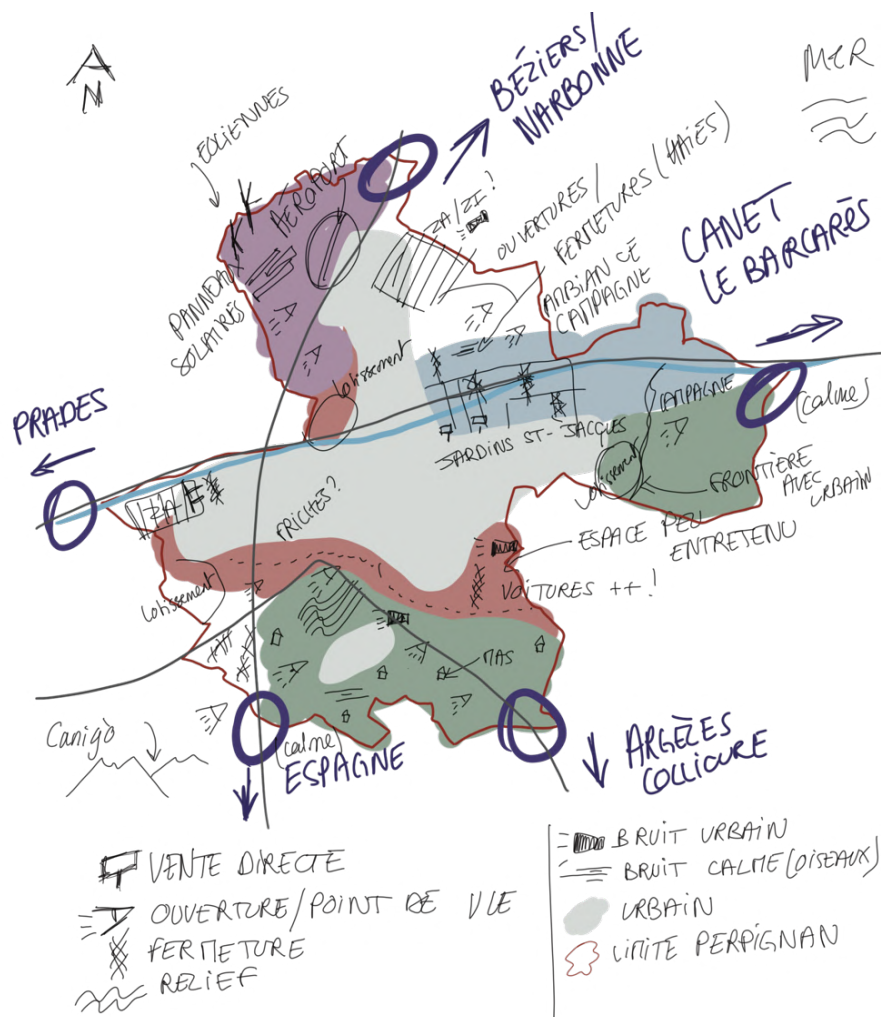


Figure 23 : Carte sensible des paysages agricoles périurbains réalisée directement sur le terrain (Cerqueira, 2023)

J'ai identifié par des couleurs les secteurs présentant des similitudes. La zone violette est celle d'un paysage agricole « technologique » :

éoliennes, panneaux solaires, champs ouverts de vignes et de vergers. Les zones vertes présentent aussi des paysages agricoles plutôt ouverts, et offrent de belles perspectives sur le Canigò. Quelques mas ponctuent le paysage. L'ensemble (vert et violet) est globalement plutôt accessible avec de nombreux chemins piétons. Depuis les entrées au sud, j'ai remarqué des paysages agricoles entretenus, mis en valeur et offrant une ambiance de campagne très calme (bruits d'oiseaux, vent).

La zone bleue est, quant à elle, plutôt « fermée » par de nombreuses haies et des cheminements peu nombreux. Les perspectives sont presque inexistantes. On ressent la dimension productive de l'espace agricole à travers la lecture paysagère : vente directe, tracteurs, serres, canaux d'irrigation. L'ensemble semble bien intégré à l'espace urbain avec des accès aux pépinières et aux marchés valorisés pour attirer les non-ruraux. J'ai perçu l'identité des jardins Saint-Jacques avant même d'avoir effectué le travail bibliographique.

Enfin, la zone rouge est celle qui présente finalement le moins de marqueurs de l'agriculture. Les friches dominent le paysage agricole : déchetterie sauvage, campements de gens du voyage. Les voies ferrées, autoroutes, et zones industrielles semblent progressivement phagocytter ces espaces oubliés. Le paysage sonore est très symbolique : bruits de voitures, de trains, d'usines. La végétation est spontanée (ronces, graminées), et des barbelés tentent parfois de contenir l'ensemble. Quelques cultures se démarquent néanmoins par endroits (vignes, maraîchage). Ces premiers éléments d'analyse seront approfondis dans la suite du mémoire. J'ai également décidé de croiser mon regard avec celui d'autres acteurs du territoire.

### 3. Les nuances apportées par les échanges avec des acteurs locaux

Selon A. Berque (2016), il existe trois niveaux de la vie d'un paysage : celui de la nature (géologie, évolution, saisonnalité), celui de la société (histoire relative à l'humanité), et celui d'une personne



(contemplation du paysage avec ou sans représentations). Les enquêtes de terrain permettent, à mon sens, d'affiner l'ensemble de ces trois niveaux de vie du paysage, en particulier celui des représentations.

Les échanges ont eu lieu tout au long de mon stage et m'ont permis de comprendre certaines influences qui expliquent les paysages que l'on observe et les perceptions que les acteurs se font du paysage.

Durant mes six mois de stages au CAUE, j'ai démarché plusieurs acteurs territoriaux mais nombreux sont ceux qui n'ont pas donné suite à mes relances (chambre d'agriculture, mairies, services départementaux). J'ai finalement eu l'occasion d'échanger avec le directeur de la SAFER à Perpignan, un ancien salarié de la FNJFC, deux présidents d'associations de jardins familiaux, trois agriculteurs, deux résidents de Perpignan issus du milieu agricole et deux résidents n'ayant pas de lien avec le milieu agricole. Le format adopté était celui du questionnaire semi-directif. Il s'agissait de repérer dans le discours des éléments marquants, des difficultés, des incompréhensions, des ambitions, etc. J'ai plus ou moins guidé les échanges en fonction des facilités d'expression de chacun. Voici un résumé de quelques résultats obtenus concernant notamment le lien entre agriculture et périurbain (Tableau 2). Les résultats des échanges avec les autres acteurs ont été réutilisés à d'autres moments dans le mémoire. Des tableaux détaillés avec les questions posées pour chaque personne figurent en Annexe IV.

Le faible nombre de personnes interrogées ne me permet pas d'évaluer des tendances très précises ni de réaliser des graphiques interprétatifs. Cependant, ces échanges ont apporté des nuances supplémentaires à ma réflexion en tant que paysagiste. J'ai pris conscience du fait que les mots *paysage* et *périurbain* sont souvent inconnus ou mal compris. Les agriculteurs ne saisissent pas non plus la nuance entre agriculture rurale et périurbaine.

Tableau 2 : Résumé des principaux échanges avec les interrogés (Cerqueira, 2023)

	Pour l'agriculture, avantages contact avec la ville	Pour l'agriculture, inconvénients contact avec la ville	Le paysage c'est...	Le périurbain c'est...
<b>Agriculteur (1)</b>	Aucun	Vols, dégradations	« Le Canigo par exemple. »	Ne sait pas
<b>Agriculteur (2)</b>	Aucun	Construction de lotissements	« Les îles paradisiaques qu'on voit à la télé là. »	Ne sait pas
<b>Agriculteur (3)</b>	Aucun	Pas de reconnaissance du métier, pas de respect pour les machines	« C'est une question piège ? Un paysagiste il fait les jardins c'est tout ce que je sais. »	« C'est là où on est je crois. »
<b>Résident jardins S-J (1)</b>	Aucun	Pas de compréhension, volonté de bio à tout prix	« La campagne, la nature quoi. »	« C'est ici, ni la ville ni la campagne. »
<b>Résident jardins S-J (2)</b>	Vente de légumes et fruits frais	« Les gens pas d'ici rachètent les mas mais ils entretiennent pas la parcelle qui va avec, donc l'agriculture disparaît. »	« Ici c'est clairement l'agriculture, mais plus loin la ville a tout détruit. »	« Les maisons lotissements, les centres commerciaux tout ça c'est du périurbain. »
<b>Citadin (1)</b>	Vendre des produits directement sur place, gagner plus d'argent	Ne sait pas	« C'est les lieux spéciaux, touristiques. »	« Autour des villes. »
<b>Citadin (2)</b>	Diversifier leur activité	La concurrence avec les supermarchés	« Ça dépend, le paysage agricole, urbain, rural, remarquable. »	« Les banlieues, les supermarchés, les entreprises. »

De plus, la proximité avec la ville semble davantage être un inconvénient qu'un atout : « Y'a des petits malins qui volent alors je mets des haies ou des grillages. » - Agriculteur (1). Le manque d'eau, l'administratif et le faible nombre d'agriculteurs figurent parmi les principaux freins à l'agriculture selon eux. D'autres questions ont parfois été posées en ouverture concernant le changement climatique. Il en résulte une faible connaissance du sujet pour certains voire un sentiment d'impuissance pour d'autres : « Je comprends tous ces jeunes qui ne veulent pas d'enfants. » - Citadin (2). En somme, ce travail m'a prouvé que les relations entre citadins et agriculteurs sont fragiles et que beaucoup de notions sur les paysages agricoles périurbains ne sont pas comprises. Pour beaucoup, l'avenir est incertain et inquiétant.

Ces résultats sont, selon moi, symptomatiques d'une société « moralement malade », parce qu'elle ne sait pas « relationner » (pour faire référence à qui est explicité à la fin du livre d'Olivier Clerc (2023)). Je pense qu'il est urgent de permettre aux acteurs du territoire de première ligne de s'exprimer et d'être écoutés. Aucun projet de territoire (par essence, collectif) ne sera durable si les peurs de chacun ne se sont pas levées et si les ressentis ne sont pas pris en compte. La subjectivité n'est, certes, ni quantifiable ni mesurable, mais elle insuffle la créativité, stimule l'imaginaire et apporte de la nuance. L'« intersubjectivité » est celle qui pourrait donner vie aux projets de territoire ; à condition de lui donner l'opportunité d'exister.

## B. L'UTILISATION DE LA TÉLÉDÉTECTION POUR UNE ANALYSE STATISTIQUE DU PAYSAGE

### 1. La détermination du périmètre d'étude

Outre la dimension subjective essentielle, la configuration spatiale d'un paysage agricole implique aussi des caractéristiques physiques. J'ai voulu mettre en évidence des relations entre plusieurs composantes « non-sensibles » du paysage, cette-fois mesurables. La télédétection désigne les méthodes qui permettent de déterminer

les propriétés d'un objet d'étude grâce à l'utilisation d'instruments de mesure ou d'analyse, sans entrer directement en contact avec lui [17]. L'exemple de télédétection le plus courant est la photographie. Je me limiterai exclusivement ici à la photographie satellitaire et aux données SIG puisque les photographies de terrain seront utilisées pour illustrer les entités et vérifier la conformité des données satellitaires (Partie II.C.).

Il m'a fallu choisir un périmètre de collecte de données à une échelle assez fine pour observer des changements paysagers au sein de la commune, mais me permettant tout de même d'avoir une vision d'ensemble. En réalité, un paysage agricole devrait s'étudier à plusieurs échelles : celle de la parcelle, celle de l'exploitation, et celle du grand paysage, qui est l'agrégation de plusieurs exploitations (Sanz, 2013). Dans le cadre limité du mémoire, j'ai décidé de m'intéresser exclusivement à cette dernière échelle que j'estime plus proche de la notion de paysage que je tente d'exploiter ici, bien qu'il aurait fallu compléter ce travail par des analyses plus approfondies (qui « font » aussi *paysage*). Comme illustré Partie I., le paysage agricole périurbain implique aussi de ne pas se limiter à la dimension agricole mais de mettre en évidence des relations avec des éléments qui relèvent de l'urbain.

J'ai choisi d'utiliser les sections cadastrales de Perpignan pour la collecte de données. J'aurais également pu quadriller la commune de façon plus géométrique et arbitraire, mais j'ai choisi ce découpage, car il s'appuie malgré tout sur des éléments géographiques ou géologiques existants qui peuvent être, à mon sens, marqueurs de limites paysagères (routes historiques, cours d'eau, relief, etc.). Il s'agissait consécutivement de soustraire les sections profondément urbaines pour ne sélectionner que les sections agricoles du secteur périurbain (en faisant l'hypothèse que ce qui n'est pas urbain relève du périurbain et non du milieu rural, ce qui semble être plutôt approprié ici, Perpignan n'étant pas une commune rurale).

Pour cela, j'ai utilisé les cartes d'occupation des sols de 1990 et de 2012. Cette analyse diachronique (Figure 24) était intéressante pour repérer les sections qui ont changé d'usage des sols et celles qui ont été sujettes à l'étalement urbain (ces sections serviront de test pour la suite). Les codes des sections n'étant qu'arbitraires, j'ai numéroté chacune des sections de 1 à 60 pour faciliter la récolte et le traitement des données (Figure 25).

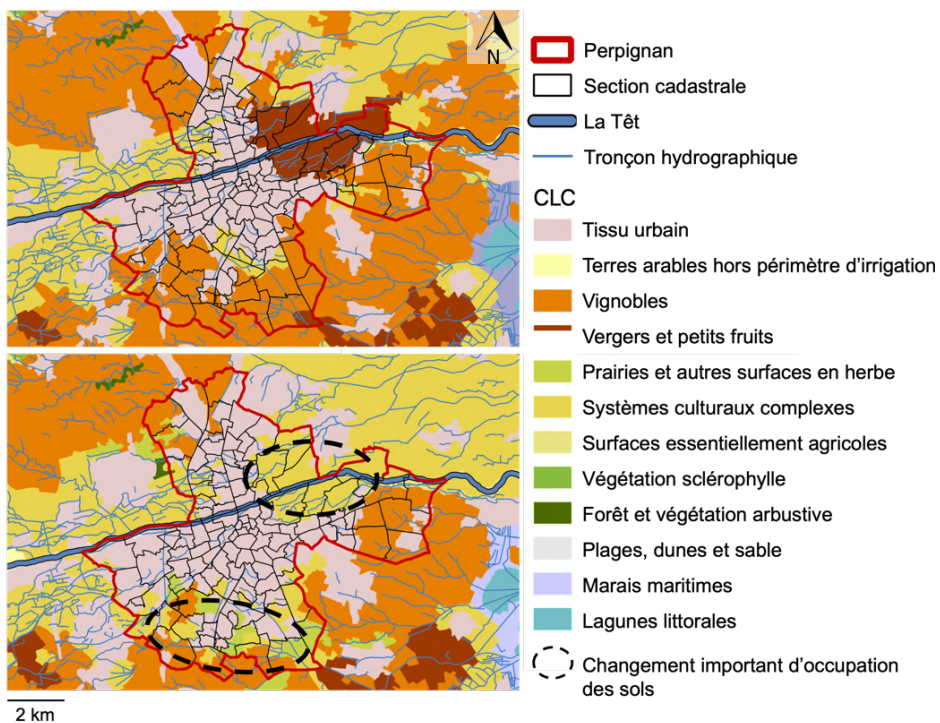


Figure 24 : Occupation des sols en 1990 (haut) et en 2012 illustrant les principaux changements, d'après CLC 1990 et 2012, QGIS (Cerqueira, 2023)

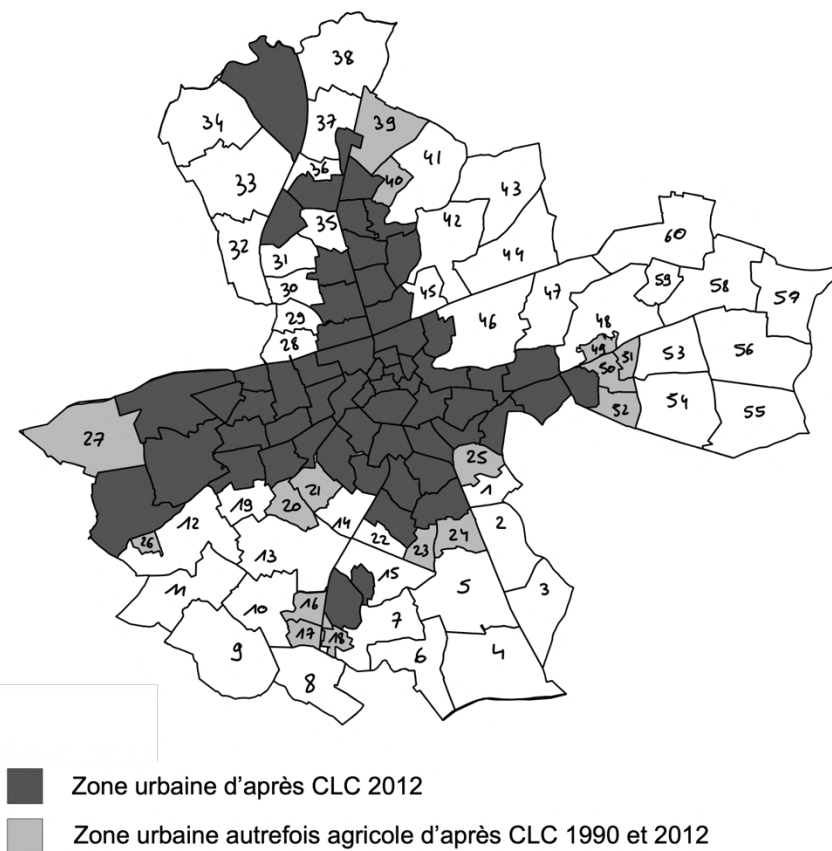


Figure 25 : Sections choisies pour la collecte des données (Cerqueira, 2023)

## 2. Le choix des variables

Grâce au travail bibliographique et à l'analyse de terrain, j'ai pu identifier une vingtaine de variables (qualitatives et quantitatives) permettant de décrire le paysage agricole périurbain selon trois aspects :



- **Agroécologique** : relatif aux éléments écologiques et aux types de culture (type de sols dominants, cultures, microrelief, présence de haies, cours d'eau, etc.) ;
- **Architectural** : relatif au bâti, aux infrastructures, aux voies de circulation (bâtiments historiques, serres, autoroutes, infrastructures de loisirs, industries, zones d'activité, lotissements, etc.) ;
- **Socio-économique et culturel** : relatifs aux éléments caractéristiques d'une relation entre la société et le paysage (distance au centre-ville, marchés locaux, jardins familiaux, cabanisation, etc.).

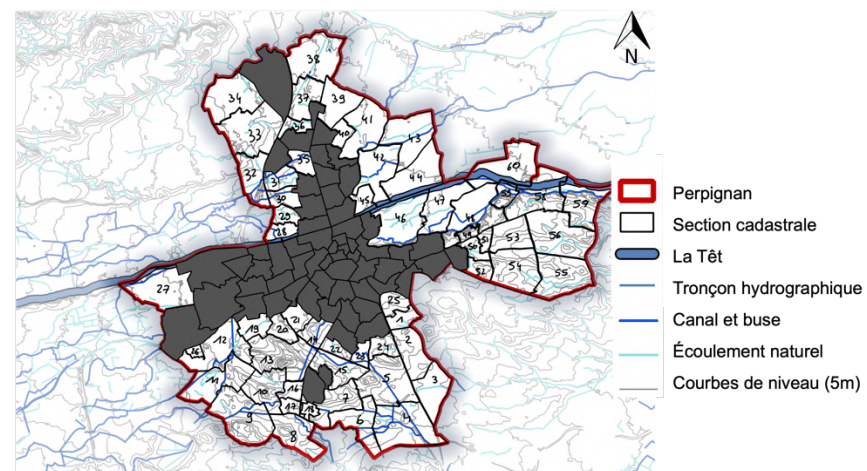
D'autres variables ont été regroupées dans une dernière catégorie annexe intitulée : « **Administratif** : relatif aux caractéristiques de la section (zonage PLU, part de parcelles agricoles sur la section, etc.) ». L'ensemble des variables est disponible en Annexe V.

L'objectif est de tenter « d'objectiver » le paysage. Il ne s'agit pas d'espérer lever toutes les subtilités du paysage agricole périurbain, mais simplement de déterminer les corrélations pas toujours évidentes qui pourraient exister entre certains paramètres qui relèvent du paysage. L'hypothèse de départ est que les variables choisies expliquent en partie l'organisation spatiale du paysage agricole périurbain. La seconde hypothèse est qu'il est possible de regrouper ces éléments en entités paysagères. Je pense effectivement que certains motifs se répètent dans le paysage et sont induits par des phénomènes observables. Tout l'objet de cette partie est de chercher à obtenir des entités caractéristiques. À noter qu'un travail de synthèse des deux approches (sensible et statistique) sera proposé Partie II.C. et sera considéré comme le résultat de la caractérisation.

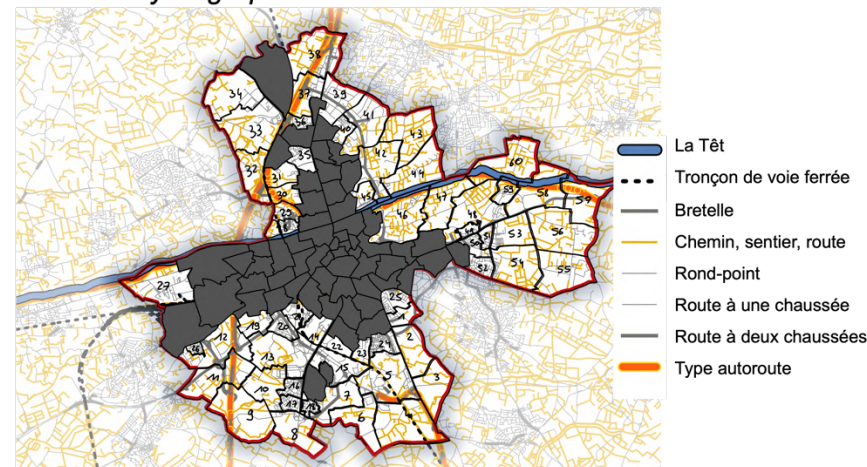
### 3. La collecte des données

Pour collecter les données sur chaque section (60 au total), j'ai réalisé un ensemble de cartes sous SIG dont deux sont illustrées ici (Figure 26) (le reste est disponible en Annexe VI). L'exercice était très

chronophage, d'autant plus qu'à ce stade du travail, il ne m'était pas possible d'avoir une vision d'ensemble sur le traitement des résultats.



Relief et hydrographie



Voies de circulation

2 km  
Figure 26 : Exemples de cartes réalisées sous SIG avec QGIS pour la collecte de données, d'après BD Topo 2023 (Cerqueira, 2023)

Les données ont été récoltées pour chaque section à l'aide des différentes cartes et mises en forme dans un tableau Excel pour faciliter l'interprétation des résultats.

### C. L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS RÉVÈLENT TROIS ENTITÉS PAYSAGÈRES

#### 1. La méthode statistique d'ACM pour établir des « clusters »

En statistique, l'Analyse en Composantes Multiples (ACM) est une méthode utilisée pour déterminer des associations entre des variables qualitatives. Elle permet également d'identifier des sous-groupes d'individus (ici, les individus sont les sections). On parle alors de classification sous forme de « clusters » (ici, les clusters sont les bases des futures entités). L'ACM facilite la compréhension globale de données multidimensionnelles en les projetant sur un espace de dimensions réduites (appelées « axes »). Le processus de classification est particulièrement intéressant dans le cadre d'une caractérisation paysagère puisque l'objectif est d'établir des entités présentant des caractéristiques similaires.

Pour réaliser ce travail, j'ai utilisé le logiciel RStudio et l'interface graphique Factoshiny développée par F. Husson qui permet de représenter de façon interactive les graphiques issus de l'ACM [18]. Dans un premier temps, j'ai dû retravailler mon jeu de données de manière à créer des modalités pour chaque variable (qui correspondent aux valeurs possibles pour chaque variable) (Annexe VII). Le tableau retravaillé par R compte 92 variables, chaque modalité étant devenue une variable à son tour.

J'ai réalisé l'ACM, puis utilisé les coordonnées des individus sur les axes pour initier la classification. L'ACM m'a permis d'avoir une idée de l'inertie totale du jeu de données. Les deux premiers axes expriment seulement 20,5 % de l'inertie totale, ce qui explique que plusieurs dimensions sont nécessaires à une prise en compte totale des données (j'en utiliserai six pour la classification, ce qui permet de

représenter environ 45 % de l'information et reste « possible » à appréhender). Il est également possible de sélectionner manuellement certaines variables en leur indiquant une plus forte contribution, et permettre ainsi de réduire les données qui contribuent à la formation des axes. Cela est très utile lorsque l'on connaît à l'avance l'importance des variables. Or ce n'est pas mon cas ici ; je fais l'hypothèse que toutes mes variables contribuent de la même manière à la formation des axes. L'objectif est surtout d'identifier des clusters d'individus et de comprendre les modalités qui les relie.

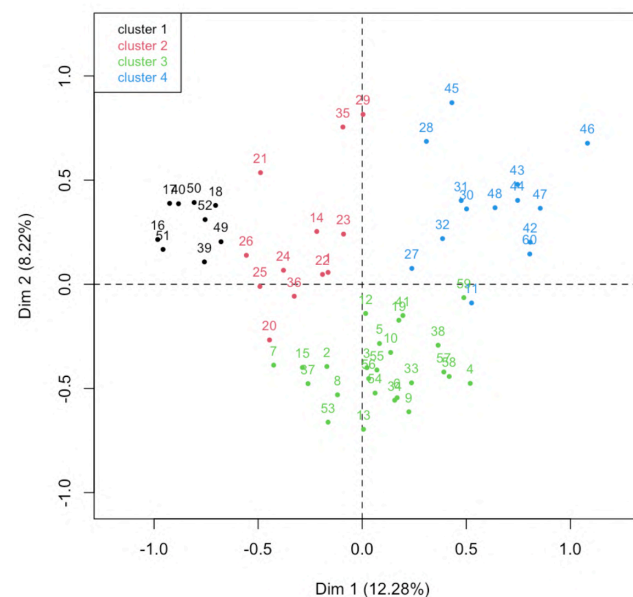


Figure 27 : Résultat de la classification illustrant les individus de chaque clusters ainsi que la répartition des clusters, d'après Factoshiny (Cerqueira, 2023)

Pour la classification, j'ai décidé de représenter quatre classes d'individus. Ce choix me semble être un bon compromis entre minimisation de la perte d'inertie et représentation de l'information. Sur la Figure 27, on constate que les individus sont bien réunis en



groupes distincts (à l'exception de quelques individus tels que les sections 20, 7 et 59, 11 qui doivent présenter des similitudes). Le cluster 1 (test) est bien isolé du reste des sections ce qui est cohérent puisqu'il présente peu de modalités communes avec les autres clusters (sections urbaines anciennement agricoles). Sur Factoshiny, chaque classe est décrite selon ses modalités les plus significatives. J'ai résumé dans le Tableau 3 les modalités les plus représentatives de chaque cluster. La Figure 28 localise les sections par couleur en fonction du cluster d'appartenance. Ces résultats seront interprétés par la suite.

Tableau 3 : Résumé des principales modalités qui caractérisent chaque cluster, de la plus significative (haut) à la moins significative, d'après Factoshiny (Cerqueira, 2023)

Cluster 1 (test)	Cluster 2	Cluster 3	Cluster 4
Pas de haies	Proche du centre-ville	CLC 1990 : Vignobles	Alluvions récents
Pas de parcelles agricoles	Peu de parcelles agricoles	CLC 2012 : Vignobles	Serres
PLU : zone urbaine assez dense	Pas de serres	Grandes parcelles agricoles	Vente directe
Pas de serres	Jardins familiaux	Eloigné du centre-ville	CLC 1990 : Vergers
CLC 2012 : Urbain exclusivement	Infrastructures de loisirs	Micro-relief : légère pente	CLC 2012 : Systèmes culturaux et parcellaires complexes
	Voie ferrée	Domaines/mas	Zone inondable
			Haies +++
			Petites parcelles agricoles
			Canaux irrigation
			Cabanisation
			Micro-relief : plat

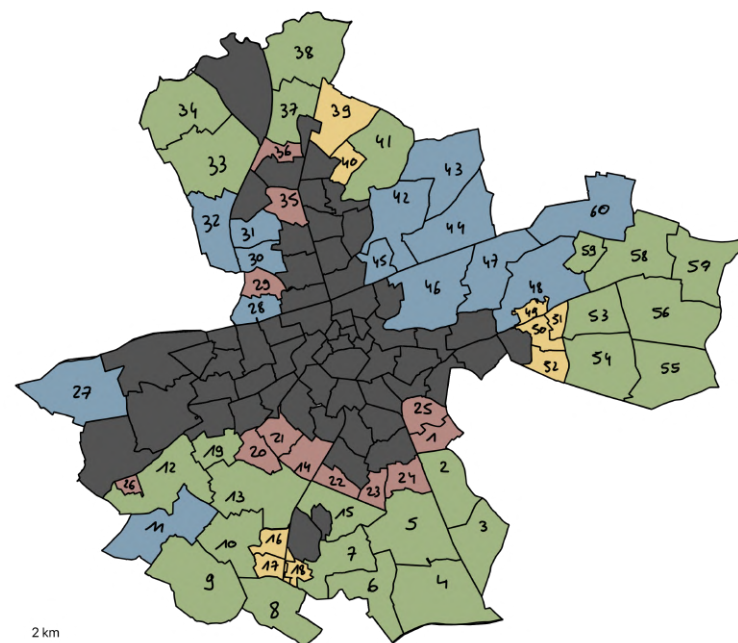


Figure 28 : Localisation des quatre clusters obtenus à l'issue de la classification (Cerqueira, 2023)

## *2. Un travail de synthèse pour déterminer les entités paysagères*

L'analyse statistique a nettement facilité le processus de caractérisation. Il s'agissait ensuite de créer des entités paysagères en s'appuyant la classification obtenue. Les caractéristiques de chaque entité paysagère sont une combinaison des modalités obtenues avec R et de celles que j'ai déterminées sur le terrain.

### **a. L'effacée : représentative du cluster 2**

Si je devais décrire en un mot cette entité, j'utiliserais celui d'« effacement ». Ce paysage se retrouve principalement en lisière du centre urbain. Autrefois bien représentatif des horts, ce paysage a aujourd'hui perdu ses dimensions productives et sociales, et témoigne d'une déprise agricole prononcée ; les cultures se font rares et semblent peu à peu céder leur place aux friches agricoles (Figure 29, Figure 30). Sur le terrain, l'ensemble paraît mis à l'écart de la ruralité comme du développement urbain. La voiture semble avoir pris contrôle du paysage sonore. Par endroits, des tas d'ordures émaillent les sentiers piétons et donnent l'impression d'un paysage de décharge sauvage qui semble consciemment ignoré. Les jardins familiaux ou partagés apparaissent là comme des « pansements agricoles » sur une forme d'« hémorragie paysagère ». En somme, il s'agit là selon moi d'un paysage victime d'un manque de considération. Les friches présentent des intérêts écologiques, et pourraient être des lieux de qualité paysagère si elles étaient mises en valeur en tant que telles et non couvertes d'ordures. Je pense qu'une sérieuse réflexion devrait être menée du côté de l'action publique sur ces paysages fragiles au potentiel agricole sous-estimé.



Jardins partagés, peu entretenus



Friche agricole (graminées)



Jardin familial



Friche agricole (prairie)

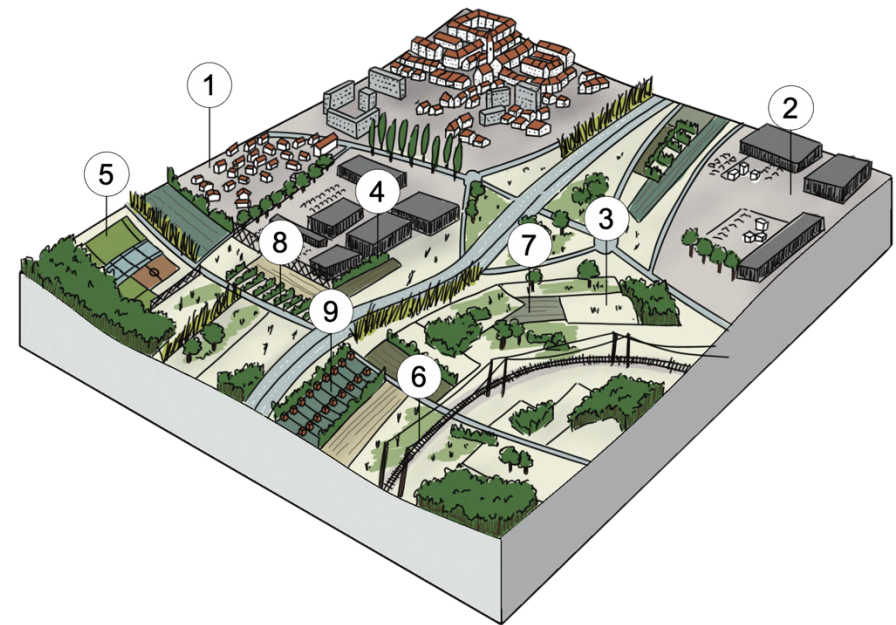


Déchèterie sauvage



Friche agricole (ronces, arbustes, graminées)

Figure 29 : Photographies prises sur le terrain illustrant les caractéristiques de l'entité « l'effacée » (Cerqueira, 2023)



**Principaux marqueurs paysagers :**

+ Présent



- 1 : Lotissement/extension urbaine
- 2 : Centre commercial et/ou zone d'activité
- 3 : Friche agricole
- 4 : Grillage ou haie libre
- 5 : Terrain de loisirs
- 6 : Voie ferrée
- 7 : **Culture diverse sur l'espace restant**
- 8 : **Jardin partagé** et/ou cabanisation
- 9 : **Jardin familial**

**Marqueurs de l'agriculture**

Figure 30 : Représentation schématique des principales caractéristiques paysagères de l'entité « l'effacée » (Cerqueira, 2023)

### **b. L'opportuniste : représentative du cluster 3**

Cette entité se définit par son ouverture. Les parcelles agricoles sont grandes, souvent composées de vignes et de vergers, notamment d'oliviers. Les familles agricoles représentées ici sont les « innovantes » et les « indépendantes ». Ces terres sont celles d'anciens vignobles sur lesquelles le microrelief se fait sentir et offre des perspectives très intéressantes sur le relief pyrénéen et notamment le massif du Canigò (Figure 31, Figure 32).

Sur le terrain, je me suis sentie prise d'un sentiment de campagne tel que décrit en début de mémoire, et je n'ai que peu ressenti la présence de l'urbain. Ce paysage est ponctué d'anciens mas restaurés en hôtels ou restaurants visant à valoriser les produits agricoles. On y retrouve les traditionnelles allées de platanes centenaires en bord de route ou structurant les accès aux propriétés privées. L'ensemble est souvent accessible aux piétons par des sentiers ouverts et entretenus. On comprend ici la volonté des agriculteurs de valoriser leur savoir-faire en s'appuyant sur des éléments traditionnels mais aussi sur les nouveautés du secteur tertiaire. Les multiples centres équestres et haras en témoignent et s'insèrent tout à fait dans l'ambiance rurale qui se dégage des lieux. Par endroits, l'énergie verte structure les parcelles par des panneaux solaires et quelques éoliennes, à travers lesquels sont implantées des cultures particulières (fleurs, aromates) ; ce paysage peut être celui de l'opportunité. Il s'agit selon moi d'un paysage qui pourrait à l'avenir facilement conserver sa dimension de production agricole, mais aussi être support de développement de nouvelles activités, sans que cela n'altère l'identité des lieux. Il conviendrait cependant de rester vigilant sur la manière dont ces nouveaux éléments viennent composer avec l'existant. Le risque est celui d'un « brouhaha visuel », d'une superposition d'éléments ne raisonnant pas les uns avec les autres.





Mas et vignes



Agrivoltisme



Centre équestre donnant sur la vigne



Chemin ouvert sur la vigne

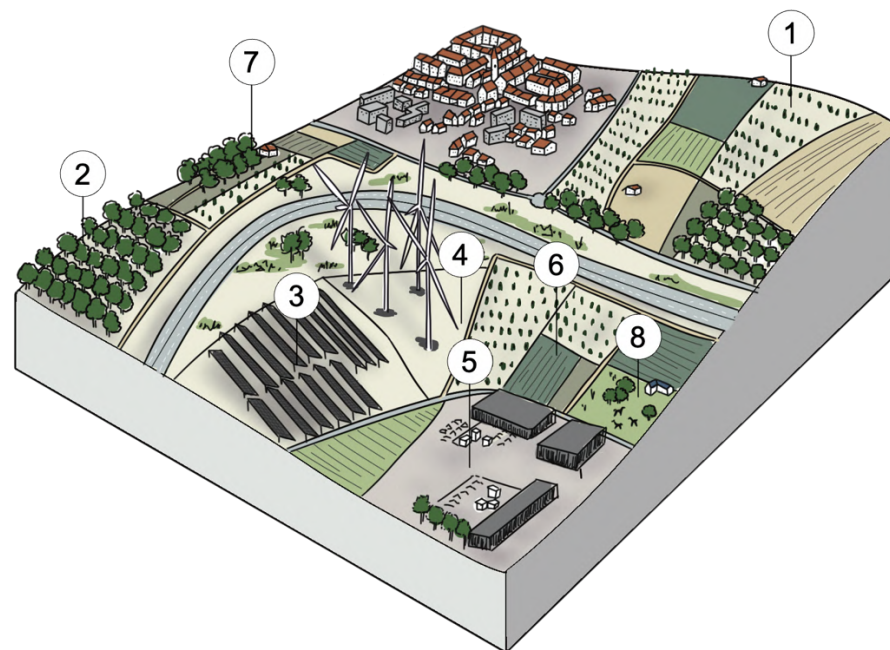


Mas



Futurs vergers

Figure 31 : Photographies prises sur le terrain illustrant les caractéristiques de l'entité « l'opportuniste » (Cerqueira, 2023)



**Principaux marqueurs paysagers :**

+ Présent



- 1 : Vigne sur pente moyenne
- 2 : Arboriculture (essentiellement pêchers, oliviers)
- 3 : Champ de panneaux solaires (avec parfois agrivoltisme)
- 4 : Champ d'éoliennes
- 5 : Centre commercial et/ou zone d'activité
- 6 : Maraichage sur des parcelles de taille moyenne
- 7 : Mas traditionnel avec ou sans allée de platanes
- 8 : Centre équestre/domaine

**Marqueurs de l'agriculture**

Figure 32 : Représentation schématique des principales caractéristiques paysagères de l'entité « l'opportuniste » (Cerqueira, 2023)

### **c. L'identitaire : représentative du cluster 4**

On retrouve dans cette entité les paysages agricoles des traditionnels jardins Saint-Jacques. D'autres sections au bord des cours d'eau, présentent des caractéristiques similaires. Si l'on reprend les familles d'agriculture périurbaine proposées par P. Donadieu, on retrouve à travers ces paysages les « héritières ». Les sols d'alluvions et le réseau d'irrigation ont favorisé le développement de l'agriculture traditionnelle de horts. Ce paysage est dominé par des marqueurs forts : serres et tunnels, haies brise-vents (majoritairement des cannes de Provence, des cyprès et des peupliers), vergers et cultures légumières. Les parcelles sont assez petites et les haies referment souvent les ouvertures paysagères, offrant un caractère intimiste à l'ensemble. L'objectif de production est clairement affiché et ressort dans le paysage (panneaux de vente directe). On y retrouve néanmoins des parcelles « cabanisées », sur lesquelles l'agriculture est en recul face aux terrains de loisirs et autres formes de privatisation de l'espace (Partie III.B.). Cela peut s'expliquer par le mitage parcellaire qui est très réduit par endroits étant donné le passé agricole de la ceinture périurbaine, qui a été conservé dans ces sections. Des centres commerciaux et zones industrielles commencent aussi à grignoter les terres périurbaines à proximité de ces paysages identitaires, mais on comprend tout de même la volonté de la commune de préserver ces poumons agricoles.

L'ensemble témoigne d'une agriculture stable profitant de sa proximité avec l'urbain pour développer la vente directe et entretenir des liens historiques forts avec le monde citoyen. Ces paysages se retrouvent aujourd'hui en confrontation immédiate avec d'autres usages qui peuvent, à terme, fragiliser cette identité alors qu'il serait important de la conserver selon moi. L'identité permet l'attachement ; elle reflète les mémoires et l'histoire d'un lieu. Lorsque l'on retrouve cette force dans un paysage, il est essentiel d'en avoir conscience. Ici, les paysages ont une forte valeur patrimoniale (Figure 33, Figure 34).





Route bordée de haies libres



Marqueur irrigation : barrage



Panneau vente directe



Mas et maraîchage pleine terre

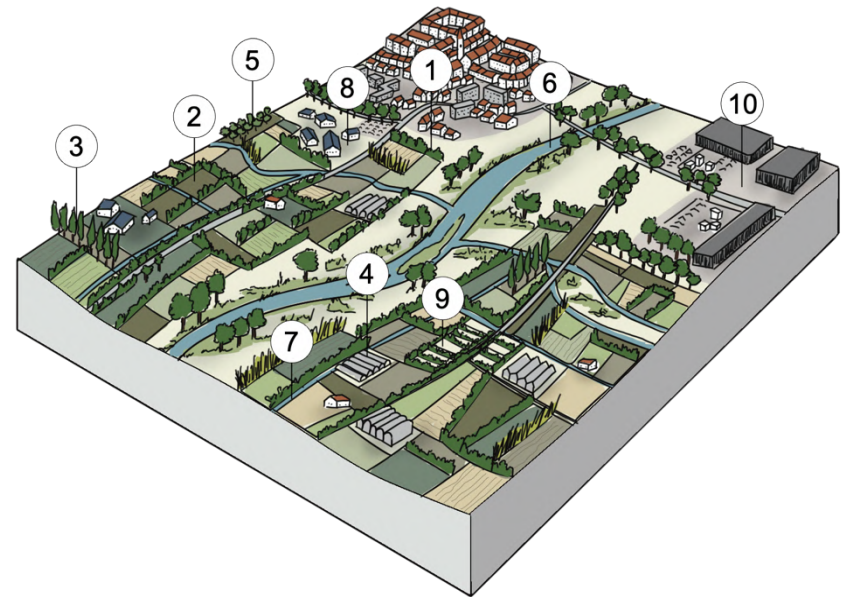


Serres



Culture de plantes en pot

Figure 33 : Photographies prises sur le terrain illustrant les caractéristiques de l'entité « l'identitaire » (Cerqueira, 2023)



**Principaux marqueurs paysagers :**

+ Présent



- 1 : Haie formelle, taillée, souvent persistantes
- 2 : **Maraîchage en pleine terre sur des petites parcelles**
- 3 : Haie brise-vent (cyprès, peupliers, ou cannes de Provence)
- 4 : **Serre ou tunnel**
- 5 : **Arboriculture (essentiellement des fruitiers)**
- 6 : Rivière ou cours d'eau
- 7 : Canal
- 8 : Vente directe au contact avec l'urbain
- 9 : Jardin partagé et/ou cabanisation
- 10 : Centre commercial

**Marqueurs de l'agriculture**

Figure 34 : Représentation schématique des principales caractéristiques paysagères de l'entité « l'identitaire » (Cerqueira, 2023)



#### d. Entité test : la convoité, représentative du cluster 1

Cette entité est celle de l'urbain. Les sections intégrées à cette entité sont toutes des sections aujourd'hui exclusivement urbaines mais qui présentaient autrefois de l'agriculture (Figure 35). Ces sections ne comportent pas de parcelles agricoles, et ont toutes des caractéristiques urbaines plus ou moins similaires. Je voulais simplement m'assurer qu'elles se retrouveraient bien dans un cluster identique et distinct des autres pour valider le modèle statistique (ce qui est bien le cas). Aucun bloc diagramme n'a été réalisé pour cette section puisqu'elle ne concerne pas directement les paysages agricoles périurbains. Le paysage de cette entité test est celui du lotissement, de la zone industrielle ou du centre commercial. Il côtoie directement celui de l'agriculture périurbaine mais n'en présente plus aucun marqueur (si ce n'est quelques friches par endroit en attente d'urbanisation). L'objectif ZAN porté par la loi Climat et Résilience pour les années à venir empêchera probablement que d'autres sections périurbaines agricoles ne « subissent » cette même transformation.

Le Tableau 4 compare les quatre entités décrites précédemment et fait office de synthèse pour cette Partie II de caractérisation paysagère. Chacune de ces entités présente des caractéristiques différentes et, par conséquent, des enjeux qui lui sont propres.



1950 : parcelles agricoles à proximité du centre urbain




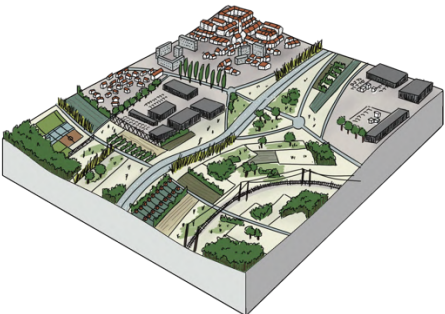
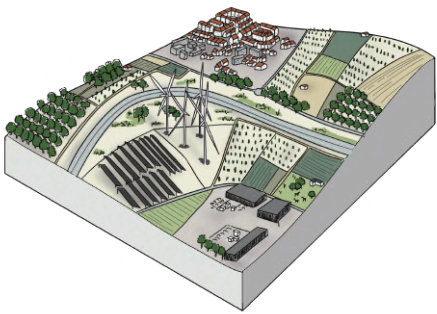
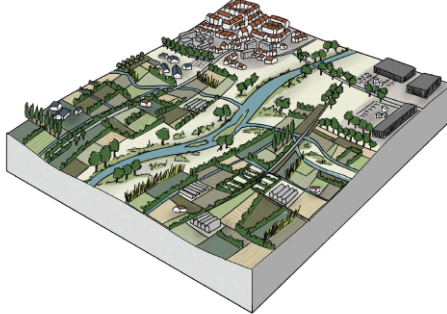


2021 : parcelles agricoles devenues urbaines

100 m

Figure 35 : Phénomène d'urbanisation sur les parcelles agricoles périurbaines entre 1950 et 2021 au sud-ouest de Perpignan (Géoportail, 2023)

Tableau 4 : Comparaison des différentes entités paysagères (Cerqueira, 2023)

L'effacée	L'opportuniste	L'identitaire	La convoitée (test)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysage directement en lisière du centre urbain</li> <li>- Déprise agricole</li> <li>- Jardins partagés/familiaux</li> <li>- Décharge sauvage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysages agricoles ouverts</li> <li>- Léger relief</li> <li>- Vignes et vergers dominants</li> <li>- Mas, hôtels, centres équestres</li> <li>- Énergie verte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours d'eau, canaux</li> <li>- Serres et tunnels</li> <li>- Paysages fermés par des haies</li> <li>- Vente directe</li> </ul>	<p>Paysages urbains anciennement agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones industrielles ou commerciales</li> <li>- Lotissements</li> <li>- Autres infrastructures urbaines</li> </ul>
<p><u>Enjeu :</u></p> <p>Redonner une valeur d'usage aux parcelles en friche</p>	<p><u>Enjeu :</u></p> <p>Veiller à la bonne intégration paysagère des nouvelles activités</p>	<p><u>Enjeu :</u></p> <p>Préserver l'agriculture identitaire de l'urbanisation</p>	
 <p>(Cerqueira, 2023)</p>	 <p>(Cerqueira, 2023)</p>	 <p>(Cerqueira, 2023)</p>	
			

---

### III. L'INTÉRÊT ET LES LIMITES DE LA CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE

---

Cette partie s'inscrit comme une ouverture littéraire à la caractérisation proposée afin d'en expliquer ses potentialités. J'ai souhaité exposer certaines de mes réflexions à ce sujet, réflexions qui se prêtent souvent peu à l'illustration, d'où le fait que cette partie sera essentiellement rédigée. Il s'agit, dans un premier temps, de mettre en exergue les limites de la caractérisation, puis d'expliquer en quoi les entités seraient un outil d'aide à l'acceptation, et de *prospective paysagère*.

#### A. REGARD CRITIQUE SUR LA MÉTHODE DE CARACTÉRISATION

##### 1. Une première discussion concernant les entités obtenues

L'hypothèse préliminaire selon laquelle il est possible de regrouper les sections en entités paysagères s'avère selon moi validée. Je souhaite tout de même apporter quelques nuances quant aux entités obtenues, qui s'avèrent en réalité moins homogènes qu'elles n'y paraissent dans leur description. Il est globalement difficile d'établir des limites nettes au paysage. Bien que j'emploie délibérément le pluriel depuis le début du mémoire, les paysages « résonnent » les uns avec les autres et n'en forment en réalité qu'un seul (ou une infinité). Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas délimiter des entités, à condition de comprendre que, comme pour toute généralisation, celle-ci comporte des exceptions.

Par ailleurs, les sections existent pour délimiter le territoire, et non le paysage. Je me suis pourtant bien appuyée sur ces dernières pour établir une caractérisation que j'estime paysagère. Les données récoltées sur les sections ne se limitent pas exactement à celles-ci ; elles sont en réalité moins strictes. Pour une lecture paysagère plus

précise, il faudrait supprimer le regard territorial imposé par les sections et créer une carte des entités d'après les formes paysagères (ce travail n'a pas pu être réalisé dans le cadre du mémoire).

Je pense qu'il est également important de critiquer les limites choisies pour le périurbain. En effet, comme évoqué Partie I., le périurbain pourrait s'étendre au-delà des limites communales et il aurait été intéressant d'élargir ce périmètre de la commune de Perpignan en considérant d'autres paramètres (la fin des navettes domicile-travail, les terminus des transports en communs urbains, un rayon de 15 km du centre urbain, etc.)

De plus, la méthode a été appliquée ici à Perpignan, mais chaque espace périurbain est singulier. En Beauce par exemple, le mitage parcellaire et l'agriculture de céréales sont nettement différents de ce que l'on observe ici dans les Pyrénées-Orientales (parcelles plus grandes, davantage concernées par le remembrement). Ainsi, une application de la méthode à d'autres communes aurait pu être pertinente. On aurait également pu envisager de comparer ces entités avec des entités purement rurales pour souligner les différences qui existent entre les paysages agricoles ruraux et périurbains.

Finalement, cet exercice m'a permis de réaliser qu'il y aurait beaucoup à dire sur les paysages périurbains. Les entités paysagères obtenues sont le reflet d'une agriculture en interaction avec des dynamiques urbaines. Ces entités constituent le point de départ vers un aménagement du territoire *par* le paysage et *pour* le paysage. Il s'agit, selon moi, d'intégrer ce travail dans une gestion globale du territoire.

##### 2. Les limites de l'approche sensible

Dans l'approche sensible comme dans l'approche statistique, j'ai travaillé sur une échelle de temps réduite (entre mars et juin 2023). Or le paysage est dynamique et je n'ai pas pu prendre en compte les



marqueurs d'un rythme saisonnier (changement de couleurs, de densité de végétation, rotations des cultures, etc.).

L'approche sensible m'a permis d'exploiter mon ressenti face au paysage, et de faire de ma subjectivité une force pour le comprendre. Cependant, le temps passé sur le terrain était limité et il aurait pu être intéressant de dessiner des perspectives, d'observer les flux de circulations, de pratiquer le territoire à pied ou à vélo. Le terrain a guidé ma réflexion initiale, mais aurait pu être moteur du projet s'il avait occupé plus de place dans mon étude.

Suivant cette même idée, j'ai choisi de prendre en compte les regards d'autres acteurs. Je regrette cependant de ne pas avoir pu m'entretenir avec plus d'acteurs et de ne pas avoir pu leur accorder plus de poids dans la construction des entités paysagères. J'aurais souhaité aller plus loin dans la démarche en proposant des ateliers d'expression graphique, des formulaires en ligne, voire en organisant des débats. Le paysage étant l'affaire de tous, je suis convaincue qu'une approche par le paysage doit être réalisée en concertation avec un maximum d'acteurs.

Je pense aussi que le paysagiste endosse le rôle de médiateur. Par son objet d'étude qui est multidimensionnel et appréciable par tous, le paysagiste peut être fédérateur de projets qui relèvent de l'aménagement du territoire. Je suis certaine qu'un projet de ce type en concertation avec d'autres, aurait pu s'avérer vertueux. Quant aux données récoltées, elles auraient probablement été différentes si les questions avaient été posées autrement. Cela n'affecte en rien la valeur des résultats obtenus, mais doit être gardé en mémoire pour analyser les résultats.

### *3. Les limites de l'approche statistique*

J'ai pris le parti d'intégrer à mon approche paysagère une analyse reposant sur des variables et un jeu de données associé. Ce choix peut néanmoins être critiqué sur plusieurs points. Les variables

choisies relèvent d'un choix et d'une interprétation de ce qui compose un paysage agricole périurbain. D'autres variables auraient certainement pu être considérées. Il aurait aussi été possible de trier les variables des plus représentatives au plus « accessoires ». Ici, toutes les variables ont été placées sur le même plan.

Comme évoqué précédemment, je n'ai pas non plus récolté de données à l'échelle de l'exploitation agricole ni de la parcelle. Or ces données auraient pu apporter des précisions sur les paysages dans la mesure où le paysage dépend des types d'agriculture et des modes de gestion des agriculteurs.

Aucune analyse socio-économique ni étude urbaine n'a été effectuée pour cette approche statistique. Bien que j'aie étudié la commune de Perpignan sous ces angles en amont, j'ai fait le choix de ne pas retenir ces informations pour la récolte des données, qui s'effectuait à l'échelle des sections et non de la commune. Il est, effectivement, délicat d'obtenir des données économiques à l'échelle des sections (celles-ci étant souvent réalisées pour des communes voire de communautés de communes). On comprend que d'autres éléments auraient pu être analysés et auraient peut-être conduits à une cartographie d'entités différentes.

Par ailleurs, la collecte de données s'est faite à partir d'images issues de la télédétection dont les dates varient entre 2012 (CLC) et 2023 (BD Topo). Il se peut donc que certaines données ne soient plus d'actualité, tandis que d'autres le soient, et il convient d'en avoir conscience. D'autres sources d'erreur existent et relèvent du facteur humain en ce qui concerne la collecte des données (erreurs de calcul, fautes de frappe, etc.). Ces erreurs sont cependant difficiles à quantifier. L'étude des clusters m'a d'ailleurs permis de me rendre compte de certaines erreurs de calcul (concernant les surfaces agricoles) et de les corriger.

Quant à l'ACM en elle-même, là encore les limites de l'étude existent. Toute l'information n'a pas été conservée lors de la classification en



clusters puisque je n'ai travaillé que sur les six premières dimensions (deux d'entre elles ont réellement servi, et il aurait fallu en étudier au moins cinquante pour conserver plus de 90 % de l'information, ce qui aurait été chronophage et complexe à interpréter). Je n'ai pas non plus limité mon étude aux individus ou variables correctement représentées par les axes : la qualité de représentation est mesurée par le carré des cosinus qui doit être suffisamment élevé. La raison à cela est qu'il ne m'aurait pas été possible de réaliser une cartographie de tous les individus sinon. D'autres critères statistiques n'ont pas été exploités et auraient pu l'être pour évaluer la pertinence des résultats (test du Khi-2, valeur propre des axes). Cependant, l'ACM et la classification sont des méthodes exploratoires que j'ai utilisées comme un moyen de compréhension et non comme une fin. Mes connaissances préalables du territoire et mon analyse sensible ont également contribué à l'élaboration des entités.

Je tiens aussi à nuancer ces limites en précisant que le mémoire détaille mon regard en tant que paysagiste sur la question du paysage agricole périurbain. Bien que témoignant d'une expertise, ce regard n'est ni fixe, ni incontestable. Il apporte des éléments de réflexion sur des constats dressés à un moment donné, et initie la démarche de projet *par le paysage*. Les résultats relèvent d'une interprétation du paysage et non d'une vérité générale, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas pertinents. Les limites que je propose ici visent à souligner la complexité d'une telle réalisation et à encourager de nouvelles études à ce sujet.

## B. UTILISATION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES POUR APPRENDRE À ACCEPTER L'EXISTANT

### 1. Un outil qui pourrait être utilisé par les acteurs de l'aménagement territorial et les politiques publiques

La caractérisation paysagère pourrait être utilisée par les acteurs de l'aménagement du territoire comme outil pour « faire accepter l'existant ». L'acceptation est la première étape de l'action. Comme

évoqué précédemment, les documents d'urbanisme et les politiques locales s'avèrent parfois difficiles à appréhender. Le périurbain est souvent ignoré des documents institutionnels et condamné à « subir » l'urbanisation. Une caractérisation permettrait de redonner une valeur d'usage à des paysages laissés dans l'ombre de l'aire moderne. Caractériser signifie, à mon sens, comprendre et accepter. Ces paysages sont loin de correspondre à l'archétype du paysage remarquable que tout le monde désire photographier sous le même angle. Les paysages agricoles périurbains sont ceux de notre quotidien, quotidien duquel beaucoup tentent tristement de s'échapper lors des vacances ou durant les week-ends.

Par ailleurs, l'objectif ZAN fixé pour 2050 inquiète les acteurs de l'aménagement du territoire, dans la mesure où il impose une réduction du rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers à compter de 2030. Je pense qu'au lieu de percevoir le ZAN sous le prisme d'une interdiction, il faudrait le penser comme l'occasion d'urbaniser différemment, de s'approprier plus justement nos paysages, d'où la nécessité d'une acceptation.

Les dernières décennies ont transformé irrémédiablement nos paysages au nom de la souveraineté économique. Aujourd'hui, on ne peut que constater les dégâts que les générations précédentes ont commis sans se douter de la catastrophe écologique qui allait s'amorcer quelques années plus tard. À noter que le changement climatique n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de la crise systémique que nous traversons (Figure 36). Comment agir face à cela ? Je pense qu'il faut apprendre à accepter l'existant, sans s'enfermer dans une vision nostalgique d'un temps qui ne nous appartient pas. Il conviendrait de réfléchir à ce que l'on pourrait faire autrement, et ce que l'on souhaite conserver. Une caractérisation paysagère peut s'avérer être un outil pertinent pour impulser l'action. Agir signifie parfois simplement prendre conscience qu'il ne faut pas agir, et justifier une « non-action ».

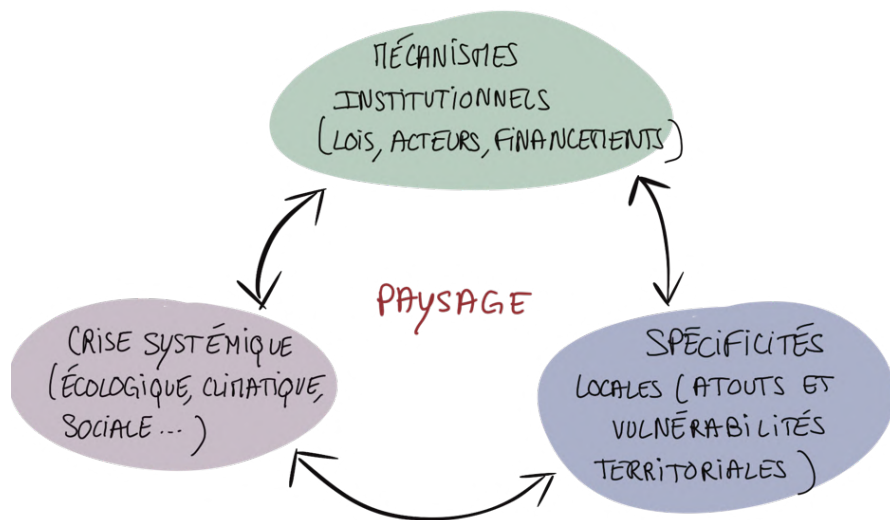


Figure 36 : Place centrale du paysage dans la société, comprendre l'intérêt de s'appuyer sur le paysage pour accepter l'existant (Cerqueira, 2023)

## 2. Un outil d'acceptation pour les agriculteurs : recréer du lien entre paysage et paysan

« La notion même de paysage semble échapper aux paysans, qui, plus proches du pays, seraient d'autant plus éloignés du paysage » (Roger, 2017). L'auteur explique cela par le fait que le travail paysan est très prenant et n'offre pas suffisamment de disponibilité d'esprit aux agriculteurs pour percevoir le paysage. J'ai aussi pu faire ce constat lors de mes échanges avec les agriculteurs : le mot paysage leur semblait au mieux abstrait et au pire inquiétant (Partie II.A.). J'ai aussi remarqué qu'ils éprouaient des difficultés à décrire esthétiquement leur propre pays. Le champ lexical du travail a été majoritairement employé au détriment de celui du beau.

Dans son ouvrage *Mésologie urbaine*, A. Berque développe justement une théorie intéressante selon laquelle trois valeurs seraient

indispensables à la réalisation d'une société harmonieuse : le beau, le bien et le vrai, respectivement pour, l'esthétique, l'éthique et la science. Or l'auteur explique que le beau a progressivement été englouti par le vrai. Nos sociétés modernes ont privilégié le fonctionnel et l'utilitaire au détriment du détail, et du beau. On a, en quelque sorte, réduit le complexe au simple. Or ce réductionnisme est le signe d'une défaillance sociétale, et un non-sens compte tenu de l'évolution naturelle du monde qui s'effectue logiquement du simple vers le complexe (Berque, 2021). Cette situation a donné lieu à des paysages désorientés, détachés de tout contexte. En agriculture périurbaine, le phénomène est exacerbé par toutes les pressions internes et externes qui pèsent sur ces espaces et dont j'ai dressé le portrait précédemment. En réalité, au même titre que les élus si ce n'est plus, je pense que les agriculteurs doivent, eux aussi, apprendre à accepter leurs paysages. Cet apprentissage peut se faire par l'intermédiaire d'outils qui donnent à voir, comme des entités paysagères.

Aujourd'hui, la dimension économique a pris le dessus et l'agriculteur a le sentiment que l'agriculture lui échappe ; on assiste à une crise identitaire forte du métier. Peu de paysans peuvent se permettre de cultiver moins de cent hectares de terre en étant rentable, d'autant plus que les aides de la PAC encouragent les superficies agricoles élevées [2]. La récente tertiarisation de l'agriculture est rapidement apparue comme *la solution* pour retisser du lien entre l'agriculteur et le consommateur, mais je pense qu'un travail d'acceptation du monde agricole et de toutes ses spécificités aurait été nécessaire en amont. La caractérisation paysagère serait, je pense, une manière de communiquer avec les agriculteurs sur les paysages qu'ils font naître. L'urgence est de leur faire prendre conscience des richesses et de la beauté de ce qui les entoure.

### 3. Vers une sensibilisation paysagère à destination des plus éloignés du monde agricole (citadins et néo-ruraux)

Les paysages agricoles ne peuvent être représentés par les seuls agriculteurs qui sont aujourd'hui trop peu nombreux pour s'investir dans des projets de territoire en parallèle de leur activité de production (Renard, 2017). À titre d'information, en 2019, en France, on compte seulement 400 000 agriculteurs exploitants contre 1,6 million en 1982 [19], et ce chiffre est en constante diminution. La tendance est extrêmement inquiétante et illustre à quel point l'humanité tend à s'éloigner du réel (d'autant plus lorsque l'on confronte ceci à l'explosion de l'intelligence artificielle, mais il faudrait écrire un autre mémoire à ce sujet).

Les citadins sont aussi des acteurs majeurs des paysages agricoles périurbains dans la mesure où ils contribuent au développement du secteur sur tous les plans (Roger, 2017): les publicités et les chemins de randonnée leur sont destinés, et ils sont en demande de toutes les activités tertiaires associées à l'agriculture. Pourtant, force est de constater qu'ils sont loin de comprendre leur rôle et les paysages qui les entourent : « J'aime bien vivre ici. Je trouve ça juste dommage qu'il y ait tout le temps des tracteurs qui passent, quand je fais mon footing, je n'aime pas être dérangée. » - Citation de l'une des habitantes interrogées sur le terrain. On comprend bien, par ces quelques mots, le manque total de compréhension de ce qu'est l'agriculture. Cependant, il s'agit plus selon moi d'un manque de connaissance que d'un mépris ou d'une provocation. La réalité de l'agriculture périurbaine est qu'elle est dépendante de sa relation avec l'urbain. J'insiste sur l'importance de l'éducation par le paysage pour mettre fin à la simple « cohabitation » et laisser place à une vraie *collaboration*.

Contrairement aux agriculteurs qui devraient pour la plupart s'approprier le terme de paysage, je pense que les citadins sont, au contraire, déjà familiers avec ce dernier, mais n'en comprennent pas

toutes les subtilités. J'ai constaté à la suite de mes échanges avec les habitants et de manière générale durant mon stage, que les discours et les supports de communication avec le public sont souvent abstraits en matière de paysage, d'où cette faible compréhension des nuances paysagères. Or le choix des mots et des documents iconographiques est déterminant dans la transmission d'un message.

Dans le cadre de la mission de sensibilisation du CAUE, j'ai dû faire preuve de créativité pour vulgariser l'information sans lui faire perdre sa consistance. La sensibilisation est une forme d'art, tout comme le paysage. Le paysage prend le sens qu'on s'autorise à lui donner lorsque l'on prend le temps de l'observer et d'en saisir les nuances. Je suis convaincue qu'une sensibilisation par le paysage serait efficace pour illustrer la complexité du monde agricole, rapprocher le citadin de l'agriculteur, et initier le dialogue. Par ailleurs, la forme s'avère aussi pertinente que le fond dans la construction d'un discours. Les colloques et tables rondes sont, certes, des premiers pas vers l'action, mais je pense que la crise actuelle impose un autre niveau d'intervention : « Et maintenant, on fait quoi ? » - titre proposé par l'un des participants pour la fresque du climat que j'ai eue l'occasion d'encadrer lors de mon stage, et qui prouve ce poignant désir d'action.

Pour revenir sur la citation d'H. Bergson évoquée en introduction, je pense qu'il est grand temps d'agir et d'organiser des « tables d'action » plutôt que des tables rondes. Or l'action sociale ne commencera, à mon sens, qu'à l'échelle locale, et à la suite d'une réflexion bien ficelée. Caractériser les paysages, c'est leur donner un sens, les rendre vivants, et spécifiques, à condition que l'outil soit correctement utilisé.

## C. LES ENTITÉS PAYSAGÈRES COMME OUTIL POUR QUALIFIER DES TENDANCES ET MENER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES

La prospective est une approche qui vise à explorer les évolutions futures possibles de quelque chose dans différents domaines à partir de tendances actuelles. Je vais détailler certains phénomènes qui se s'observent à l'échelle de Perpignan et sur lesquels il conviendrait de réfléchir pour envisager l'avenir de ces paysages. Il n'est pas ici question de réaliser une prospective en soi sur les paysages agricoles périurbains, mais simplement de mettre en exergue l'utilité de la caractérisation dans cette démarche et d'initier un travail prospectif.

### 1. *Agir face à l'individualisme et aux dérives foncières*

Comment aborder la notion de « paysages agricoles périurbains » sans évoquer l'accès au foncier ? Le foncier désigne « ce qui touche aux terres en tant que fonds, c'est-à-dire en tant que richesse ou propriété. » [20]. En agriculture, le foncier conditionne la production agricole d'une terre. Mon entretien avec le directeur départemental de la SAFER F. Pourcelot m'a éclairé sur la notion de « cabanisation » qui relève directement de la question foncière.

La cabanisation est le phénomène par lequel des terrains supposés agricoles sont remplacés par des zones d'habitations illégales. Dans le paysage, cela se manifeste par des petites parcelles fermées et tachetées de cabanons, mobile-homes et autres mobiliers non-permanents (Figure 37). Cette situation se produit lorsque des terrains classés agricoles au PLU(i) sont vendus illégalement à des prix non agricoles (c'est-à-dire plus chers) en tant que « terrains de loisirs ». Cela entraîne inévitablement une réduction de l'espace agricole disponible, un sentiment de privatisation du paysage pour les autres usagers et une spéculation foncière.



Figure 37 : Un exemple de cabanisation à Narbonne, sur l'indendant.fr (Got, 2017)

Le phénomène est exacerbé autour de Perpignan puisque le mitage parcellaire est historiquement très petit, et qu'il est plus facile de devenir propriétaire d'une petite parcelle que d'une grande (on retrouve notamment de la cabanisation sur l'entité « l'identitaire »). Les jardins potagers privatifs sont un autre fléau de l'aménagement du territoire puisqu'ils fragmentent le maillage agricole (jardins partagés, sur l'entité « l'effacée »).

Financièrement, les agriculteurs ne sont, pour la plupart, pas en mesure de concurrencer les particuliers ou entreprises pour devenir propriétaires de terrains vendus trop chers. Or l'agriculteur a besoin d'une certaine pérennité pour installer son exploitation et la rendre viable économiquement. F. Pourcelot a même ajouté que dans les Pyrénées-Orientales, il se vend autant de vignobles que de terrains de loisirs par an actuellement. La SAFER possède un droit de préemption et peut se placer prioritaire pour acheter une terre lors d'une vente si elle est sollicitée, mais elle ne l'est pas systématiquement.

Cette privatisation de l'espace public découle, à mon sens, du faible intérêt qu'on lui accorde. Lorsque l'on achète une maison, l'on achète



bien souvent un cadre de vie pour soi et non une place au sein d'une société ; on oublie presque la notion de *vie commune* puisque notre individualité prime sur notre citoyenneté. L'espace public n'est que traversé, rarement apprécié, et les paysages quotidiens s'ancrent dès lors dans une banalité chronique.

Le manque d'intérêt pour le périurbain en général explique, selon moi, le non-sens de l'urbanisation, qui se diffuse plus qu'elle ne s'assemble à un tout. Quel serait l'avenir des paysages agricoles périurbains face à cela ? Par le paysage, il s'agirait de « métamorphoser la laideur » (Roger, 2017), de donner du sens à une vie en tant que membre d'une société profondément paysagère.

En toute franchise, je ne pense pas que le paysage s'impose comme la *solution miracle* et ce n'est d'ailleurs pas ici mon propos. Je pense que plutôt que d'espérer un miracle, il faudrait réussir à enclencher un processus général de réflexion. Le paysage périurbain ne peut se réduire à une compilation de parcelles privées juxtaposées ; ce n'est souhaitable par personne, ce n'est « ni durable, ni juste, ni esthétique » (Berque, 2021). Ce constat doit être nommé, et illustré ; c'est justement l'ambition que peut porter la caractérisation paysagère. Le monde est tel qu'aujourd'hui, la vue sur la mer des uns entrave la vie des autres et c'est pour cela qu'il est grand temps de changer nos habitudes.

## 2. Sortir le paysage du conservatisme et du naturalisme

J'ai choisi de rédiger cette partie pour réagir face à un travers évoqué en introduction, que j'ai constaté à de nombreuses reprises durant mon stage et que j'estime problématique. De manière générale, le paysage n'est ni l'écologie, ni l'environnement. Or j'ai le sentiment que, par manque de connaissances à son sujet, le paysage se retrouve souvent réduit à son socle naturel et privé de sa dimension sensible et notamment esthétique. D'autres auteurs comme A. Roger ont déjà dressé ce constat, et je souscris à leurs argumentaires. Selon A. Roger (2017), ce phénomène s'explique par le fait que l'objectivité

rassure. Il n'existe pas actuellement d'outils de mesure du paysage alors qu'il en existe pour l'écologie. Certes, le sensible n'est pas quantifiable, mais ce n'est pas pour autant qu'il ne doit pas être pris en compte (voir Partie II.A.). Je pense qu'il s'agit d'apprendre à ne pas tout maîtriser lorsque l'on parle de paysage, car c'est finalement ce qui en fait sa force en tant qu'outil de prospective.

Réduire le paysage à sa dimension naturelle soulève une situation plus grave encore, dans la mesure où cette réduction entretient un état général de *conservatisme*, au sens même de « boîte de conserve ». Il en résulte des paysages presque muséifiés qu'on cherche à conserver sans que l'on comprenne pourquoi si ce n'est pour des raisons écologiques. Il s'agit là selon moi d'une « réaction » plus que d'une action face à des pratiques mondialisées qu'on ne peut plus contrôler mais que l'on sait néfastes pour l'environnement. Il s'ajoute à cela une complexité sémantique qui ne facilite pas la compréhension du paysage : préserver, protéger ou conserver ? (Depraz, 2013). Étymologiquement, préserver signifie « sauver d'un mal », mais est-ce vraiment l'angle d'approche que l'on souhaite adopter pour nos paysages ? Je précise que mon propos n'est pas de condamner les actions de protections environnementales. Elles s'avèrent indispensables pour bien des raisons comme le frein à l'étalement urbain diffus qui nuit sérieusement à la santé des sols, à la biodiversité et au cycle de l'eau (Aramendy *et al.*, 2000). Je pense simplement qu'il y a une nuance à créer entre paysage et environnement pour ne pas réduire l'un aux ambitions de l'autre ; les outils et les cibles ne sont pas les mêmes, d'où l'importance de réaliser une caractérisation *paysagère*.

Par ailleurs, depuis la fin du XXe siècle, on retrouve le champ lexical de la guerre pour parler de l'environnement comme s'il fallait affronter quelque chose. Il faudrait « lutter contre le changement climatique », « se protéger des catastrophes naturelles », « défendre les écosystèmes », « combattre la sécheresse », etc. On introduit alors des mesures spéciales et des zonages de protection dont on perd le

sens tant ils sont nombreux et paraissent abstraits. Tout cela s'entremêle avec le paysage de sorte qu'on ne sache plus différencier ce qui fait paysage de ce qui fait écologie.

En outre, notre regard s'inscrit dans un schéma de sanctuarisation : « paysages ou « paysagés » » (Roger, 2017). Le fait est que la société en général ne s'est pas approprié ses paysages contemporains, et en particulier les composantes du paysage périurbain qui sont difficiles à accepter : autoroutes, friches, usines, banlieues, quartiers désaffectés, etc. Là encore le vocabulaire utilisé pour qualifier ces éléments est péjoratif : « paysage du dé », de la déception, de la déjection (toujours selon A. Roger (2017)). Cette vision du paysage engendre un camouflage général. Puisque les végétaux sont bons pour l'environnement, et que les activités humaines lui sont néfastes, la société a choisi de transformer ces « paysages dépotoirs » en un décor végétal à l'abri des regards.

Alors plutôt que de *lutter* ou de *camoufler*, ne vaudrait-il pas mieux *composer* avec ces changements (Figure 38) ? « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge » - W. Churchill.

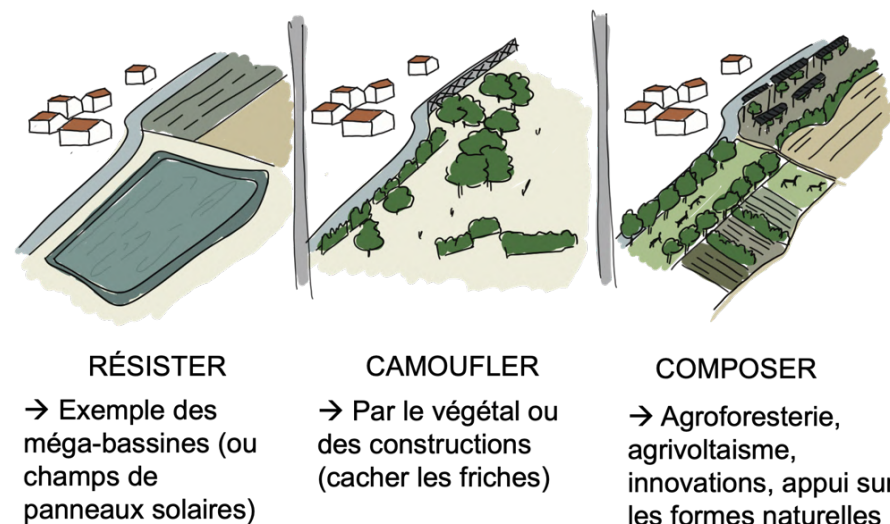


Figure 38 : Schéma résister, camoufler ou composer avec le paysage (Cerqueira, 2023)

### 3. Comment utiliser concrètement les entités paysagères pour l'avenir ?

Les confusions sémantiques qui gravitent autour du mot paysage reflètent une tendance plus globale qui s'observe à l'échelle de l'aménagement du territoire. Des termes spécifiques sont souvent regroupés sous d'autres appellations plus universelles qui n'existent pas concrètement pour l'être (comme le milieu, substitué à l'environnement) (Berque, 2021). Un tel degré d'abstraction peut s'avérer utile pour comprendre des phénomènes larges, hors d'échelle spatiale comme celui du changement climatique. Cependant, pour leur donner une réalité et espérer une action, je pense qu'il est important de se recentrer sur l'échelle locale qui est celle de la *vie*. L'action publique s'est construite dans cette démarche

avec la mise en place de politiques locales, mais ces dernières apparaissent souvent trop fragmentées pour espérer unifier.

Localité rime aujourd'hui avec morcèlement et isolement. Or je pense qu'il faudrait mettre à disposition des communes des outils, certes locaux, mais *fédérateurs*. Par sa définition on comprend que le paysage est présent à toutes les échelles territoriales et s'appréhende par toutes les populations. Il représente, à mon sens, le pilier qui pourrait fédérer un changement sociétal. Je pense que ce qui fait du paysage un outil d'action (c'est-à-dire qui relève de l'*actif*) réside paradoxalement dans le fait qu'il incite à observer (qui relève du *passif*). Certains ont récemment évoqué les méga-bassines comme étant la solution inévitable pour stocker l'eau et garantir la pérennité de l'agriculture. La question que je souhaite poser à ces mêmes personnes est la suivante : « Avez-vous correctement observé le paysage ? » Les végétaux constituent des éponges naturelles que l'on a longtemps su valoriser pour l'agriculture à travers le modèle d'agroforesterie, qui relève finalement du bon sens. Les nappes phréatiques sont un système de stockage dont le remplissage s'effectue tout aussi naturellement si l'on comprend son fonctionnement. Je suis convaincue que certaines des solutions face à la catastrophe systémique existent déjà sous nos yeux. Encore faudrait-il observer avant d'agir.

Outre le fait que ces entités devraient être réalisées en concertation avec les acteurs du territoire, je pense aussi qu'il est nécessaire de les retravailler régulièrement. Par retravailler, j'entends « recaractériser ». Des tableaux AFOM pourraient accompagner ces entités pour tenter d'en comprendre les points forts et faibles (Tableau 5). L'objectif est de mettre des mots sur ce que l'on veut conserver, transformer, et supprimer. Chaque ambition portée sur ces entités témoignera d'une considération, puis d'une acceptation, et enfin, d'une action. C'est aujourd'hui précisément cette démarche qu'il manque aux paysages agricoles périurbains.

Tableau 5 : AFOM de l'entité « l'opportuniste » en guise d'exemple (Cerqueira, 2023)

Atouts	Faiblesses
Parcelles de taille moyenne à grande permettant aux agriculteurs de cultiver plus facilement (mécanisation facilitée, aides de la PAC)	Cultures peu protégées par des haies (le vent contribue à l'érosion des sols)
Micro-relief intéressant pour les cultures à forte valeur ajoutée comme la vigne	Parcelles assez éloignées du centre-ville : moins de proximité avec les points de vente locaux et de synergie avec les citoyens
Nombreux mas historiques qui peuvent être aménagés en domaines ou hôtels	Valeur historique forte : espaces qui ont été principalement consacrés aux vignobles et aux vergers pendant des générations (peut freiner certains agriculteurs dans le processus d'innovation)
Belles perspectives sur les massifs montagneux qui rend le cadre de travail agréable	
Ambiance calme et apaisante, sentiment de ruralité	
Opportunités	Menaces
Citadins en attente de lieux calmes, appréciant le contact avec les parcelles cultivées	Parcelles difficiles à acquérir par les agriculteurs étant donné leur taille et la pression foncière
Demande croissante pour les énergies vertes, opportunité d'agrivoltisme	Risque que les parcelles dédiées aux énergies vertes prennent trop de place sur l'agriculture
Paysage de l'innovation : possibilité de tester de nouvelles formes de culture ou de revenir à des pratiques ancestrales (agroforesterie)	Zones industrielles qui peuvent nuire aux perspectives paysagères
	Risque que les parcelles agricoles soient achetées par des citoyens qui ne veulent pas entretenir l'agriculture

Les agriculteurs les plus en difficulté pourraient s'appuyer sur la caractérisation paysagère et ses ambitions pour réclamer des indemnités face à des pressions périurbaines qui n'avaient jusque-là pas été prises en compte par la PAC. En somme, cet outil devrait prendre la forme d'un « document vivant », et être plus qu'un simple diagnostic ; un véritable symbole d'action.

Le plan de paysage évoqué en partie I.B. ne répondrait-il pas déjà à ce symbolisme d'action par le paysage ? Je pense que la principale faiblesse du plan de paysage actuellement réside dans le fait qu'il n'a pas *effectivement* la portée opérationnelle qu'il revendique avoir. Cela peut s'expliquer, selon moi, par le fait que ce document ne soit pas suffisamment accessible à tous. Sur internet, il n'est pas toujours évident de trouver les plans de paysage existants ni de comprendre leur utilité. Dans les Pyrénées-Orientales, par exemple, il n'existe qu'un seul plan de paysage ; celui du massif du Canigò. Les paysages périurbains (plus ordinaires, moins exceptionnels) ne font pas l'objet de plan. Par ailleurs, je n'ai trouvé aucun plan de paysage sur le territoire français avec pour objet « les paysages agricoles périurbains ». Faudrait-il inclure un travail de caractérisation des paysages agricoles à un plan de paysage ou bien créer un nouveau document à part entière ? Quelle forme ces entités paysagères pourraient-elles prendre pour ne pas simplement s'ajouter à un maillage administratif déjà saturé ? Je pense qu'un travail de synthèse et de communication doit être fait très sérieusement si l'on veut espérer déboucher sur des décisions locales fructueuses.

Dans certains cas, les documents existants ont effectivement initié un vrai changement et des actions concrètes. Il ne convient pas ici de stigmatiser les outils en place. Par exemple, dans les Basses Vallées Angevines, une mesure agro-environnementale a été engagée dans les années 1990 pour contribuer au maintien de l'élevage extensif, particulièrement adapté au contexte naturel (prairies inondables) local, et paysager (ADASEA du Maine et Loire, 2004). Des soutiens financiers ont été déployés pour encourager les acteurs à mettre en

place des pratiques compatibles avec la production agricole et le maintien du biotope. Mon propos vise simplement à souligner les failles d'un système aux réflexions souvent trop territoriales et à l'administration complexe.

La Figure 39 illustre une prospective possible pour l'entité l'opportuniste (d'ici environ 20 ans). Pour conclure cette dernière partie, je propose de mettre en lumière les principales caractéristiques que pourrait avoir l'entité à l'avenir dans une situation idéale. Il s'agit d'une ouverture sur le travail mené précédemment, et de pistes de réflexion qu'il conviendrait d'approfondir pour mener une réelle prospective. Certains éléments n'ont pas été pris en compte et nécessiteraient une analyse plus approfondie (démographie, économie, climat, etc.).

Le tableau AFOM dressé précédemment a servi de base à ce travail. Actuellement, les paysages de l'entité sont majoritairement ouverts et accessibles par des chemins piétons. Les parcelles agricoles de vigne et de vergers sont dominantes, et entrecoupées de parcelles dédiées aux énergies vertes (éoliennes et panneaux photovoltaïques).

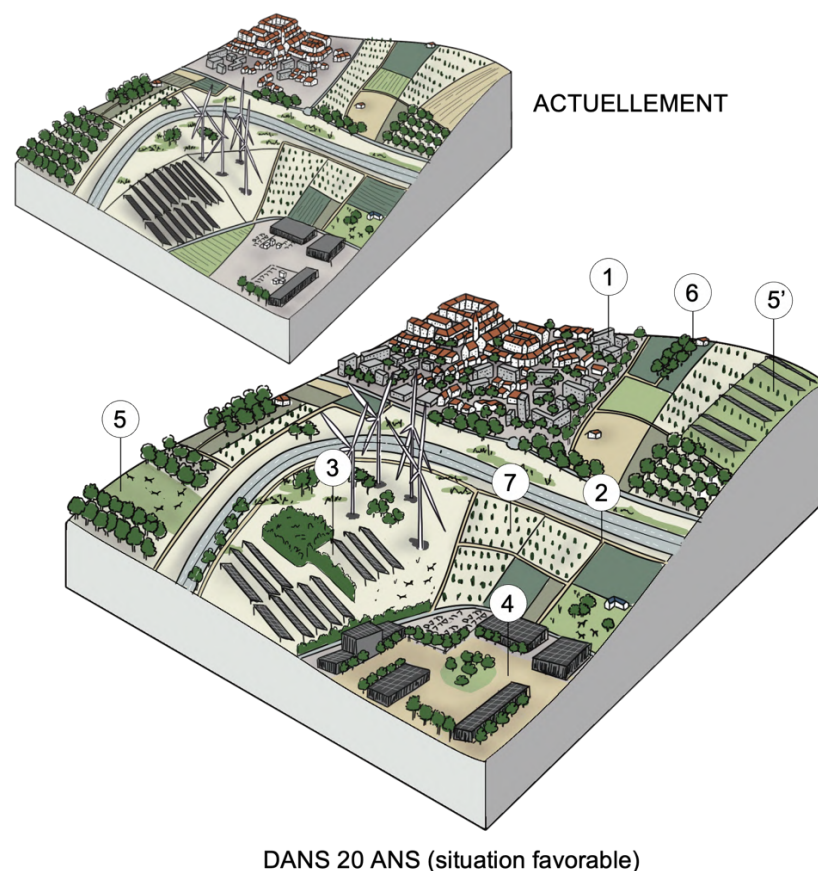
A l'avenir, il est probable que l'espace urbain de Perpignan continue de se développer au même titre que ce que l'on observerait à l'échelle nationale. Dans une vision prospective idéale, la densification serait privilégiée à l'étalement. En effet, la progression des surfaces urbanisées s'effectue souvent au détriment des parcelles agricoles. Le ZAN encourage actuellement ces démarches de densification. D'un point de vue paysager, l'étalement urbain contribue à déséquilibrer les formes paysagères. Les lotissements et zones industrielles se retrouvent parfois greffées aux centres anciens sans tenir compte du relief, des cultures ni des vues panoramiques. On retrouve aussi ces discontinuités au niveau des champs de panneaux solaires ou d'éoliennes qui peuvent s'apparenter à des « blocs artificiels » détachés de leur contexte paysager. Si l'implantation des zones urbanisées s'effectue selon des considérations paysagères



réelles, je pense que ces formes urbaines seront davantage acceptées. De nombreuses personnes se soulèvent contre les projets photovoltaïques en partie parce que ces derniers s'insèrent mal dans leur environnement.

Par ailleurs, la multifonctionnalité des parcelles agricoles serait, à mon sens, une caractéristique future possible et souhaitable pour les paysages de cette entité. Des parcelles d'agroforesterie et d'agrivoltaïsme seraient d'excellents moyens de créer des projets durables, d'atteindre les objectifs gouvernementaux concernant les énergies renouvelables et d'optimiser les surfaces au sol. On pourrait imaginer des plantations de vignes entre des ombrières photovoltaïques mobiles, et du pâturage au milieu des vergers. Ces projets se développent déjà actuellement dans certaines régions, et je pense qu'ils devraient pleinement faire partie de nos paysages.

Cette entité offre de nombreux points de vue sur les paysages remarquables (notamment sur le massif du Canigò) qui contribuent à son identité. J'estime qu'il est important de préserver ces vues des effets de l'urbanisation. Les haies plantées trop densément (comme sur l'entité « l'identitaire ») risqueraient d'entraver les marqueurs propres à chaque entité. Selon moi, une homogénéisation des paysages par une uniformisation de « traitement » au sein d'entités différentes, risquerait de conduire à une banalisation sur le long terme. Les spécificités des entités sont aussi leurs forces, et il conviendrait de s'appuyer sur celles-ci avant d'agir sur les paysages de demain.



- 1 : Densification urbaine** privilégiée et étalement urbain contrôlé
- 2 : Augmentation des cheminements piétons** entre les cultures
- 3 : Energies vertes intégrées** au paysage pour atténuer les discontinuités
- 4 : Centres commerciaux végétalisés + toitures photovoltaïques**
- 5, 5' : Développement de l'agroforesterie et de l'agrivoltaïsme** pour des espaces multifonctionnels
- 6 : Valorisation des mas traditionnels** pour le tourisme
- 7 : Conservation de l'agriculture et des paysages agricoles ouverts**

Figure 39 : Réflexions prospectives sur une évolution favorable de l'entité « l'opportuniste », dans 20 ans (Cerqueira, 2023)

---

## CONCLUSION

---

« Comment caractériser les paysages agricoles périurbains ? » Caractériser signifie dans un premier temps, comprendre. Je me suis attachée à comprendre les spécificités de l'agriculture périurbaine et de ses paysages : les définitions, l'évolution historique, les typologies et caractérisations existantes ainsi que les mécanismes institutionnels qui gravitent autour. Il s'agissait aussi de comprendre le contexte de la zone d'études : Perpignan, et notamment les cultures historiques des horts emblématiques des Pyrénées-Orientales. Ce premier travail m'a permis de saisir la complexité de la relation entre les mondes agricoles et urbains. Ces derniers enchevêtrés dans l'abstrait périurbain peinent à se rejoindre, et il en résulte des paysages agricoles tantôt laissés dans l'ombre, tantôt livrés à l'urbanisation. Part importante de nos paysages ordinaires et symbole de l'entrée de ville, l'espace agricole périurbain ne peut continuer d'être « l'entité non-considérée » qui subit.

J'ai proposé dès lors une méthode de caractérisation reposant sur le travail de compréhension mené en amont, mais aussi sur une approche sensible du paysage et une analyse statistique. J'ai pu mettre en lumière l'importance de *l'approche paysagère*, qui passe aussi par l'expérience sensible de terrain. La subjectivité n'est, certes, pas mesurable, mais s'avère être une force créatrice pour envisager un projet collectif et y intégrer des nuances. Par ma sensibilité, j'ai pu identifier des tendances au sein des paysages agricoles périurbains de Perpignan : des secteurs calmes, offrant des perspectives intéressantes sur les parcelles agricoles comme sur le relief emblématique des massifs catalans, ou encore des paysages plutôt fermés, symboles de productivité et d'identité (héritages des horts). Le paysage ne s'appréhende pas uniquement sur plan ; il est une expérience sensorielle en trois dimensions.

L'analyse statistique a, quant à elle, confirmé et approfondi mes premiers résultats. J'ai pu élaborer trois entités du paysage agricole périurbain : l'effacée, l'identitaire et l'opportuniste. Chacune d'elle présente ses spécificités, ses forces et ses faiblesses. Ce travail de caractérisation a mis en exergue des similarités paysagères de certains secteurs pourtant éloignés géographiquement, ou à l'inverse, des différences.

Enfin, l'objectif était de comprendre les limites d'un tel processus de caractérisation, mais aussi les utilités possibles. Les entités peuvent être des outils fédérateur en ouvrant le dialogue avec de nombreux acteurs du territoire, à condition d'être exploitées en ce sens. Ce travail avait pour ambition de donner une valeur aux paysages de l'oubli, mais aussi de mettre en évidence le rôle fondamental du paysage dans une démarche de projet de territoire. Le paysage peut être utilisé pour donner à voir, soulever des enjeux, impulser une action territoriale.

Certains diront que l'argent est le nerf de la guerre, je nuancerais ce propos en ajoutant que la réflexion est le nerf de la paix. Le paysage symbolise pour moi cette réflexion d'ensemble qui se veut pacifiste. Un travail par le paysage offre une analyse sur des éléments à la fois sensibles, culturels, historiques et socio-économiques. La force de cet outil est son caractère multidisciplinaire, qu'il conviendrait d'exploiter pour apporter une réponse économique et impulser l'action paysagère.

Quant à l'avenir de nos paysages agricoles périurbains, je dirais que celui-ci dépend essentiellement de l'avenir que l'on souhaite donner à notre planète. La caractérisation paysagère s'impose comme la pierre basale d'un édifice encore trop conceptuel. Ces premières réflexions sont les prémices d'un mode d'action par le paysage, mais comme l'affirme A. Berque : « Les paysagistes sont là comme des médecins d'une pandémie d'un nouveau genre : ils font ce qu'ils

peuvent, et ponctuellement, ils font souvent très bien ; mais ils ne peuvent rien contre la généralité de la cause. ».

Je souhaite tout de même conclure par un regard optimiste sur les dynamiques en cours. J'ai imaginé un futur idéal qui me paraît possible pour l'entité « l'opportuniste » : un futur dans lequel l'agriculture s'intègre au paysage technologique, mais aussi au socle naturel et aux dynamiques sociales. Le périurbain est une entité à part entière qui pourrait être appréciée au même titre que les entités rurales et urbaines. J'estime qu'actuellement, des démarches positives sont en cours concernant notre attitude face au paysage. Toutefois, le changement s'appréhende sur des temps longs. Tout comme le système racinaire de l'arbre qui se développe à l'abri des regards en profondeur, les remises en question actuelles ne sont pas encore perceptibles.

On comprend chaque jour un peu plus la nécessité du paysage, et il n'y a jamais eu autant de paysagistes qu'aujourd'hui. Chaque réflexion par le paysage et pour le paysage est, selon moi, un pas de plus vers une société consciente, active et unifiée.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

ADASEA DU MAINE ET LOIRE, 2004. *Document d'Objectifs Natura 2000 des Basses Vallées Angevines* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [https://www.angersloiremetropole.fr/fileadmin/plugin/tx\\_dcddownload/s/docobBVAnatura2000.pdf](https://www.angersloiremetropole.fr/fileadmin/plugin/tx_dcddownload/s/docobBVAnatura2000.pdf)

ARAMENDY, Jean-François, CASEL, Thomas, DAVID, Catherine, LABAUME, Philippe, LAFFITTE, Laetitia, LARRIBE, Mathieu et PIEUX, Philippe, 2000. *Paysages de Midi-Pyrénées*. Privat. URCAUE Midi-Pyrénées. Architecture, Paysage et Territoire.

AUBERT, Claude, 2009. Nourrir la planète avec l'agriculture biologique : mythe ou réalité ? *Écologie & politique*. 2009. Vol. 38, n° 1, pp. 99-108. DOI 10.3917/ecopo.038.0099.

BERQUE, Augustin, 2016. *La pensée paysagère*. Éditions Éoliennes. ISBN 978-2-911991-92-9.

BERQUE, Augustin, 2021. *Mésologie urbaine*. Éditions Terre Urbaine. Terre Urbaine. L'Esprit des Villes. ISBN 978-2-491-54606-9.

CLERC, Olivier, 2023. *La grenouille qui ne savait pas qu'elle était cuite... Et autres leçons de vie*. Marabout. ISBN 978-2-501-17984-3.

CONSALÈS, Jean-Noël, 2003. Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone : Entre enjeux potentiels et fonctions réelles de l'agriculture urbaine. *Rives nord-méditerranéennes* [en ligne]. 15 octobre 2003. N° 15. [Consulté le 1 juillet 2023]. DOI 10.4000/rives.449. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/rivesnm/449>

CONSEIL DE L'EUROPE, 2000. *Convention européenne du paysage, Florence. Article 1 - Définitions* [en ligne]. 20 octobre 2000. Disponible à l'adresse : <https://www.loire.gouv.fr/IMG/pdf/conveuropaysages.pdf>

DEFFONTAINES, J-P, 1997. Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage. In : *Thème et variations : nouvelles recherches rurales au sud* [en ligne]. pp. 305-322. ISBN 2-7099-1375-5. Disponible à l'adresse : [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_6/colloques2/010012810.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques2/010012810.pdf)

DELONCLE, Jacques, 2004. Perpinyà l'hortolana. pp. 127-144.

DEPRAZ, Samuel, 2013. *Notion à la une : protéger, préserver ou conserver la nature ?* [en ligne]. Avril 2013. École normale supérieure de Lyon. [Consulté le 21 juin 2023]. ISSN : 2492-7775. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-protoger-preserver-ou-conserver-la-nature>

DREAL, 2022. *Organisation des paysages. DREAL Languedoc-Roussillon, Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes. Atlas des paysages* [en ligne]. Février 2022. [Consulté le 9 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/pyrenees-orientales/organisation1.html>

FLEURY, André et DONADIEU, Pierre, 1997. De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*. 1997. Vol. 31, n° 31, pp. 45.

GUILLAUMIN, Anne, DOCKES, Anne-Charlotte, TCHAKÉRIAN, Edmond, DARIDAN, Daniel, GALLOT, Sylvain, HENNION, Bernard, LASNIER, Aurélie et PERROT, Christophe, 2008. Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs. 1 décembre 2008.

LAROUSSE, 2023. *Définitions : agriculture - Dictionnaire de français Larousse* [en ligne]. [Consulté le 26 juin 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agriculture/1773>



MINNAERT, Jean-Baptiste, 2014. Périurbain et histoire de l'architecture. *L'Observatoire*. 2014. Vol. 45, n° 2, pp. 44-47. DOI 10.3917/lobs.045.0044.

MOREAU, Clémence, BARNAUD, Cécile et MATHEVET, Raphaël, 2019. L'évolution des paysages de référence, un angle mort dans la gouvernance des paysages? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* [en ligne]. 15 juillet 2019. N° Vol. 10, n°2. [Consulté le 1 juillet 2023]. DOI 10.4000/developpementdurable.14341. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/14341>

RENARD, Laurence, 2017. La place du paysagiste dans le paysage agricole. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace* [en ligne]. 30 décembre 2017. N° 17. [Consulté le 2 juillet 2023]. DOI 10.4000/paysage.4842. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/paysage/4842>

ROGER, Alain, 2017. *Court traité du paysage* [en ligne]. Gallimard. Folio Essais. ISBN 978-2-07-272158-8. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/court-traite-du-paysage--9782072721588.htm>

ROUGÉ, Lionel, GAY, Christophe, LANDRIÈVE, Sylvie, LEFRANC-MORIN, Anais et NICOLAS, Claire, 2013. *Une définition impossible ? Réhabiliter le périurbain*. [en ligne]. Loco. [Consulté le 5 juin 2023]. ISBN 978-2-919507-17-7. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/lectures/12475>

SANZ, Esther, 2013. Caractérisation spatiale et mesure des paysages agricoles. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace* [en ligne]. 20 décembre 2013. N° 9. [Consulté le 1 juillet 2023]. DOI 10.4000/paysage.12987. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/paysage/12987>

SANZ, Esther, NAPOLÉONE, Claude et HUBERT, Bernard, 2017. Caractériser l'agriculture périurbaine pour mieux l'intégrer à la planification urbaine : propositions méthodologiques. *L'Espace*

*géographique*. 2017. Vol. 46, n° 2, pp. 174-190. DOI 10.3917/eg.462.0174.

SOULARD, Christophe-Toussaint et THAREAU, B., 2009. Les exploitations agricoles périurbaines : diversité et logiques de développement. *Innovations Agronomiques*. 2009. Vol. 5, pp. 27.

THEROND, Olivier, DURU, Michel, ROGER-ESTRADE, Jean et RICHARD, Guy, 2017. A new analytical framework of farming system and agriculture model diversities. A review. *Agronomy for Sustainable Development*. 6 juin 2017. Vol. 37, n° 3, pp. 21. DOI 10.1007/s13593-017-0429-7.

VIDAL, Roland, 2011. Réconcilier agriculture et paysage. Changer d'agriculture ou changer de regard? *École Normale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille*. 2011.

---

## SITOGRAPHIE

---

[1] FAO, « Agriculture urbaine et périurbaine. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture », 2023. <http://www.fao.org/urban-peri-urban-agriculture/fr> (consulté le 26 juin 2023).

[2] Cité de l'architecture et du patrimoine, *Réinventer les paysages agricoles. Conférence de R. Ambroise* (8 mars 2018). Consulté le : 1 juillet 2023. [En ligne Vidéo]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=JgkgzaQIHnQ>

[3] ENS Paysage, « Le potager du Roi », *École nationale supérieure de paysage*, 16 février 2023. <https://www.ecole-paysage.fr/fr/le-potager-du-roi> (consulté le 1 juillet 2023).

[4] J.-P. Ksiazek, « La crise de la vache folle. Photographie d'une manifestation d'agriculteurs français en avril 1996 contre les prix de la viande bovine », *L'Express*, 24 avril 1996. [https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sante/la-crise-de-la-vache-folle\\_1775435.html](https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sante/la-crise-de-la-vache-folle_1775435.html) (consulté le 7 juin 2023).

[5] E. Descamps, « Prix de la France moche 2022 », *Geo.fr*, 22 novembre 2022. <https://www.geo.fr/voyage/prix-de-la-france-moche-2022-qui-sont-les-quatre-communes-laureates-206899> (consulté le 8 juin 2023).

[6] Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, « Aides aux exploitations : classement en zone défavorisée », 24 mars 2023. <https://agriculture.gouv.fr/aides-aux-exploitations-classement-en-zone-defavorisee> (consulté le 8 juin 2023).

[7] Arte, *Sacrifice Paysan : documentaire sur la complexité du monde agricole en détresse*, (6 juin 2023). Consulté le : 8 juin 2023. [En ligne Vidéo]. Disponible sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/094498-000-A/sacrifice-paysan/>

[8] Vie-Publique, « Qu'est-ce que la politique agricole commune (PAC) ? », 31 mars 2021. <http://www.vie-publique.fr/fiches/20381-quest-ce-que-la-politique-agricole-commune-pac> (consulté le 8 juin 2023).

[9] INSEE, « Commune de Perpignan, pop T0 », *INSEE*, 27 juin 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-66136> (consulté le 5 juillet 2023).

[10] Météo-France, « Aiguat fantastique sur le Roussillon - Pluies extrêmes en France métropolitaine », *Météo-France*, 2020. <http://pluiesextremes.meteo.fr/france-metropole/Aiguat-fantastique-sur-le-Roussillon.html> (consulté le 12 juin 2023).

[11] Géoconfluences, « Huerta », février 2022. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/huerta> (consulté le 12 juin 2023).

[12] R. Béteille, « HUERTA - Encyclopædia Universalis », 2023. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/huerta/> (consulté le 12 juin 2023).

[13] R. Geuljans, « Mazet, maset, mas », *Etymologie-Occitane*, 21 septembre 2011. <https://www.etymologie-occitane.fr/2011/09/mazet-maset-mas/> (consulté le 6 juillet 2023).

[14] FNJFC, « Fédération des Jardins Familiaux et Collectifs », 2023. <http://www.jardins-familiaux.asso.fr/> (consulté le 12 juin 2023).

[15] Arte, *Une histoire des jardins ouvriers*, (2022). Consulté le : 2 juillet 2023. [En ligne Vidéo]. Disponible sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/107152-000-A/une-histoire-des-jardins-ouvriers/>

[16] SDES, « Eau : ressource et utilisation », *Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports*, mars 2022. <https://statistiques.developpement-durable.gouv.fr/eau-ressource-et-utilisation> (consulté le 12 juin 2023).

[17] ESA, « Eduspace, Qu'est-ce que la télédétection ? », 2009. [https://www.esa.int/SPECIALS/Eduspace\\_FR/SEMP4O1P0WF\\_0.html](https://www.esa.int/SPECIALS/Eduspace_FR/SEMP4O1P0WF_0.html) (consulté le 15 juin 2023).

[18] F. Husson, « Visualisation de données avec FactomineR - Webinaire », 1 avril 2019. Consulté le : 18 juin 2023. [En ligne]. Disponible sur : [https://husson.github.io/img/webinaire\\_tutomate.pdf](https://husson.github.io/img/webinaire_tutomate.pdf)

[19] INSEE, « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes - Insee Focus - 212 », *INSEE*, 23 octobre 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717> (consulté le 21 juin 2023).

[20] Géoconfluences, « Foncier (question foncière) », juin 2022. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/foncier-question-fonciere> (consulté le 21 juin 2023).

---

## ANNEXES

---

*Annexe I : Exemples de quelques types d'agricultures parmi les plus connus illustrant la diversité des termes et un chevauchement conceptuel (Cerqueira, 2023)*

Type d'agriculture	Caractéristiques principales
<b>Conventionnelle</b>	Utilisation de produits chimiques pour maximiser la production
<b>Biologique (AB)</b>	Labellisée, repose sur des pratiques qui excluent l'utilisation de produits chimiques
<b>Durable</b>	Ambitionne d'être autonome, viable, écologiquement saine, socialement acceptable
<b>Raisonnée</b>	Optimisation des intrants, raisonnement global et évolutif en fonction des conditions climatiques, des progrès techniques et de la législation
<b>Intégrée</b>	Repose sur les principes de l'agroécologie, approche systémique, rotations longues et diversifiées, faible recours aux intrants
<b>De conservation des sols (ACS)</b>	Limitation du travail du sol, préservation de la couverture végétale, rotation des cultures
<b>De précision</b>	Utilisation de la technologie pour adapter au mieux les pratiques à la parcelle
<b>Hors-sol</b>	Repose sur l'hydroponie, c'est-à-dire la culture réalisée sur un substrat neutre et inerte régulièrement irrigué (horticulture et maraichage)
<b>Vivrière</b>	Repose sur l'autoconsommation, les récoltes sont destinées au paysan et à sa famille
<b>Paysanne</b>	Autonome, respectueux de l'environnement local, économie des ressources rares, limitant la taille des exploitations et la mécanisation
<b>Biodynamique</b>	Pas d'intrants de synthèse, ambitionne de favoriser la vitalité des plantes, recherche d'équilibre écosystémique
...	

D'après <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/>



*Annexe II : Résumé des échanges avec le directeur départemental de la SAFER, et un ancien salarié de la FNJFC (Cerqueira, 2023)*

## **F. Pourcelot, directeur départemental (66) de la SAFER (22/05/2022) – prise de notes**

- *Qu'est-ce que la SAFER et quelles sont ses principales missions ?*

Organisation professionnelle agricole gérée par des agriculteurs. Outil de la profession agricole en termes de gestion du foncier. Existe depuis 1962. Missions : installation des jeunes agriculteurs, aide au développement en zone rurale, protection de l'environnement, transparence du marché foncier, droit de préemption.

- *Quelles sont ses collaborateurs ?*

Chambre d'agriculture, syndicats mixtes, agriculteurs, confédération paysannes, coopératives fruits et légumes, etc.

- *Quel est le principal frein au développement de l'agriculture actuellement selon vous ?*

Cabanisation et jardins potagers privés, qui représentent 300 ha/an. Dans les PO, il se vend autant de vignobles que de terrains de loisirs par an. Terrains de loisirs peuvent se vendre quelquefois jusqu'à 15 €/m<sup>2</sup>, et c'est illégal sur des terres supposées agricoles. Il y a des porteurs de projets (agriculteurs), il n'y a juste pas de terres.

Autre problème : les parcelles en moyenne font un demi-hectare, ce qui est très peu. En Beauce, la référence cadastrale est de cinquante hectares. Le morcellement parcellaire accentue le phénomène.

- *Quelles sont les cultures les plus représentatives du département ?*

Les cultures à forte valeur ajoutée : vigne, vergers, maraîchage.

- *Prenons la commune de Perpignan, y-a-t-il des différences au niveau de l'agriculture de part et d'autre de la commune ?*

Nord : zone de lit mineur, bon potentiel agronomique. Il y a pourtant un gros problème de cabanisation dans ces secteurs.

Sud : la SAFER intervient sous demande de la commune pour éviter que les terres ne partent à des prix non agricoles. Agriculture légèrement sous-développée.

Jardins Saint-Jacques : jardins historiques, toutes les terres sont mises en avant, et les prix augmentent. Les agriculteurs ont la capacité d'acheter car leurs cultures rapportent. Seul secteur de Perpignan qui a cette vocation, bien que d'autres endroits possèdent des caractéristiques similaires (eau, canalisation).

- *Quelles sont, selon vous, les caractéristiques de l'agriculture périurbaine ?*

Il n'y a pas d'aide alors qu'il en faudrait. En périurbain, les gens n'acceptent pas les tracteurs, les pesticides. Ils ne comprennent pas que tout le monde ne soit pas en bio. Le périurbain est aussi le lieu des entrées de villes. Il serait important de ne pas laisser des friches s'installer à perte de vue...

## Ancien salarié de la FNJFC (17/04/2023) – prise de notes

- *Dans quelle région de France l'association intervient-elle ?*

L'association gère surtout les jardins familiaux et collectifs en région parisienne (régler des litiges, animer, promouvoir, aider à l'implantation).

- *Quelle est la différence entre des jardins partagés et familiaux ou collectifs ?*

Jardins partagés : une seule parcelle cultivée de manière un peu « anarchique » par certains (ce qui donne lieu à un parcellaire quand même morcelé dans le paysage). Risque que ça périclite au fur et à mesure du temps. Les jardins familiaux sont plus résistants dans le temps, plus organisés.

Jardins familiaux et collectifs (même chose mais sans abri) : parcelles individuelles gérées par des gestionnaires sous la forme d'associations. L'objectif des jardins familiaux est de favoriser la mixité sociale.

- *Quelles sont les conditions pour obtenir une parcelle ?*

Habiter dans la ville, ne pas déjà avoir une parcelle ailleurs, formulaire à remplir (quelquefois les revenus sont pris en compte, entretien nécessaire).

- *Quel est le profil type des gens qui possèdent des parcelles de jardins partagés ?*

Surtout des retraités, mais depuis le confinement il y a un réel engouement pour les parcelles même chez les jeunes. Le turnover est extrêmement faible. Certaines personnes sont en liste d'attente depuis plusieurs années.

- *Quelle est la réglementation sur les parcelles de jardins familiaux ?*

Pas de pesticides, autoconsommation uniquement, pas d'activité commerciale (inscrit dans le code rural). Les PLU(i) ne protègent pas tous les jardins familiaux.

- *Pourquoi y-a-t-il si peu de jardins familiaux s'il y a autant de demandes ?*

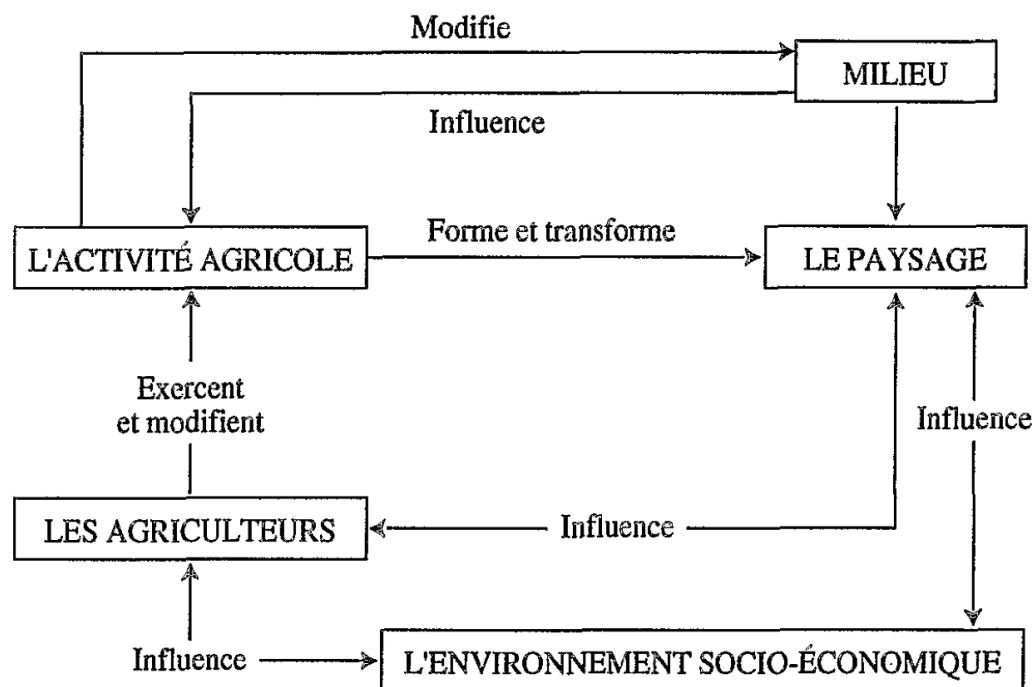
Les politiciens ne portent pas suffisamment les projets. Il y a des aides qui existent et dépendent des départements/régions. Financements de l'état, le plan de relance, l'ADEME... Les communes n'ont pas l'envie de faire des devis, des plans de financements, de l'administratif. L'administratif est vraiment contraignant pour les communes qui manquent souvent d'aide et d'informations.

Autre problème : nécessité de trouver des parcelles adaptées : sur des zones non polluées, qui tolèrent les constructions d'abris (PLU).

- *Que penser de la standardisation des jardins familiaux dans le paysage (mini-lotissement) ?*

Jusque dans les années 80, jardins très conventionnels, avec des cabanes carrées, des parcelles rectangulaires. Depuis peu, il y a une tendance à faire quelque chose de plus naturel, différent, avec des courbes. L'objectif est d'ouvrir au public mais de contrôler pour que cela ne devienne pas un squat. La sécurité est la demande principale des clients d'où la présence de clôtures hautes. On cache la vue pour éviter les dégradations et parce que c'est bénéfique pour l'environnement

Annexe III : Modèle reliant le paysage à l'activité agricole proposé par J-P. Deffontaines pour illustrer l'importance du paysage dans l'organisation spatiale de l'agriculture



D'après J-P. Deffontaines, 1997, Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage

Annexe IV : Résumé des échanges avec les agriculteurs, les résidents jardins S-J, et les citadins (Cerqueira, 2023)

Les personnes ont été interrogées spontanément, sans organisation d'entretien au préalable. Les échanges ont été enregistrés, ce qui explique la retranscription de certaines phrases au mot près.

Agriculteurs	Age	Durée d'exercice	Lieu d'exercice	Type de culture	Propriétaire	Motivation au métier	Successeurs	Difficultés de l'agriculture	Pour l'agriculture, inconvénients contact avec la ville	Pour l'agriculture, avantages contact avec la ville	Ambitions et projets	Le paysage c'est...	Le périurbain c'est...	Comment voyez-vous l'avenir en ce qui concerne le changement climatique ?
1	50-60	Plus de 30 ans	Jardins S-J	Vergers, Maraichage (40 ha)	Oui	Héritage, contact avec l'extérieur	Non	Manque d'eau, réglementations et paperasse	Vols, dégradations. "Y'a des petits malins qui volent alors je mets des haies ou des grillages"	Aucun	Pas de projets	"Le Canigo par exemple"	Ne sait pas	"C'est dur à dire. On se projette pas. Sans eau y'a pas de culture, il faut que les gens comprennent ça."
2	45-55	20 ans	Sud Perpignan	Vignes	Oui	Solitude, pas de patron	Non	PAC, manque d'eau, manque d'agriculteurs	Construction de lotissements	Aucun	Recruter des agriculteurs	"Les îles paradisiaques, ce qu'on voit à la télé quoi"	Ne sait pas	"Les médias, le président, on veut nous faire peur avec ça moi je sais pas trop quoi dire. Tout le monde s'en fou de l'agriculture on dirait."
2	30-40	15 ans	Nord Perpignan	Vergers, Maraichage	Non	Héritage	Pas répondu	Financements, manque d'eau, beaucoup de travail	Pas de reconnaissance du métier, pas de respect pour les engins	Aucun	Changer de métier	"C'est une question piège ? Je sais pas moi, un paysagiste c'est quelqu'un qui fait les jardins c'est tout ce que je peux vous dire."	"C'est là où je crois qu'on est."	"Y'aura plus d'agriculture de toute façon si ça continue comme ça. Ou alors on mangera tous des produits chimiques, des OGM, des trucs hors-sols. Moi c'est pour ça que je veux quitter ce métier."



<b>Citadins</b>	Age	Lieu de vie	Pour l'agriculture, avantages contact avec la ville	Pour l'agriculture, inconvénients contact avec la ville	Le paysage c'est...	Le périurbain c'est...	Que vous évoque le changement climatique ?
1	40-50	Centre-ville	Vendre des produits directement sur place, gagner plus d'argent	Ne sait pas	"C'est les lieux spéciaux, touristiques."	"Autour des villes."	"Je suis inquiète, la sécheresse et les canicules ça va tout détruire."
2	45-55	Centre-ville	Diversifier leur activité	La concurrence avec les supermarchés	"Ca dépend, le paysage agricole, urbain, rural, remarquable. "	"Les banlieues, les supermarchés, les entreprises."	"Je comprends tous ces jeunes qui ne veulent pas d'enfants."

<b>Résidents jardins S-J</b>	Age	Lieu de vie	Lien avec l'agriculture	Pour l'agriculture, avantages contact avec la ville	Pour l'agriculture, inconvénients contact avec la ville	Le paysage c'est...	Le périurbain c'est...
1	60-70	Jardins S-J	"Les agriculteurs on les voit tous les jours, ils ont besoin d'aide ils ont pas un métier facile."	Aucun	Pas de compréhension du monde agricole, volonté de bio à tout prix	"La campagne, la nature quoi."	"C'est ici, ni la ville ni la campagne."
2	70-75	Jardins S-J	"J'achète tous mes légumes au marché, on se connaît tous ici c'est une famille."	Vente de légumes et fruits frais	"Les gens pas d'ici rachètent les mas mais ils entretiennent pas la parcelle qui va avec, donc l'agriculture disparaît."	"Ici c'est clairement l'agriculture, un peu plus loin il n'y a plus de paysage, la ville a tout détruit."	"Les maisons pavillonnaires, les centres commerciaux tout ça c'est du périurbain."

Annexe V : Variables qualitatives et quantitatives utilisées pour la collecte des données dans le processus de caractérisation paysagère (Cerqueira, 2023)

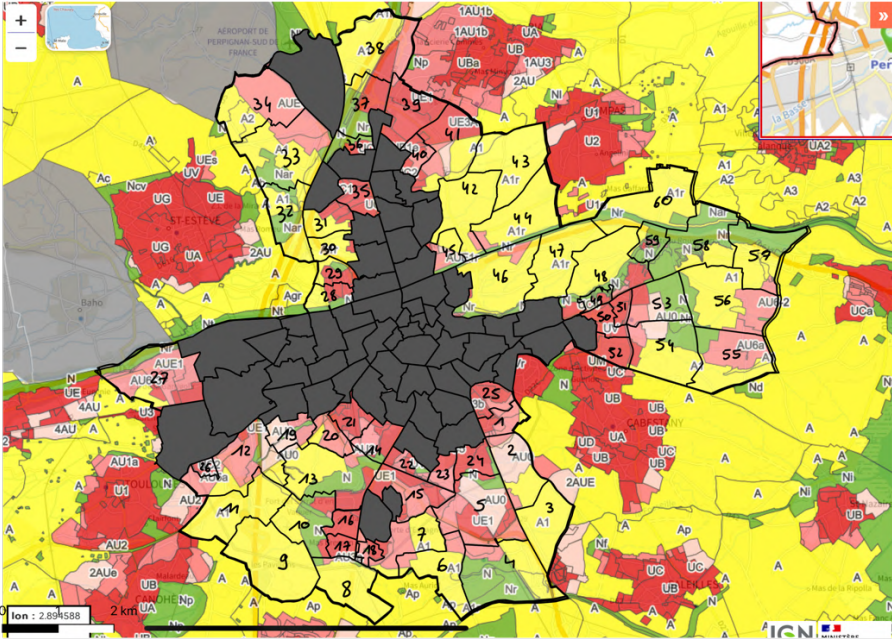
Administratif						
Numéro	Code section	Zonage PLU dominant	Surface totale de la section (ha)	Taille moyenne d'une parcelle potentiellement agricole (m2)	Somme des surfaces des parcelles potentiellement agricoles (ha)	% de parcelles agricoles sur la section

Variables agroécologiques						
Type de sols dominants	Type de cultures dominantes CLC 2012	Type de cultures dominantes CLC 1990	Microrelief (plat, légère pente, pente forte)	Haies végétales autour des cultures (pas du tout, un peu, moyen, beaucoup)	Présence de cours d'eau naturels (oui, non)	Espace boisé (oui, non)

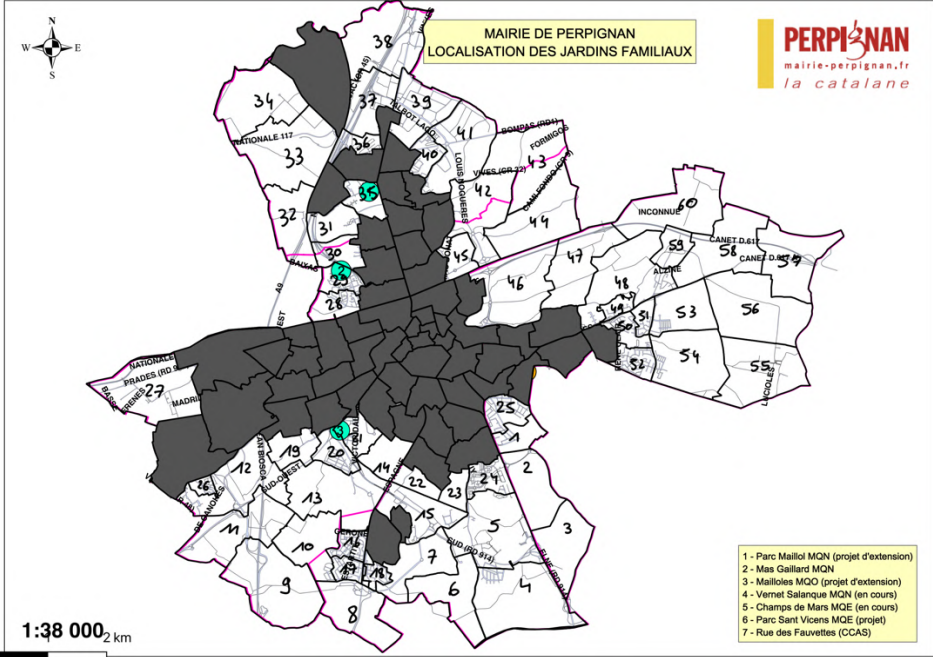
Variables architecturales								
Bâtiments historiques ou patrimoniaux (mas, château, église)	Serres, tunnels agricoles (oui, non)	Présence d'autoroute (oui, non)	Présence d'une voie ferrée (oui, non)	Infrastructures de loisirs (golf, karting, attractions, centres commerciaux, non)	Infrastructures industrielles (usines, entrepôts, centrales électriques, non)	Infrastructures liées aux énergies vertes (éoliennes, panneaux solaires)	Canaux d'irrigation (oui, non)	Lotissement (oui, non)

Variables socio-économiques et culturelles			
Distance au centre de Perpignan (km)	Marchés locaux, vente directe, ou coopératives	Jardins familiaux (oui, non)	Cabanisation observée (oui, non)

Annexe VI : Documents de travail réalisés pour la collecte des données dans le processus de caractérisation paysagère (Cerqueira, 2023)

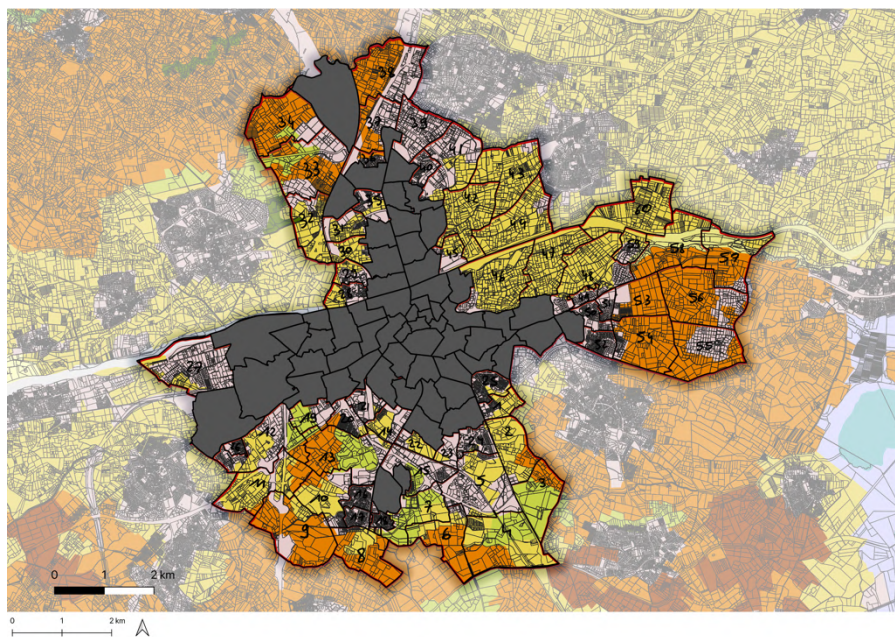


Fond de carte : PLU à l'échelle des sections, d'après les données de l'IGN

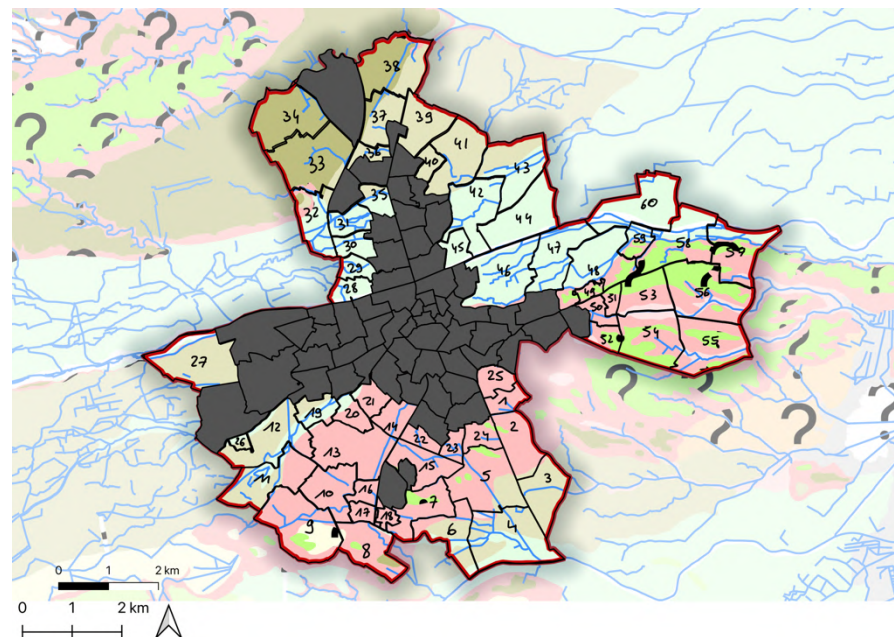


Fond de carte : Localisation des jardins familiaux à Perpignan (obtenue auprès de la mairie de Perpignan)





Fond de carte : QGIS (CLC 2012, cadastre 2023), illustration du parcellaire cadastrale et de l'occupation des sols



Fond de carte : QGIS (Données géologiques, BRGM, carte à analyser avec la légende du BRGM)



Annexe VII : Extraits du jeu de données final utilisé pour l'exploitation sur R, pour les sections de 1 à 4 (Cerqueira, 2023)

plu	taille_section	taille_moy_parcelle_agri	part_surf_agricole	sol	clc_2012	clc_1990
<b>Zone à urbaniser destinée à l'habitat ou activités diverses</b>	petit	moyen	élevé	Pliocène	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	Vignobles
<b>Futur habitat ou activité</b>	moyen	moyen	élevé	Pliocène	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	Vignobles
<b>Espace à vocation agricole ordinaire</b>	moyen	moyen	très élevé	Alluvions anciennes	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	Vignobles
<b>Espace naturel à valoriser protéger</b>	grand	grand	élevé	Alluvions anciennes	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	Vignobles

microrelief	haies	eaux_naturelles	inondable	boise	mas	domaine	fort	bat_religieux	serres	autoroute	voie_ferree	cenre_commercial	infra_loisirs	zone_indust	infra_indust	panneaux_solaires	canaux_irrigation
plat	peu	True	False	True	False	False	False	False	False	False	False	False	False	False	Aire camping-car	False	False
léger	peu	False	False	True	False	False	False	False	False	False	False	True	False	False	zero	False	False
plat	peu	True	False	True	True	False	False	False	False	True	False	True	False	False	zero	False	False
léger	moyen	True	True	True	True	False	False	False	False	True	True	False	écurie	True	zero	False	True

zone_indust	infra_indust	panneaux_solaires	canaux_irrigation	lotissement	dist_centre_km	vente_directe	jardins_familiaux	cabanisation
False	Aire camping-car	False	False	True	très petit	False	False	False
False	zero	False	False	False	petit	False	False	False
False	zero	False	False	False	moyen	False	False	False
True	zero	False	True	False	grand	False	False	False

	Diplôme : Ingénieure en paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage Site et Territoire (PPST) Enseignant référent : Jean-Pierre DUCOS
Auteur(s) : Caroline CERQUEIRA Date de naissance* : 23/03/2000	Organisme d'accueil : CAUE des Pyrénées-Orientales Adresse : 11 rue Bastion Saint-François, 66000 PERPIGNAN
Nb pages : 71                      Annexe(s) : 7	Maître de stage : Clara ROUZOT
Année de soutenance : 2023	
Titre français : Caractériser les paysages agricoles périurbains : application à la commune de Perpignan	
Titre anglais : Characterising peri-urban agricultural landscapes: a case study of Perpignan	
Résumé (1600 caractères maximum) : Le « périurbain » est un espace multifonctionnel considéré comme une interface entre l'urbain et le monde rural que l'on peine à intégrer dans nos réflexions paysagères. L'agriculture, qui avait trouvé sa place depuis des siècles en périphérie des villes, se retrouve aujourd'hui reléguée au second rang devant des fonctions résidentielles, industrielles ou commerciales. Les paysages agricoles périurbains représentent pourtant une part importante de nos paysages « ordinaires ». Ils sont ceux qui définissent nos entrées de villes, ceux que l'on traverse bien souvent sans apprécier. Dans les Pyrénées-Orientales, l'agriculture est identitaire. Les « horts » catalans ont jadis structuré la couronne périphérique de Perpignan par un parcellaire étroit et des cultures jardinatoires. Vignes, vergers et maraîchage composent avec le relief, les canaux historiques, et plus récemment, avec le développement urbain. L'objectif de ce mémoire est de caractériser ces paysages de l'oubli aux potentialités nombreuses, en créant des entités paysagères à l'échelle de Perpignan. En m'appuyant sur une étude historique, sensible et statistique, je propose trois entités de paysage agricole périurbain. Ce mémoire fait l'objet d'une réflexion sur la notion de paysage, et d'action par le paysage. Caractériser nos paysages constitue, selon moi, le point de départ d'une démarche prospective, qui serait particulièrement intéressante pour des paysages qui jusqu'à présent, n'ont que peu été étudiés.	
Abstract (1600 caractères maximum) : The 'peri-urban' area is a multifunctional space considered as an interface between urban and rural environments that we struggle to integrate into our landscape considerations. Agriculture, which had found its place on the outskirts of cities for centuries, now finds itself relegated to a secondary role behind residential, industrial, or commercial functions. However, peri-urban agricultural landscapes represent a significant part of our 'everyday' landscapes. They are the ones that define our city entrances, the ones we often pass through without appreciation. In the Pyrénées-Orientales region, agriculture is deeply ingrained in the local identity. Catalan 'horts' once structured the peripheral areas of Perpignan with narrow plots and garden-like crops. Vineyards, orchards, and market gardening coexist with the terrain, historical canals, and more recently, urban development. The aim of this thesis is to characterise these overlooked landscapes, with numerous potentials, by creating landscape entities at the scale of Perpignan. Drawing on historical, sensory, and statistical studies, I propose three peri-urban agricultural landscape entities. This thesis serves as a reflection on the notion of landscape and as an action through landscape. In my view, characterising our landscapes marks the starting point for a forward-looking approach, which would be particularly valuable for landscapes that have so far remained relatively underexplored.	
Mots-clés : paysage, agriculture, périurbain, caractérisation	
Key Words: landscape, agriculture, peri-urban area, characterisation	

\* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires